15EME ANNEE No 4833 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI, 14 SEPTEMBRE 1922

L'ACTION CATHOLIQUE

TIRAGE : 40,500 (EDIT. QUOTIDIENNE 22,923) (EDIT. HEBDOMADAIRE 17,633)

Organe de l'Action Sociale Catholique

« Instaurare omnia in Christo »

LA QUESTION TURQUE AMENERA-T-ELLE UN NOUVELLE GUERRE DES BALKANS ?

Oui, si la Thrace est retournée à la Turquie car la Serbie et la Roumanie considèrent cette action comme dangereuse pour les intérêts de la Petite Entente. — L'Italie, l'Angleterre et la paix en Orient. — Une alliance russo-turque contre l'Europe ? — Une nouvelle ville de l'Asie Mineure est occupée par les troupes de Mustapha Kemal Pasha. — En Grèce.

Service spécial de l'Action Catholique

Londres, 14.—Les demandes des Turcs victorieux pour le retour du territoire perdu au cours de la dernière guerre menacent de diviser les nations européennes, de les aligner les unes contre les autres et de détruire l'équilibre européen. La débâcle grecque a considérablement ébranlé la situation politique en occasionnant un certain froid entre l'Angleterre, qui est favorable à la Grèce, et la France dont les sympathies vont surtout à la Turquie. D'autres facteurs servent à embarrasser les puissances. Ainsi, la sympathie de la France pour la Turquie pourrait lui aliéner la petite Entente qui est opposée à la restauration de l'empire ottoman. La seconde Serbie et la Roumanie viennent d'annoncer qu'elles ont l'intention de s'opposer au retour de la Thrace aux Turcs. Ces deux pays craignent que ce retour occasionne une alliance de la Turquie et de la Bulgarie, alliance qui serait dangereuse pour les intérêts de la Petite Entente.

On croit à une alliance russo-turque, alliance dont le centre serait Constantinople.

L'Italie est loin d'être satisfaite de l'Angleterre parce que ce pays s'est opposé à la conférence qui devait se tenir à Venise pour le règlement de la question de l'Orient.

On semble ne pas croire à une prochaine guerre des Balkans si le règlement de la question de l'Orient ne se termine pas par une réunion de la Turquie et de la Bulgarie.

RUMEURS D'ABDICATION

Lucerne, 14.—Dans les cercles grecs, en Suisse, on dit que le roi Constantin viendra sous peu à Lucerne, endroit de son premier exil. Une dépêche d'Athènes dit cependant qu'il n'y a rien encore de décidé à ce sujet.

L'ITALIE ET LA PAIX EN ORIENT

Rome, 14.—Le ministre italien des affaires étrangères vient d'envoyer une note à l'Angleterre et à la France dans laquelle il insiste sur la nécessité de la conclusion immédiate de la paix entre les Grecs et des Turcs. En Italie, on semble croire qu'un nouveau délai n'entraine des conséquences fatales en transportant le conflit en Thrace, par delà le détroit.

C'est dans l'intérêt général de l'Europe, dit le ministre de prévenir que la question gréco-turque ne devienne une question européenne et ne détermine un conflit entre les Turcs et les Alliés."

Signor Schanzer n'insiste pas sur la tenue d'une conférence à Venise, mais il déclare vouloir exposer clairement l'attitude de l'Italie afin d'éviter toute responsabilité à son pays au cas où il surgirait des complications.

La rumeur circule ici que l'armée turque en Thrace, autrefois commandée par Jafar Pacha et démobilisée dans la suite, peut être réorganisée à n'importe quel moment.

ITALIE ET ANGLETERRE

Rome, 14.—L'Italie à tout fait pour amener la paix gréco-turque. L'Angleterre seule, disent les journaux italiens, est responsabe de l'échec de ce projet ne paix.

"L'Angleterre n'acceptera pas la défaite greique, qui représente la défaite diplomatique britannique", dit le journal Roma, dans un article qu'il a publié hier et qui exprime, dit-on, l'opinion du ministère des affaires étrangères.

"L'Angleterre", continue ce journal, "cherche à se venger de la Turquie en mettant de nouvelles forces en campagne. Elle désire bouleverser l'Europe orientale, en soulevant l'avidité de la Serbie et de la Roumanie pour la Thrace".

BROUSSE OCCUPEE

Constantinople, 14. — L'occupation de la ville de Brousse par les Turcs nationalistes, qui s'en sont emparés avant-hier soir, marque la fin de la résistance grecque en Asie Mineure. Avant d'abandonner la ville, les Grecs ont mis le feu en plusieurs endroits, mais l'incendie fut vite contrôlé, et un quartier seulement a été détruit par les flammes.

A Mudania, le port de Brousse, que les Turcs occupent en ce moment, des troupes françaises ont été débarquées pour protéger les établissements français.

ST-FRANCOIS DE SALES ET S. S. PIE XI

UNE ENCYCLIQUE EN DECEMBRE

Paris—(Par courrier).—Le Souverain Pontife vient d'adresser à Mgr l'évêque d'Annecy une lettre autographe où il annonce la publication, pour la fin de décembre, à l'occasion du troisième centenaire de la mort de saint François de Sales, d'une encyclique sur le vénérable évêque de Genève.

"Nous-même", dit-il, "Nous publierons alors une lettre encyclique pour glorifier, avec l'univers catholique, la mémoire de ce très suave Docteur de l'Eglise, qui a brillé, pour servir de modèle, par la très grande ardeur de sa charité et par son zèle pour le salut des âmes."

BENEDICTION DE LA CATHEDRALE DE LE PAS, HIER

Le Pas, Man., 14.—La nouvelle cathédrale de Le Pas, Manitoba, a été bénite, hier matin, par Sa Grandeur Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface.

Une grand'messe pontificale a été chantée par Sa Grandeur Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin et évêque de Bérénice, à Le Pas.

Mgr Béliveau, qui a fait la bénédiction de la cathédrale, a aussi prononcé le sermon de circonstance en français, et Sa Grandeur Mgr Prud'homme, évêque de Prince Albert, a prononcé le sermon en anglais.

Cette nouvelle cathédrale était en construction lorsque Mgr Charlebois partit de Le Pas pour sa grande tournée diocésaine, et il éprouva une surprise très agréable à son retour, le mois dernier, en trouvant les travaux terminés.

DU SOMMET DE L'EVEREST

UN HOMMAGE AU PAPE

Rome, 14.—Les membres de l'expédition du Mont Everest ont envoyé au Pape un fragment de roche recueilli à 8,323 mètres d'altitude, c'est-à-dire à la cote atteinte le 27 mai.

Ce fragment est monté sur un socle d'ébène et d'argent, avec une dédicace gravée.

Le Souverain Pontife a été très sensible à cet hommage et a envoyé au chef de l'expédition une médaille d'or avec une lettre autographe de remerciements.

On se rappelle qu'à l'occasion de l'élection de Pie XI, la même expédition avait adressé un télégramme de félicitations et ses voeux au Pape alpiniste.

—oOo—

DEUX PORTS BIEN FAVORISES

Service spécial de l'Action Catholique

Ottawa, 14. —Le gouvernement fédéral vient de payer $881,000 aux commissions des ports de Montréal et de Vancouver pour travaux faits depuis quelques mois Montréal a reçu $627,000, ce qui fait une somme de $20,048,000 prêtée à cette commission par le gouvernement. Vancouver a reçu $254,000, portant ses emprunts à $3,295,000. Le parlement a autorisé le gouvernement fédéral à porter les prêts à la commission du port de Montréal à 26 millions de dollars et ceux de la Commission de Vancouver, à 5 millions de dollars.

LES ELECTIONS PROVINCIALES

Auront-elles lieu cet automne ou le printemps prochain? Les rumeurs. — Le mouvement des fermiers et l'instinct de conservation chez les ministériels. — La déclaration du premier ministre.

La quatrième session de la 15me Législature s'ouvrira, comme nous l'avons dit hier, le 23 octobre prochain. Cette nouvelle officielle ne pouvait pas être connue sans qu'aussitôt surgissent les rumeurs les plus diverses, surtout dans les cercle politiques.

On semble, cependant, s'entendre pour affirmer que des élections générales auront lieu à brève échéance dans cette province. Quelques-uns croient que ces élections auront lieu au printemps ; d'autres sont plus positifs et déclarent que le gouvernement ira devant le peuple dès cet automne.

Quelques fonctionnaires du gouvernement et des politiciens nous disaient, hier après-midi, que la prochaine session allait durer jusqu'à Noël ; elle serait suivie, en février, de la dissolution des Chambres et, en avril, des élections générales.

Ceux-ci exprimaient l'opinion que le gouvernement voulait faire cette session à l'automne afin de faire adopter les mesures qu'il vient de proposer ; le gouvernement provincial, afin de se ménager les bonnes grâces des cultivateurs et d'enrayer le mouvement d'union des fermiers, dans cette province, adopterait plusieurs lois concernant les municipalités et la population agricole. On profiterait de cette session—la dernière avant les élections—pour discuter à la Chambre et devant le public les diverses lois que le gouvernement Taschereau a adoptées et dont il veut faire ses chevaux de bataille aux prochaines élections.

D'un autre côté, on explique que M. A. Sauvé, le chef de l'Opposition, dont le travail actuel consiste dans la réorganisation du parti conservateur provincial, pressentant que le gouvernement se prépare aux élections, profitera de cette même session pour critiquer longuement, et dans tous les détails, les actes du parti libéral dans cette province.

La session serait ainsi de beaucoup prolongée.

On affirme aussi que le fait que

Suite à la page 7

UN NOUVEAU CONFLIT MONDIAL SERAIT IMMINENT EN EUROPE

L'Angleterre déclarerait la guerre à la Turquie si les Nationalistes Turcs continuent leur avance sur Constantinople. — Les Russes appuieront les Turcs. — Menace sérieuse.

Service spécial de l'Action Catholique

Londres, 14. — Une autre grande guerre est imminente. Les Musulmans, appuyés par des millions de Bolchevistes en armes, attendent leur Sarajevo.

Une nouvelle avance des troupes victorieuses de Mustapha Pasha vers Constantinople, le but des troupes nationalistes, pourra être le signal de la déclaration de la guerre par la Grande Bretagne. On sait que la Russie a donné son entier appui à la Turquie.

Les Dardanelles, la porte de l'Orient, promettent d'être la pierre de touche du nouveau conflit.

Au cours des deux dernières semaines, la situation a changé considérablement en Orient. Le conflit dans lequel n'étaient intéressés que deux pays menacent de devenir une conflagration mondiale, comme celle de 1914.

On admet généralement que la menace de guerre est sérieuse.

Les Turcs ont arrêté momentanément leur marche sur Constantinople, les canons anglais leur barrant la route. L'intervention des Russes qui demandent la liberté des Dardanelles sera d'un grand appui pour les nationalistes turcs qui veulent reprendre Constantinople.

UNE CONFERENCE FINANCIERE DANS LA SASKACHEWAN

Régina, Sask., 14.—A l'ouverture officielle de la conférence sur la situation financière, convoquée par le gouvernement de la Saskatchewan, le premier ministre Dunning rappela aux créanciers des fermiers de la Saskatchewan, que le recours aux procédures judiciaires pour le recouvrement des sommes qui leur sont dues agira finalement à l'encontre de leurs propres intérêts et en conséquence il leur demanda d'être aussi patients que possible envers leurs débiteurs fermiers.

La conférence s'est ouverte à une heure après-midi. Plus de cinquante délégués assistaient à la première séance. délégués représentent des organisations de fermiers des groupes municipaux, des institutions financières et des maisons d'affaires de tout genre.

"En Saskatchewan, ajoute le premier ministre, nous sommes plus près que jamais de la nécessité d'un moratorium et cela je le dis en pleine connaissance de la gravité de l'assertion.

CE QUE PENSE M. CLEMENCEAU

Service spécial de l'Action Catholique

Paris, 14. — M. Clemenceau croit qu'une union plus étroite de l'Amérique et des Alliés et une coopération absolue entre la France et la Grande-Bretagne sont nécessaires pour empêcher un conflit général, qui entraînerait la ruine inévitable.

—oOo—

LE TAUX DU ROUBLE

Service spécial de l'Action Catholique

Moscou, 14.— Sept millions de roubles russes au dollar est la nouvelle base établie par la Commission du change du gouvernement qui vient de commencer à fonctionner. C'est le taux le plus bas que le rouble ait atteint.

L'ALLEMAGNE A REFUSE

Berlin, 14.— Le gouvernement allemand a refusé aujourd'hui les demandes du gouvernement belge à savoir que l'Allemagne fassent des dépôts en or, comme garanties, pour les paiements d'août et de septembre.

—oOo—

La jeunesse est l'avenir. Quiconque s'en désintéresse fait fausse-route et n'aboutit à rien. Quant à ceux qui ont la prétention de la former en dehors de toute discipline religieuse, ce sont des insensés qui veulent des effets sans cause, et du pain sans farine.

Mgr Gibier

LA SEMAINE D'ETHNOLOGIE RELIGIEUSE A TILBURG

Elle a eu lieu du 6 au 14 septembre. — La IIIe sesssion.

Service spécial de l'Action Catholique

Tilburg, Hollande, 14.—Aujourd'hui, s'est terminée, ici, la IIIe session de la "Semaine d'ethnologie religieuse", commencée le 6 septembre.

La "Semaine d'ethnologie religieuse" a été fondée, en 1912, à Louvain (Belgique), par des représentants de presque tous les Ordres et Congrégations et par un nombre important de savants catholiques de toutes nations, sous le haut patronage de S. Em. le cardinal Mercier, archevêque de Malines.

Elle s'adresse spécialement aux futurs missionnaires, aux professeurs des Universités et des Séminaires, aux publicistes chrétiens et à l'élite des étudiants et des laïques instruits.

Deux sessions ont été tenues à Louvain, en 1912 et 1913.

La "Semaine" a repris cette année son activité interrompue par la grande guerre et a tenu, comme nous l'avons dit plus haut, sa troisième session à Tilburg (Hollande), du 6 au 14 septembre.

1o. Elle désire fournir une introduction à l'étude scientifique des religions non-chrétiennes, partie considérable d'une science qui préoccupe de plus en plus les esprits, la science comparée des religions, et aux disciplines auxiliaires.

Cette année.

a) dans une "partie générale", ont été étudiées les questions fondamentales qui concernent l'histoire et la méthode de la science des religions, comme aussi celles de l'ethnologie, de la sociologie, de la linguistique, de la psychologie religieuse et de la préhistoire ;

b) dans une "partie spéciale", des spécialistes éminents, de tous pays ont traité en 12 conférences, l'importante question du "sacrifice dans les diverses religions"—puis, en 14 conférences semblables, la question très actuelle des "culte et mystères" chez les peuples antiques, des "cérémonies d'initiation" et des "Sociétés secrètes" chez les non-civilisés.

2o. La "Semaine" désire, en second lieu, proposer des suggestions et des indications, en vue soit de recherches concernant les religions non-chrétiennes en des territoires appropriés, soit de l'utilisation scientifique des documents d'ores et déjà recueillis.

Cette orientation pratique a été assurée, dans la session de 1922 par l'indication de tâches particulièrement urgentes et rémunératrices, tant dans les expéditions aux pays lointains que dans la mise en oeuvre des matériaux amassés et dans la discussion de problèmes en cause.

3o. La "Semaine" souhaite enfin offrir aux savants catholiques qui s'occupent de ces questions un moyen aisé de nouer des relations et de se communiquer leurs idées.

L'utilité de pareils échanges de vues se conçoit sans peine. L'interruption des rapports entre les peuples, par suite de la grande guerre, n'a pu que le faire plus vivement sentir.

Journellement ont eu lieu cinq conférences, deux dans la matinée, trois dans l'après-midi, auxquelles s'ajoutaient chaque soir une conférence (d'ordinaire avec projections) destinée au grand public.

DANS LA SUEDE CATHOLIQUE

No. 2

Les sectes piétistes. — Le modernisme va arrêter leurs progrès. — Statistiques. — Les Eglises libres.

Stockholm, (Correspondance spéciale). — Le retour, qui se manifeste apportera sans doute un arrêt au progrès inquiétant que les sectes piétistes ont réalisé en Suède à la faveur du désarroi produit par le modernisme. La statistique des Eglises libres, que le "Morgenbladet" vient de publier, a ouvert les yeux et causé à beaucoup une vive et désagréable surprise. Tandis que l'Annuaire de l'Eglise de Suède pour 1921, s'en tenant aux anciens chiffres, estime encore le nombre de dissidents à 200,000 (4 pour 100 de la population), voici que le journal de Stockholm, sur des contrôles récents, le porte à 750,000. Ce serait le huitième de la population. Par lui, nous apprenons que les trois principales sectes : Alliance de mission suédoise, baptistes méthodistes, comptent à elles seules un plus grand nombre de prédicants que l'Eglise d'Etat tout entière. Ces prédicants étrangers atteindraient le chiffre de 3,719, tandis que les prêtres luthériens ne dépassent pas 3,000. Et pour la propagande, ces sectes disposent de sommes considérables elles auraient en caisse une valeur de 45 millions, produit, pour la plus large part, des offrandes de chaque membre, tant elles savent développer auprès de leurs adeptes le sens de la libéralité. Les seules recettes de l'an dernier se seraient élevées à 14 millions de couronnes.

Mais hâtons-nous de le dire, cette puissance financière des Eglises libres se trouve considérablement amoindrie par leur pauvreté en valeurs intellectuelles. Elles n'ont ni théologiens, ni écrivains, ni hommes d'art ou de science, aucune personnalité enfin qui s'impose à l'attention par son intelligence et son savoir. Il n'est pas un de leurs chefs qui s'élève au-dessus de la taille commune. Dans leurs églises, pas le moindre souci d'art. Vous leur demanderiez en vain des ouvrages traitant de l'exposition ou de la défense de leurs doctrines et les rares livres de piété qu'elles ont entre les mains révèlent une indigence d'idées vraiment lamentable.

Aussi, chez cette population à l'âme formée, depuis des siècles, rendue sensible à la beauté par une religion si proche du catholicisme, il n'est guère à craindre que les conquêtes du piétisme dépassent jamais les frontières du bas peuple. Mais là sa puissance d'action sociale reste grande et constitue de ce fait dans la vie religieuse du pays un facteur que l'on aurait tort de sous-estimer.

L'HON. M. KING A KITCHENER

LE PREMIER MINISTRE EST RECU AVEC ENTHOUSIASME DANS SA VILLE NATALE. — GRANDE RECEPTION PUBLIQUE. — JUDICIEUSES REMARQUES DU CHEF DU GOUVERNEMENT.

Kitchener, 14.— Le premier ministre du Canada, l'Honorable Mackenzie King, est arrivé ici, hier, pour rendre visite à la population de sa ville natale. Il a été accueilli par une foule enthousiaste. Une grande réception non politique lui a été faite au parc Victoria, où des adresses de bienvenue lui ont été présentées par le maire de la ville, et le président de la Chambre de Commerce. L'hon. M. King a répondu en disant tout le plaisir que lui causait le retour dans sa ville natale. A midi le premier ministre a dîné en compagnie de M. Euler, le député de Waterloo-nord.

A l'assemblée de l'après-midi, le premier ministre a eu des paroles que les femmes surtout peuvent méditer avec profit. Parlant du rôle de la femme, il a dit :

" Ce ne sont pas les jeunes filles qui boivent des cocktails, fument la cigarette et partagent leurs soirées entre le cinéma et les salles de danse, ni les femmes qui consacrent tous leurs après-midis au bridge, qui peuvent former des mères qui seront plus tard bénies par les hommes qu'elles auront formés, pour la lutte pour la vie".

" Ce ne sont pas non plus", continua le premier ministre, " ces hommes qui tentent de renverser nos vieilles coutumes, nos anciennes institutions qui veulent briser les traditions et provoquer l'anarchie qui peuvent faire de notre pays ou du monde entier un endroit où l'on se plaise à vivre. La guerre que nous venons de traverser a révélé des tendances dans cette direction. Nous devons revenir le plus tôt possible à des façons de vivre plus calmes, plus agréables et plus raffinées, si nous voulons assurer à notre pays un avenir de paix et de bonheur.

" Laissez-moi vous dire, d'après l'expérience que j'ai acquise", continua M. King, " expérience riche en joies et en peines, que le souvenir d'un bon père et d'une bonne mère est un bien qui surpasse toutes les autres choses.

" Il m'est impossible de me rappeler tous les faits du passé, mais je me souviens que l'on m'a dit que mon père adressait la parole dans une assemblée politique lorsque je vins au monde. Evidemment, une étoile politique a éclairé mon berceau".

Le Premier Ministre a rappelé ensuite des souvenirs de son enfance passée à Kitchener, et a prêché la bonne volonté entre les citoyens et la bonne entente. L'hon. M. Robb, qui accompagnait le premier ministre a aussi parlé dans le même sens et fait un rapprochement entre la population de Waterloo et celle de la province de Québec qui sont toutes deux industrielles et élèvent de nombreuses familles.

LE CONGRES DE L'ALLIANCE DES MAISONS D'EDUCATION CHRETIENNE

A STRASBOURG

(Correspondance spéciale)

Strasbourg, Alsace.— La 41ème assemblée générale de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne vient d'avoir lieu à Strasbourg. Plus de 300 congressistes y assistaient, venus de tous les points de la France et même de l'étranger, de Belgique, de Hollande, d'Espagne, d'Angleterre, du Canada, etc., supérieurs et professeurs de collèges et Séminaires, que la population de Strasbourg accueillie avec une visible sympathie.

Le Congrès commença par une messe célébrée par S. G. Mgr Ruch, évêque de Strasbourg.

Après la messe, séance générale présidée par Mgr Ruch. M. le chanoine Labargou, président de l'Alliance prononce une allocution délicate et vibrante, où il remercie Mgr Ruch de l'invitation qu'il a adressée à l'Alliance et de l'accueil si bienveillant qu'il lui fait dans la ville-frontière de Strasbourg, comme il l'accueillit avant la guerre, au nom de Mgr Turinaz, dans la ville-frontière de Nancy, et puis envoie, par delà les murs de Strasbourg, à l'Alsace, patrie de la foi catholique et de la fidélité française, une salutation émue, une parole de sympathie profonde, au nom des prêtres éducateurs de France.

Mgr Ruch, dans un discours élevé, touchant, souhaite la bienvenue à ces représentants de l'enseignement chrétien, qui fournit à l'Alsace une si grande part de ses libérateurs d'hier, qui prépare la France de demain. Il assure que la présence de ces Français, que leur dévouement comme leur savoir range parmi les meilleurs, ne manquera pas de fortifier encore l'union de l'Alsace à la France, que ces prêtres français, dont beaucoup ont lutté, ont souffert pour la libération de la terre alsacienne, feront aimer davantage Dieu et la patrie par cette catholique population d'Alsace qui a coutume de saluer le prêtre par ces mots : "Loué soit Notre-Seigneur Jésus-Christ !"

Deux Commissions étudièrent simultanément, l'une la réforme des programmes et la culture classique, l'autre la culture de la mémoire chez l'enfant.

Pour la culture classique, la Commission admet qu'elle doit être l'apanage d'une élite mais se refuse à croire qu'elle doive être réservée à un tout petit nombre, car

Suite à la page 7

A TRAVERS LE MONDE CATHOLIQUE

A TRAVERS LE MONDE CATHOLIQUE

CONGRES EUCHARISTIQUES RÉGIONAUX.

Rome, 14.— Le grand Congrès international a été l'occasion, en Italie et dans d'autres pays, de multiples Congrès régionaux.

Après tant de Congrès régionaux, c'est maintenant celui des trois diocèses d'Albano, de Velletri et de Frascati. Présidé par le cardinal Granito di Belmonte, le Congrès de Genzano a reçu le précieux encouragement d'un autographe de Sa Sainteté Pie XI.

LES CATHOLIQUES ALLEMANDS.

Munich, (Par courrier).— Le Congrès catholique a débuté par une cérémonie religieuse en plein air. Un autel dressé en haut de l'escalier du temple corinthien sur la place du Roi. Les cardinaux et les évêques étaient assis de chaque côté, et une foule qu'on estime à 20000 personnes était massée sur la place. Le cardinal archevêque Faulhaber a prononcé une allocution. Le Congrès a ouvert sa séance à midi. Il a été donné lecture d'une lettre manuscrite du Pape, se terminant par la bénédiction apostolique, puis on procédé à la formation du bureau. Le bourgmestre de Munich, M. Adenauer, a été élu président.

LA SITUATION RELIGIEUSE EN RUSSIE.

Londres, (Par courrier).— On mande de Moscou :

La nouvelle Eglise soviétique examine la question d'annuler l'excommunication qui frappe le comte Léon Tolstoï et de préparer pour lui une nouvelle prière, d'après laquelle il serait considéré comme le prophète d'une nouvelle religion.

Les vrais fidèles sont consternés de la tournure prise par les affaires religieuses en Russie.

SAINT FRANCOIS DE SALES.

Annecy, (Par courrier).— Le dimanche 27 août a eu lieu, à Annecy, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Rouen, assisté de NN. SS. Florent du Bois de la Villerabel, évêque d'Annecy, et Thévenet, évêque missionnaire, le grand pèlerinage d'hommes au monastère de la Visitation, à l'occasion du troisième centenaire de la mort de saint François de Sales. Fêtes splendides, avec offices en plein air. Plus de 3,000 personnes ont pris part à la proscesion.

LA PERSÉCUTION EN UKRAINE.

Léopol, 14.— On signale une recrudescence de persécutions de l'Eglise catholique en Ukraine.

Les autorités soviétiques pillent les églises, arrêtent et malmènent les prêtres catholiques.

A Kamienec-Podolski toutes les églises ont été fermées et les offices religieux ne sont plus célébrés. Les commissaires soviétiques ont fait disperser par la cavalerie la foule des fidèles qui réclamaient l'ouverture des églises.

MESSAGE NIÉ

Rome, (Par courrier).— Un message attribué au Pape, à l'occasion de l'assassinat de M. Collins, est formellement démenti. Dès que la nouvelle fut connue, l'assassinat fut profondément déploré au Vatican, mais le message attribué au Pape ne fut nullement formulé par lui, et de toute manière n'est pas parti du Vatican.

LES VOCATIONS SACERDOTALES

Trévise, 14.— Le nombre insuffisant des prêtres cause une profonde douleur aux vrais catholiques. L'Union féminine de Trévise n'est pas restée insensible devant l'inquiétante raréfaction des recrues sacerdotales. Dans son dernier Conseil diocésain, que présidait Mme Gerevini, elle proposa à l'enthousiasme de toutes les adhérentes, l'adoption d'un séminariste sans ressources.

Cette généreuse résolution a été chaleureusement approuvée par Mgr André Longhin. Puisse-t-elle en provoquer de semblables dans les autres cercles féminins d'Italie.

MORT D'UN PRINCE INDIEN CATHOLIQUE.

Simla, (Par courrier).— La communauté catholique indienne de Simla porte douloureusement le deuil du prince sir Silvestre Norbert Shivanath Rickh, frère du rajah de Tajpur.

Le prince défunt, qui portait le titre de kéomar de Tajpur, était chevalier de la grand'croix de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. La mort l'a enlevé après une maladie de plus de deux ans, qu'il a supportée avec une résignation toute chrétienne.

Après de brillantes études à l'Université d'Oxford, il était revenu dans son pays, s'y était converti et s'approchait chaque jour de la sainte Table. Particulièrement dévot envers la Très Sainte Vierge, il était pour tout son entourage un exemple constant.

Ses compatriotes pleurent sa mort comme celle d'un saint.

—oOo—

LE SALAIRE DES TYPOS A MONTREAL

Service spécial de l'Action Catholique

Montréal, 14.— Les typographes de l'Union Jacques-Cartier, affiliés à l'Internationale, se sont réunis, hier après-midi, en assemblée spéciale, à l'assistance Publique. Ils ont accepté les propositions des éditeurs de journaux, et le contrat à être signé sera pour une période de deux ans. Les typographes faisant partie des équipes le jour, recevront comme salaire minimum $38 pour 48 heures de travail, et ceux des équipes de nuit $42 pour 45 heures de travail. C'est une augmentation de $2.00 par semaine.

Le règlement déterminant que le nombre des heures de travail des typographes sera de 44 heures par semaine, ne s'applique pas aux ateliers de journaux.

Chez les typographes anglais, il y a eu une assemblée, hier, également. Aucune décision n'a encore été prise.

L'ANTHRACITE A $15.50 LA TONNE

UN TRAIN CHARGE D'ANTHRACITE ARRIVE DANS LE DISTRICT DE NEW-YORK.—A LA MINE LE CHARBON SE VEND $9.50 LA TONNE.

New-York, 14.—Un train de trente chars est arrivé à Perth Amboy, N. J., hier matin, avec du charbon anthracite. C'est le premier chargement qui arrive dans le district de New-York depuis la reprise du travail dans les mines. Ce charbon sera distribué au coure de la journée.

Suivant M. W.-R. Coyle, vice-président en charge des ventes de charbon, cette compagnie a chargé $9.50 pour la tonne de charbon à la mine. Au 31 mars dernier, le charbon se vendait, à la mine, $8.50 la tonne. On croit généralement que le charbon devrait se vendre, au détail, $14.50 la tonne.

—oOo—

ACCUSATION FONDEE

Montréal, 14.—Le Grand Jury de la cour du banc du roi, a rapporté un "true bill", hier après-midi, contre Sir Montagu Allan, président de l'ancienne Banque des Marchands. Sir Montagu est accusé d'avoir signé avec négligence un faux rapport des opérations de la banque fait au gouvernement fédéral au cours du mois d'octobre dernier.

Sir Montagu Allen a choisi un procès expéditif, et il sera en conséquence traduit devant un juge, sans corps de jurés, à la cour des sessions spéciales.

LES CONDITIONS SONT ACCEPTEES

Chicago, 14. — Les chefs des employés des usines viennent de soumettre aux directeurs des chemins de fer des conditions de règlements de la grève, conditions qui ont été acceptées, et qui termineront la grève.

On s'attend que les employés de plus de 50 chemins de fer vont signer ce règlement.

HARDING ET LA GREVE

Washington, 14. — Le gouvernement prépare des plans pour empêcher les effets désastreux de la grève des employés des usines de chemins de fer. Le président Harding veut que cette grève soit réglée.

—oOo—

LA LIGUE NATIONALE DE COLONISATION

M. le Dr P. H. Bédard, président de la Commission des Finances de la Cité de Québec et 1er vice-président général de l'Alliance Nationale, a bien voulu accepter le poste de président de la Ligue Nationale de Colonisation, pour succéder à M. le Chevalier J. N. Bastonguay, président-fondateur. Le nouveau Président faisait déjà partie, depuis quelques années, du conseil de la Ligue.

Le premier vice-président de la Ligue Nationale de Colonisation, M. A. S. Bédard, entrepreneur, exercera en même temps, à l'avenir, les fonctions de gérant général, que remplissait aussi M. J. N. Gastonguay.

LE CHEMIN DU SUCCES — Nos CARTES D'AFFAIRES — LE CHEMIN DU SUCCES

BUANDERIE

QUEBEC Téléphone: 5491 — LEVIS Téléphone 503w

BUANDERIE DE LEVIS

Lavage pour Familles.
Lavage et repassageau complet.

12c la livre

COMPTABLES.

LS.-PH. MORIN, L. A., C. G. A. — L.-EUG. BARRY, L. A., C. G. A. — LEON COTE, C. A.

MORIN, BARRY & COTE

COMPTABLES LICENCIES
SYNDICS AUTORISES
Comptabilité, vérification, arbitrage, Liquidation, Organisation, Direction.

Représentants de : The Shaw Correspondence School, Toronto. 116, Côte de la Montagne.

MEDECIN

Dr LOUIS J. LACASSE

Ex-élève des hôpitaux de Paris.
Médecine générale. Spécialité: maladies des femmes.
Téléphone 831J
Hres de consultations de 9 à 11 a. m., 2 à 4 p. m., 7 à 8 p. m.
20, rue Ste-Famille, QUEBEC

MEDECINS

Paquet & Paquet

Chirurgiens.

SPECIALITES: Chirurgie générale, voies génito-urinaires, chirurgie abdominale.
BUREAUX: 71, RUE STE-ANNE, QUEBEC
Heures de consultation : 9 à 10 h. A. M. — 2 à 5 h. P. M.
TELEPHONE 1501.
Résidence: Dr Albert Paquet, 49 D'Auteuil. Tél. 156
Résidence: Dr Achille Paquet, 81 Ste-Anne. Tél. 2309

MEDECIN

Dr MARCEAU PAUL V.

Diplômé de l'Université de Paris,
Ancien Externe, Hôtel-Dieu de Paris.
Spécialités: Maladie de l'estomac et des intestins et chirurgie générale.
218 rue St-François, Téléphone 7727
Hres de consultations jusqu'à 10 h., a. m., 4 h., p. m., 8 h p. m.

NOTAIRES

Oscar Hamel — Rod.-E. MacKay

Etude de

HAMEL & MACKAY

Placements sur obligations municipales, scolaires et de fabriques. Achats et vente d'obligations.

Représentants de Versailles-Vidricaire-Boulais Ltée. pour la vente des obligations municipales

BUREAUX : Déménagés dans l'Edifice de la Banque Nationale, rue St-Pierre, Québec. Téls. 8620-8621

Architecte

J.-S. BERGERON
Diplômé A. A. P. Q.
145, rue St-Jean, Québec
Tél. 4256

Architecte.

L. AUGER
Bureau, 89, rue St-Jean, Québec.
Téléphone 1909.
Téléphone à Lévis 489-J

Avocat

HECTOR LAFERTE
C. R., M. P. P.
14, rue St-Pierre
QUEBEC
Tél: 7196.

Avocats

Dorion & Dorion
Avocats et Procureurs
Tél. 1902-1903
Immeuble "Quebec Railway"
Résidences
Tél: 3402 s 4 — 297J
C.-N. DORION F. D.

Assurance.

Albert Jobin — Eugène Jobin
A. & E. JOBIN
Assurances générales
111, Côte de la Montagne
Bloc Morin
Tél: Bureau 2048 — Résidence 2046
QUEBEC.

Avocats.

H. Fanning Gosselin, B. A., LL. L.
Chs-Ed. Gobeil, B. A., L. Ph., LL. L.
GOSSELIN & GOBEIL
Avocats et Procureurs
14 rue St-Pierre
Tél : 6959

Accordeur d'Orgue.

LOUIS JALBERT
expert dans le montage, l'accord et la réparation des orgues et pianos. Dix années à l'emploi de la maison Casavant Frères, St-Hyacinthe. Ouvrage garanti, prix modérés. Aussi phonographes Cassavant à vendre.
70, Maisonneuve

Boucher

DONAT LAVOIE
128 Côte du Passage
Téléphone 23, LEVIS
Viandes et légumes de toutes sortes. Satisfaction garantie.

Buanderie

Vêtements de Dames et Messieurs nettoyés, teints et pressés comme neufs.
Buanderie et Teinturerie modernes
Pfeiffer
4, rue McMahon, Québec
Téléphone 823-524

Boulangerie.

La Boulangerie Nationale
J.-E. COUTURE, Prop.
Spécialité: PAIN enveloppé. Livraison dans toutes les parties de la ville.
Propreté, Qualité service
PROPRETE, QUALITE SERVICES
16, rue St-Ignace, Qué.
Téléphone 2129.

Cierges.

J.-C. FRENETTE
609, rue St-Vallier,
Fabricant de cierges, bougies, encens, fourniture pour luminaire d'églises, etc.

Dentiste

Tél. 2153-w.
Dr Alph. DION
Chirurgien-Dentiste
24 Côte du Palais Québec
Hres. de bureau : 9 à 12 hres. a. m.: 2 à 5 hres. p. m. et 7 à 8 hres. p. m.

Dentiste.

Téléphone :
Résidence 6693J
Bureau 6693w.
Dr Elie JOBIN
Chirurgien-Dentiste.
Heures de bureau
9 A 12 A. M.
2 à 5 P. M.
7 A 9 P. M.
369 rue St-Joseph, Coin St-Anselme, Québec.

Diphtérine

Dr N. LACERTE
LEVIS
Propriétaire de la "DIPHTERINE."
Puissant remède contre la diphtérie et toutes affections de la gorge, des bronches et des poumons; grippe et coqueluche, qu'elle arrête souvent en 8 à 12 jours.

Entrepreneur-général.

J.-EMILE BRETON
259, rue Richelieu.
Tél: 6793 Québec.
Spécialité : Menuiserie et ouvrages en ciment de tout genre.

Entrepreneurs menuisiers

P. JOBIN,
117½ Latourelle
J. JOBIN
286, St-Olivier
Téléphone 2833.
P. JOBIN & FRERE
Entrepreneurs menuisiers
Atelier : 286, rue St-Olivier, Québec.

Epicerie

LOUIS-VALERE GUY
Marchand-épicier
119, rue St-Georges
Tél. Bell, 50 LEVIS

Entrepreneur-Général

Résidence :
2, Côte du Palais
Téléphone 5376J
CHARLES BEDARD
Entrepreneur-Général
Bureau et atelier:
4 Côte du Palais, Québec
Téléphone 5376W

Ent. Peintre

NAP. PELCHAT,
ENTREPRENEUR-PEINTRE
Marchand de peinture et papier tenture.
Estimés fournis sur demande.
Prêts à faire concurrence sur toute entreprise.
182-184, rue Bayard.
Tél: 6980 Québec.

Entrepreneur-Maçon

EMILE FRENETTE
ENTREPRENEUR-MACON
208, rue Crémazie, Tél: 4840
Résidence 5, Avenue Bougainville, Tél: 2031M

Entrepreneur

Tél. 2192 Fondée 1850
Rousseau & Frères
Tournage, découpage et modèles pour escaliers et vérandas, formes pour manchonniers, jeux de croquet.
Galac à vendre.
40, Dorchester, Québec

Epicier

FELIX COTE
Coin des rues Des Franciscains et de l'Alverne.
Tél: 6162 QUEBEC
Fruits et légumes de toutes sortes. Epicerie de choix. Commande par téléphone exécutée avec promptitude.

Garage

Tél: Jour: 7753
Nuit: 7350
ALPHONSE AUGER
18½ Ave. Turnbull
SPECIALITES:
Remorquage et réparations promptes et garanties. Service courtois et efficace par Mécaniciens et Electriciens experts.

GARDE-MALADE

Mademoiselle Gertrude Dunstan,
Garde-Malade,
416, rue St-Jean,
Québec.
Tél. 6075

LIBRAIRIE

A.-O. PRUNEAU Enrg.
60, rue St-Jean, Québec
Librairie — Jouets — Ornements d'église — Nouveautés de toutes espèces.
Tél : 1932

Médecin

Tél: 6418
Dr JOS PARADIS
Médecin Chirurgien.
Heures de bureau :
2 à 4 après midi.
7 à 8 le soir.
122, 1ère Avenue

Médecin

DR G.-ANTOINE GRONDIN
Médecine générale et spécialement accouchements et maladies des femmes.
Heures de Consultations.
9 à 11 heures a. m.
2 à 4 heures p. m.
7 à 8 heures p. m.
93 Ste-Anne, Tél: 6689J

Médecin Chirurgien

Dr G. GREGOIRE
Ex-interne de médecine de l'Hôtel-Dieu de Québec — assistant au dispensaire antituberculeux.
Heures de bureau :
1 à 3 heures P. M.
6½ à 8 heures soir.
940, rue St-Vallier.
Tél: 2078

Médecin.

Téléphone 822R.
Dr. J.-M. Dagneau,
ex-interne des hôpitaux de Paris. Spécialités : Yeux, Nez, Gorge, Oreilles.
Consultation: De 2 à 5 heures P. M., de 7 à 8 h., P. M.
369½ rue St-Joseph.

Medecin

Téléphone 7061
Dr ALBERT JINCHEREAU
Spécialiste
YEUX, NEZ, GORGE et OREILLES
Consultations.
(2 heures à 5 heures le soir.
64, rue de l'Eglise, Québec.

Marbrier

Résidence: 1351 rue St-Vallier
Tél: 2967
J. A. ROLLAND
Ouvrages de toutes sortes, Monuments, Epitaphes et Lettrages.
GRANIT: Une spécialité
1285 rue St-Vallier, Québec.

Métaux électrolysés.

LA GALVANOPLASTIE CANADIENNE LTEE,
515½, rue St-Jean,
Téléphone 3759 Québec.
Nicklage des accessoires d'automobiles.
Réparation de vases sacrés.

Marchand-Epicier.

LAUREAT BROUSSEAU
Téléphone 898
Poissons, légumes, fruits, chaux, Etc.
Tabac de toutes sortes.
289, rue Saint-Paul, Palais.
En face de la gare Ste-Anne.

Monument

Ant. Villeneuve
Marbrier, tailleur de pierre, spécialité, gravage sur marbre, granit et pierre, aussi en vente, monuments et épitaphes à très bas prix. Dessins seront envoyés par la poste sur demande.
2e rue, Limoilou, T. 7047

Marchand de fourrures

Dessinateur de patrons diplômé
ULDERIC BEDARD
Marchand et Manufacturier de fourrures.
Réparation de fourrures faite à ordre.
Coupe garantie
Tél: 7650 w-j.
242 rue Richelieu
Québec.

Notaire

L. C. JACQUES
Argent à prêter sur hypothèques. Administration générale. Achats et ventes de propriétés et de créances.
Edifice "Quebec Railway" Chambres 304-305, 3ème plancher. Tél. 1482

Plombliers

JOBIN & PAQUET, Enr.
Ferblantiers, Plombiers et Electriciens.
94, Côte d'Abraham
Téléphone 1089W.
Rés. 1089J

Pour automobiles

Tél : 2278-w.
AMBROISE TREPANIER
Confection de capottes d'automobiles, couvertures de sièges, rembourrages de toutes sortes.
Aussi Peinturage et Vernissage.
232 rue Massue, Québec

Peintres.

Tél: 5562-w
LAFLAMME & CARON
Peintres-décorateurs
Lettrage, Tapissage et Imitation de tout genre
Spécialité pour église.
Ouvrage garanti.
26 rue Signal, Qué.

Prélarts et tapis.

M. Lamy de Québec, Limitée
85, rue Grant, QUEBEC.
Pour vos tapis et prélarts, voyez Lamy de Québec, Limitée.

Penitre-Décorateurs

GARNEAU & COTE
Angle des rues d'Aiguillon et Déligny.
N. Garneau — Fort Côté
Tél : 3087J — 2851-W
Magasin, 926-J
Spécialité : Nettoyage d'églises, imitation des bois, marbres, etc.

Quincaillier

ARTHUR FRENETTE
194, rue Crébazie,
Quartier Belvédère,
Téléphone 1775 Québec
Quincaillerie de construction, de ménage et de luxe. Matériaux de construction.
J.-Isidore Maranda, Gér.

Restaurant.

EMILE BOURGET
Le Restaurant Populaire
7, rue St-Louis
Tél: 208, LEVIS
Fruits et Légumes en gros et détail
Pâtisseries, Gâteaux de Noces, Chocolats, Bonbons à la livre, Bonbonnières,

QUEBEC MONTREAL

Plusieurs trains rapides par la voie insurpassable du Pacifique Canadien.

Le Pacifique Canadien offre entre Québec, (Gare du Palais) et Montréal, (Gares Windsor et Viger), le service de trains le plus rapide, le plus commode et le mieux aménagé. Comme depuis longtemps, c'est encore le service sur lequel le public voyageur peut compter.

DEPARTS DE QUEBEC — (Gare du Palais.)

8.00 a. m., dimanche excepté.—Arr. Montréal (Gare Viger) 2.15 p. m.

12.30 p. m., tous les jours. — Arr. Montréal (Gare Windsor) 5.30 p. m. (Course de cinq heures)

3.40 p. m., dimanche excepté. —Arr. Montréal, (Gare Viger), 8.40 p. m., (Course de cinq heures.)

11.10 p. m. tous les jours. — Arr. Montréal (Gare Viger) 6.00 a. m. — Montréal (Gare Windsor) 6.30 a. m.

ARRIVEES A QUEBEC — (Gare du Palais.)

6.00 a. m., tous les jours. — Dép. Montréal (Gare Windsor) 10.45 p. m. — Dép. Montréal (Gare Viger) 11.10 p. m.

1.00 p. m. tous les jours. — Dép. Montréal (Gare Windsor) 8.00 a. m. (Course de cinq heures.)

2.40 p. m., dimanche excepté.—Dép. Montréal (Gare Viger) 8.40 a. m.

7.30 p. m., dimanche seulement. —Dép. Montréal (Gare Viger) 1.30 p. m.

9.15 p. m., dimanche excepté. —Dép. Montréal (Gare Viger) 4.00 p. m. (Course de cinq heures.)

L'heure normale de l'est régit le mouvement de tous les trains; pour convertir au système de "l'heure d'été", ajouter une heure.

Le matériel roulant de ces trains est des plus modernes et offre le maximum du confort : voitures de première et seconde, wagons-salon-bibliothèque observatoire, wagons-salon à buffet et wagons-restaurant sur les trains de jour, wagons-lits à compartiments sur les trains de nuit.

Pour renseignements supplémentaires, billets, location de places, etc., s'adresser aux bureaux des billets, 30 rue St-Jean, Tél: 93; Chateau Frontenac, Tél: 1840 et à la gare du Palais, Tél. 683.

CHS.-A. LANGEVIN,
Agent du Trafic-Voyageur.

Pension Privée.

Madame Bella-D. SAMSON
185, St-Jean,
Tél: 7084, QUEBEC
Belles grandes chambres à louer et pension si désirée.

Boulangerie.

Boulangerie Electrique Idéale.
599, RUE ST-JEAN
Tél: 7487 Prop. Ernest Fortier, Québec.
Pain au lait, pain bis, pain au son, pain parisien Prioche. Pâtisserie de tout choix et de première qualité, gros et détail. Ordre spécial fait sur commande.

PLUS QU'ELLE MEME.

Par Bérard et Foisy. Un roman canadien à la fois pratique et touchant. Prix 90 sous franco, au Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne Québec.

FEUILLETON DE L'ACTION CATHOLIQUE

LA VOIE DOULOUREUSE

PAR M. LE MIERE

PREMIERE PARTIE

No. 26

A Carolles, vers le débouché de la vallée des peintres, il y avait une villa toute neuve, dont les murs de briques faisaient des taches roses dans l'enchevêtrement des rameaux. La grille, portant sur une plaque l'inscription : "Les Iris", flambait dans l'éclat de l'heure dorée, quand les deux cyclistes entrèrent, poussant leurs machines sur l'allée scintillante de mica. Tandis qu'ils montaient le perron, une femme se dressa devant eux.

Elle avait les cheveux tout blancs, et ces cheveux de vieille contrastaient douloureusement avec la taille, d'une minceur encore gracieuse.

—Mes enfants! s'écria-t-elle ; mes chers petits enfants !

Elle les tenait à pleins bras, appuyait tous à tour sur les deux jeunes visages sa figure maigre, altérée, aux tempes creusées et bleuies comme par la pression incessante d'une main de fer.

—Chère maman, répétaient-ils en lui rendant ses baisers.

—Vous arrivez bien, mes chéris, je suis toute seule, reprit-elle en les entraînant vers la maison.

—Comment cela ? fit René. Et Paul ?

—Son père est venu le chercher hier en auto, pour l'emmener je ne sais où...

La voix musicale de Juliette avait changé, depuis la jeunesse, au point de devenir méconnaissable : elle était très voilée, avec des fléchissements soudains.

—Paul s'ennuie à Carolles, expliqua Mme Châtellier, il aimerait une plage plus mondaine.

—Il s'ennuie vite partout, remarqua Marie-Anne ; et quand doit-il rentrer ?

—Je ne sais pas non plus... Personne ne me l'a dit.

Elle parlait avec une grande douceur, faisant allusion, très naturellement, à un état de choses bien connu et consacré par l'usage.

—Venez vous reposer tout de suite, mes petits enfants, ordonna-t-elle; la course a été longue, dans la chaleur du jour.

Puis elle voulut leur servir le thé, dans le salon, en face de la fenêtre ouverte sur la perspective enchanteresse du port du Lude.

Alors, demanda-t-elle, en glissant çà et là, de son allure silencieuse et comme furtive, vous avez beaucoup prié pour votre maman ?

—Oui, oui, répondirent-ils à la fois.

—Et pour tout le monde ?

—Pour tout le monde, répéta la jeune fille avec un regard lointain, légèrement durci.

René tira de sa poche un écrin.

—Tenez, maman, un coq de montre. Vous n'aimez guère les bijoux, mais j'ai pensé que celui-là vous plairait à titre de curiosité. Il y a, au musée du Mont, une collection remarquable de ces vieilles petites choses.

—Oh! c'est ravissant, merci, mon chéri, fit-elle, examinant les ciselures originales de l'objet monté en broche.

Les prunelles de l'adolescent brillèrent d'un lueur fugitive ; il aimait tant sa mère !

Marie-Anne, répondant aux questions de Juliette, fut interrompue par trois coups de corne qui déchirèrent l'espace ; l'instant d'après un ronflement puissant fit trépider les vitres. Mme Châtellier se leva. Déjà un pas sonnait sur les degrés du seuil. La porte du salon fut poussée par une main vibrante, et un très jeune homme, en costume de chauffeur, s'avança :

—Tiens! bonjour la compagnie, fit-il en apercevant le frère et la soeur. Alors, on se restaure, dans ce pays-ci? Je m'invite.

Et il rafla d'un geste drôle, tout ce qui restait de petits fours dans une assiette. Cela fait, il tendit la main à René, embrassa Marie-Anne.

—Et moi, Paul ? dit Mme Châtellier en s'approchant.

—Ah ! maman... Je ne vous apercevais pas dans votre coin.

Juliette retenait son grand fils par le bras, essayant de le regarder dans les yeux.

—Comme je suis heureuse de te revoir déjà! murmura-t-elle. Tu m'avais quittée si brusquement ! Et ton père ?

—Il cause avec le jardinier... Il arrive...

Le jeune homme se débarrassait de son pardessus, et, sans plus de façons, en chargeait sa mère. Mme Châtellier s'éclipsa, le retour inopiné de son mari l'obligeant à divers préparatifs.

Marie-Anne sucra une tasse et la tendit à son frère aîné ; il but à petits coups, avec une satisfaction gourmande, en s'arrêtant parfois plus longuement pour humer la fraîcheur qui arrivait de la mer en traversant les verdures.

E. CAR.

Paul Châtellier était de taille moyenne, souple et joliment tournée. Ses traits, irréguliers, mais assez fins, devenaient séduisants quand les crocs de la moustache noire se retroussaient dans le sourire. Les yeux accusaient la forte myopie qui avait fait dispenser le jeune homme du service militaire, et leur expression était extraordinairement mobile, tour à tour câline, moqueuse, indifférente, ennuyée. L'âme se dérobait, sous ce regard-là, comme le fond d'une eau sous des reflets multicolores et papillottants. En réalité, il n'y avait personne de plus déconcertant que ce garçon, qui, à première vue, semblait tout en dehors, et dont la personnalité réelle était très difficile à saisir.

—Alors, vous vous êtes bien amusés, reprit-il narquois, en se renversant sur le dossier de son fauteuil.

—Il fallait venir avec nous, répondit la jeune fille ; c'était jour de grande marée, nous tombions à souhait pour contempler le gouffre dans toute sa splendeur.

—Oui, oui, très intéressant... La huitième merveille du monde, chacun sait cela, répliqua Paul du bout des lèvres, mais pour nous autres, c'est archi-connu... tellement connu que cela en devient "rasant".

Marie-Anne tressaillit à ce terme d'argot s'appliquant à pareil objet. Quant à René, sa physionomie était de glace.

—Que voulez-vous! reprit le jeune homme; tout le monde n'est pas artiste comme toi, ma très chère soeur, ni philosophe comme toi, mon illustre frère !

—Oh! tu es de la race des gens pratiques, des utilitaires, c'est très connu aussi, riposta René en le fixant d'un étrange regard.

Paul rougit légèrement : il avait senti la pointe cachée, et il se rebiffa :

—Eh bien! après ? Vous avez beau faire les éthérés, et flâner poétiquement parmi les vieilles pierres... je voudrais bien savoir, ce que vous diriez tous deux, si, en rentrant chez le papa, vous ne trouviez point la table servie ! De l'argent, il en faut ! Il en faut beaucoup. Il n'y a plus que cela de vrai, par le temps qui court.

—Tu te fais plus noir que tu ne l'es, reprit la jeune fille au bout d'un silence ; sans quoi on ne daignerait pas te répondre. Un garçon de vingt et un ans, capable d'émettre sérieusement de pareilles théories, serait un phénomène dangereux qu'il s'agirait de fuir.

—Voilà une façon de maîmener les gens en prenant leur défense, s'écria Paul en éclatant de rire. Ah! cette petite Marie-Anne... elle est unique ! Dis donc, toi, le fier sicambre, au lieu de me faire une pareille tête, viens fumer avec moi sur le banc du jardin : on m'a offert, tantôt des cigares de prince !

Et, tapant sur l'épaule de son frère :

—Vois-tu à quoi sert l'argent, mon vieux ?

... Quelques instants après, Juliette descendait du premier étage, quand, en face d'elle, une porte s'ouvrit devant un homme chauve, sec et droit, à l'allure autoritaire, aux épais sourcils grisonnants, séparés par un pli très dur. C'était M. Châtellier, ancien notaire, maire de Saint-Gaud et conseiller général.

—Ah! te voilà? dit-il simplement en s'arrêtant à deux pas de sa femme, immobilisée sur l'avant-dernière marche de l'escalier. Je te cherchais. Nous aurons, demain midi, les Delmotte et les Guernin : six personnes. Déjeuner sans apparat, mais quelque chose de large... Hospitalité campagnarde. Tu saisis la nuance ?

—Oui, répondit Juliette avec le pâle sourire de ses lèvres fanées. Demain midi... Ce sera forcément improvisé.

—Tu improviseras.

En homme habitué à être obéi sans réplique, il s'éloignait, quand elle le rappela timidement.

—Henri, les enfants sont revenus.

—Ah ! où sont-ils ?

—Dans le jardin, avec Paul, je crois.

Et elle s'en retourna vers les chambres, vers la cuisine, sans même un soupir. Le temps des révoltes intérieures était bien passé pour sa fierté de femme. Afin de sauvegarder la paix apparente de la maison et d'épargner aux enfants le spectacle funeste de certains conflits, Juliette avait accepté avec résignation d'être l'épouse effacée, refoulée dans l'ombre... celle qui n'est plus jamais honorée d'une confidence, jamais consultée que pour les questions matérielles, et encore! Où étaient-ils, ses rêves d'exercer une influence sur son mari, de le ramener peu à peu, par la persuation, par l'amour, aux idées chrétiennes? Elle n'avait rien pu, tandis qu'elle était jeune et belle: que pouvait-elle maintenant, pauvre créature vieillie avant l'âge ? Lentement, degré par degré, elle avait gravi pendant vingt ans son calvaire ; elle irait jusqu'au bout, n'espérant plus qu'en l'un de ces miracles, parfois accordés aux larmes secrètes et aux humbles dévouements.

Comme elle passait devant la chambre des garçons, elle crut y saisir un petit bruit.

—Es-tu là, Paul ? demanda-t-elle à travers la porte.

—Entrez, maman, répondit-il sans se déranger.

Le jeune homme, en élégant complet d'intérieur, achevait son cigare sur le balcon :

—Je venais voir si tu avais tout ce qu'il te fallait, dit Mme Châtellier d'une voix caressante.

—Tout, maman ; soyez tranquille.

(A suivre)

PAR UNE MERE

POUR LES MERES

"Les grandeurs de la maternité chrétienne"; un beau et bon livre, plein de réconfort, d'esprit surnaturel et de bons conseils; répondant au voeu d'un célèbre prédicateur: "Sauver la famille en rehaussant dans les âmes l'idéal de la maternité chrétienne et en replaçant à son front sa véritable auréole, la douce et glorieuse auréole du dévouement et du sacrifice."

Près de 350 pages.

Prix : 75 sous, franco; au Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec, Casier, 126

MOIS DE MARIE

A l'usage des personnes occupées; une brochure, dix sous; la douzaine, $1.00.

Au Secrétariat des Oeuvres 105 rue Ste-Anne, Québec. Casier 126.

BRYANT & FRERES

LIMITEE

Membres de la Bourse des Mines, 84 rue S.-François-Xavier, Montréal

Bureau chef des stocks Miniers.

Listes quotidiennes des cotations sur demande.

Service privé et très étendu du Telegraphe.

Connections et facilités de Courtage.

Etabli en 1899.

15EME ANNEE No 4858 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI, 14 SEPTEMBRE 1922

Le grand moyen, après les enseignements de l'Eglise et de ses pasteurs, de conjurer le péril qui nous menace, consiste dans l'oeuvre de la presse catholique.

Card. L.-N. BEGIN,

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique

« Instaurare omnia in Christo »

Mettre de côté de semblables moyens, c'est se condamner à n'avoir aucune action sur le peuple, et ne rien comprendre au caractère de son temps.

Pie X au Cardinal Bégin, 27 mai 1907.

Les troubles ouvriers

Le Jeudi, 14 septembre 1922

I

Analysant la situation des plus difficiles que les grèves actuelles font à l'ordre social et la menace constante qu'elles constituent pour l'avenir, l'"*Evénement*" de cette ville pose la question : *"D'où cela vient-il"* ?

Mauvais vouloir des patrons, manque de conscience chez les groupes ouvriers sont des causes certaines des malaises qui se produisent dans la vie économique. Mais, dit-il, il y a plus. Quoiqu'on n'en parle que rarement, l'influence des chefs ouvriers est pour beaucoup dans un grand nombre de conflits entre le capital et le travail.

L'organisation ouvrière s'est développée rapidement et les chefs bénévoles des syndicats ont été remplacés par des directeurs dont les traitements sont bientôt devenus aussi considérables que ceux des chefs des Etats- où ils existent.

De ces chefs les uns furent des hommes de valeur ; les autres des intrigants :

"Mais, là comme ailleurs", écrit l'"*Evénement*", *"il n'y a pas eu que des hommes dignes, intègres et forts à capter la confiance de leurs compagnons, il y a eu des ambitieux, des cupides des hommes peu scrupuleux, et ceux-ci, quelque peu nombreux qu'ils soient, ont jeté le discrédit ou la méfiance sur les chefs ouvriers en général, par le peu de cas des droits d'autrui qu'ils ont fait soit dans leur conduite privée soit dans leurs agissements officiels. Le rôle d'un chef ouvrier est de veiller aux intérêts de sa classe, de mener à bonne fin les justes revendications des seins, mais non de pérorer à coeur d'année contre le patronat, le capital, la haute finance. Le rôle du chef ouvrier ne devrait pas être seulement de prêcher la guerre des classes, de raviver le mécontentement, d'empêcher qu'une entente viable et satisfaisante puisse s'établir : le chef ouvrier devrait être avant tout un pacificateur, défendant au dehors avec l'énergie d'un lion les droits de ses hommes, mais rappelant aux siens, chez eux, ce qu'ils doivent à leurs employeurs, prêchant le calme, la tolérance, le bien général plutôt que l'intérêt égoïste et sordide"*.

* * *

Précisément

Rarement considérations plus justes ont été émises par un journal.

Très souvent ce fut le besoin de prouver leur utilité et la nécessité de justifier les gros salaires qu'ils touchaient, qui poussèrent chefs syndicalistes à provoquer des conflits dont les ouvriers et le public ont payé tous les frais.

Il n'y a pas de grèves avantageuses aux classes ouvrières.

Si, quelquefois, pour une question de principe, c'est un mal nécessaire, c'est toujours un mal à cause des privations qu'elles imposent et des haines qu'elles font naître.

Malheureusement, on est porté à rendre les chefs ouvriers responsables d'une mentalité générale chez la classe ouvrière.

Aujourd'hui, dans toutes les organisations internationales, le patron est un ennemi pour l'ouvrier. C'est la conviction qui a été créée par l'opposition systématique que les chefs d'industries ont maintenue contre l'organisation syndicale.

Il faut admettre que l'organisation ouvrière a été rendue nécessaire par la condition misérable qui était faite à l'ouvrier isolé. Groupés, les travailleurs se sont sentis plus forts et ils ont profité de leur force pour se faire respecter et se faire payer.

Autant ils ont eu de difficultés à conquérir leur indépendance, autant les ouvriers se sont montrés exigeants et obstinés quand ils ont trouvé l'occasion d'imposer leurs quatre volontés.

* * *

Camps retranchés

Nous sommes actuellement à l'époque où le syndicalisme a atteint le maximum de sa puissance. L'ouvrier organisé tient dans sa main le sort des peuples. Il peut déchaîner la guerre civile, la famine et la ruine, s'il le veut et, dans bien des cas, les gouvernements sont obligés de capituler devant ses menaces.

De plus, dans l'état d'esprit actuel, le capital et le travail représentent deux camps retranchés s'épiant, se surveillant, tachant de saisir le point faible de l'adversaire pour l'attaquer et lui extorquer des concessions basées bien plus sur la faiblesse de l'autre que sur la justice et l'équité.

Les rapports entre patrons et ouvriers sont un jeu de balance.

Quand le travail presse, que la main d'oeuvre devient rare, que les circonstances exigent un travail intense, le plateau de l'ouvrier emporte l'autre et le patron est forcé d'accepter toutes les conditions qu'on veut bien lui imposer.

Quand le travail se fait rare, quand les chômeurs sont nombreux, le patron prend sa revanche et l'ouvrier souffre même en travaillant, parce qu'il est peu payé et que les conditions de travail son plus dures.

En tout temps le public souffre de cet état de choses parce que la vie est chère, parce que la prospérité est instable, parce qu'une crise est toujours imminente. Il est pris entre l'enclume et le marteau.

Nous traversons une de ces crises. Les mineurs se sont mis en grève. Ils savent que l'Amérique du Nord ne peut se passer de charbon. Une disette de combustible signifie la mort par le froid et la faim ; car, sans charbon, non seulement on ne peut chauffer les maisons, mais on paralyse les transports et les industries, deux choses essentielles à la vie de notre société.

Où trouver le remède à une telle situation ? C'est ce que nous verrons prochainement.

J.-Albert FOISY.

ECHOS DES MISSIONS

L'OEUVRE APOSTOLIQUE A FAIRE

Rien n'est brutal et tranchant comme un chiffre. A l'heure où, derrière le Pontife romain, tous les ouvriers de la plume et de la parole mènent une croisade ardente pour fournir aux missions les bras et les ressources qu'elles attendent dans l'angoisse, il nous a paru excellent de mettre sous les yeux de nos lecteurs la statistique religieuse de l'Univers. Elle vaut tous les arguments ; et, même froidement détaillée, elle ne peut laisser indifférent un coeur vraiment chrétien.

La population globale du monde est approxmativement de 1,726 millions d'habitants.

Vous lisez bien, n'est-ce pas ?

Un milliard, sept cent vingt-six millions.

Sur ce nombre on peut compter 665 millions de chrétiens.

Mais parmi ces 665 millions de chrétiens il n'y a que 305 millions de catholiques.

305 millions de catholiques conre un milliard 421 millions de païens, d'hérétiques ou de schismatiques ! C'est-à-dire seulement un peu plus du sixième de notre petit astre est guidé par le Symbole de Nicée et le Concile de Trente.

Voici d'après l'édition de 1922 de l'**Annuaire pontifical** le détail de cette statistique religieuse :

Population du globe	1.726 millions
Catholiques	305 millions
Protestants	202 millions
Schismatiques	158 millions
Juifs	16 millions
Mahométans	230 millions
Bouddhistes	500 millions
Hindous	200 millions
Fétichistes	100 millions

Si les païens seuls, qui forment une armée de un milliard trente millions, passaient devant nous en rangs de quatre, le défilé durerait six ans et demi !

Pour convertir cette multitude d'infidèles, l'Eglise catholique dispose d'une armée de 15,630 prêtres missionnaires.

A côté de 5,630 prêtres indigènes il y a près de 10,000 missionnaires, originaires de pays civilisés. Ils sont assistés par environ 26,000 Frères et Soeurs missionnaires (5,300 Frères et 20,850 religieuses), parmi lesquelles un très grand nombre d'indigènes.

Cela donne une moyenne de 1 prêtre missionnaire pour 65,000 païens, dispersés sur une superficie de plusieurs centaines de kilomètres carrés.

La moisson est donc bien grande : elle est immense.

S'il y avait dix fois autant de prêtres, il n'y en aurait encore qu'un seul pour 7,000 païens !

Voilà le problème !

Quelle attitude prenons-nous en face de lui ? Nous n'en connaissons que trois.

L'attitude de l'**effroi**, de la terreur. "Quoi, si peu ! Quoi, après tant de siècles de si maigres conquêtes ! Oh ! cette marche lente de la vérité ! Serait-elle donc frappée d'impuissance ! Cette catholicité de l'Eglise, quelle pauvre chose ! Oui, elle est sur tous les continents, mais avec quels chétifs contingents parfois ! Pourquoi tant d'âmes assises à l'ombre de la mort, et qui y meurent ? Ma raison se perd à vouloir méditer ces chiffres, et ma foi tremble ! Que votre règne arrive, ô mon Dieu ! **Adveniat regnum tuum !**

L'attitude de la **pitié**. Une compassion immense saisit l'âme du chrétien fervent qui réfléchit sur cette statistique, la compassion de l'homme riche, du fils de famille, qui voit, qui touche, qui sent la misère, veut la soulager et ne sait par où commencer, tant elle lui apparait grande ! — Le **Misereor super turban** de l'Evangile !

Et enfin l'attitude que nous adoptons ordinairement, l' **insouciance, l'indifférence**, le j'menfoutisme. "Tiens, tiens, ils sont tant que cela qui n'ont pas la foi ! Je ne l'aurais pas cru. Dommage ! Ah bah ! Le Bon Dieu aura des miséricordes spéciales pour ces malheureux. Et puis s'en portent-ils plus mal ? Une responsabilité de moins sur leurs épaules : faut-il les plaindre" ? Et chacun retourne à ses affaires, à ses passions, à ses bagatelles, sans plus s'apitoyer sur cette cécité morale des cinq sixièmes de l'humanité vivante.

(Le Bulletin Salésien).

EN PASSANT

ALLONS-Y GAIMENT !

Une dépêche de Riga au "Times" dit que, suivant des chiffres officiels bolchévistes, la Cheka a exécuté 1,766,118 personnes avant de prendre le nom d'administration politique suprême, en février dernier.

Ce total comprend 6,775 professeurs et instituteurs, 8,800 médecins, 355,250 autres intellectuels, 260,000 prêtres, 54,650 officiers, 260,000 soldats, 59,000 hommes de police, 12,950 propriétaires terriens, 192,350 ouvriers et 815,100 paysans.

Il se peut bien que l'on ait oublié quelques petites additions ici et là, comme dans tout bureau de statistiques.

Et l'on n'a pas terminé la besogne.

Rentré à Rome après la bataille de la Porte Colline, le dictateur Scylla ne fit périr que cent mille Romains. Ça ne vaut plus la peine d'en parler.

La révolution française — qui fut d'après Maurice Talmeyr l'oeuvre des francs-maçons et des juifs — ne massacre qu'un million de victimes.

Il faut dire qu'au temps de Fouquier-Tinville, de Collot d'Herbois, de Carrier, la civilisation était moins avancée qu'aujourd'hui !

En outre, à Moscou, le juif opère lui-même. En France il avait marché l'affaire par l'intermédiaire encore maladroit de francs-maçons et de démagogues illuminés.

C'est la loi du "progrès indéfini" !

F. B.

TERRE DE LANGUE FRANÇAISE

Le "Petit Parisien" — qui joue, à Paris, en plus distingué, le rôle de la "Presse", à Montréal, et abreuve de jaunisme et de nouvelles à sensations un million et quelques mille imbéciles, — publiait, il y a quelque temps, cet entrefilet.

"C'est chose décidée, parait-il, quelques artistes, et non des moindres de la Comédie-Française, doivent aller cet automne donner une série de représentations dans les principales villes du Canada.

Ils y trouveront des spectateurs comprenant non seulement notre langue, mais toutes les finesses de notre langue, car le Canada, colonie française avant de devenir anglaise, a fidèlement conservé la tradition de ses premiers colons. Les Canadiens parlent le français avec une grande pureté, comme on le parlait au dix-septième siècle ; Molière leur sera familier comme un contemporain.

Ils ont même gardé la prononciation de cette époque, ce qui est très caractéristique pour la diphtongue oi : ils disent toujours le roué, la loué, pour le roi, la loi, etc.

Mais il n'ont pas gardé que la langue : ils ont conservé leurs sympathies françaises très ardentes, qu'ils savent concilier avec leur loyalisme : ils l'ont bien montré pendant la guerre.

Nos artistes ne se croiront donc point en pays étranger sur cette terre de langue française".

Je marque un bon point pour le "Petit Parisien". Vraiment, nous avons un grand besoin que l'on répète partout et sur tous les tons : les Canadiens-français ne sont pas des sauvages et ils parlent le français !

Voici une anecdote à preuve de mon avancé. Elle m'a été racontée dernièrement.

Un Père Eudiste, de Bathurst, Nouveau-Brunswick, et d'origine française était arrêté, il y a quelques jours, sur la Grande Allée, ici, à Québec, par un Américain, d'apparence distinguée, qui lui disait en anglais :

—"Mon Père, vous êtes français?

—"Oui, monsieur.

—"Dites-donc, mon Père, les gens de cette province parlent-ils le français de France, ou un patois quelconque ?

—"Ils parlent un excellent français, monsieur, réplique le Père, et avec une grande pureté. Cette histoire de patois est, du reste, une sottise née de l'ignorance présomptueuse de nos amis de Toronto".

C'est édifiant. Et nous en prendrons notre parti bon gré mal gré; il n'y a pas moyen de tuer cette ineptie.

Toutefois, il convient de remercier le "Petit Parissien" qui, cette journée-là nous a rendu service.

F. B.

STATUES AMERICAINES

Sur la Côte de l'Atlantique, à l'entrée du port de New-York, se dresse une statue de la "Liberté", symbole d'une foule de choses, et particulièrement de la très grande latitude que la loi américaine accorde à toute nationalité, à la race noire surtout, de s'établir à l'ombre du drapeau étoilé, sans danger de lynchage ou d'autres aménités de même acabit.

Cette statue de la Liberté est immense, comme la liberté américaine elle-même, et mesure 305 pieds de hauteur sur son piédestal.

De l'autre côté des Etats-Unis, sur la rive du Pacifique, on s'émeut enfin de n'avoir pas à présenter au regard du navigateur étranger la moindre statuette.

Et M. Frank-W. Hunter dans la revue "Business", hebdomadaire de la Chambre de Commerce de San-Francisco, vient de lancer un projet destiné à réparer cet oubli.

On fera mieux qu'à New-York et on fera pire. Mieux ; car la statue, au lieu d'être la personnification d'une froide abstraction représentera un Père Franciscain bénissant San-Francisco. Or les Franciscains ont été les premiers évangélisateurs de la Côte du Pacifique.

Mais on fera pire. La statue, en effet, qui sera placée dans l'île de Yerba Buena, à 700 pieds audessus du niveau de la mer, mesurera.... 350 pieds de hauteur ! Et donc 45 pieds plus haut que l'immense chose de New-York.

La manie des statues n'est pas toujours irrépréhensible et à propos. Cette fois, cependant, San-Francisco allait commettre un bon coup, sans ce désir fou de créer plus gigantesque qu'il n'existe ailleurs.

F. B.

CHEZ LES AUTRES

LA FRANCE D'OUTRE-MER

Dans la **Libre Parole**, de Paris, notre ami et collaborateur, M. François Veuillot, commente en termes fort sympathiques, l'excellente étude qu'a publiée en France, sous le titre ci-haut, et avant son retour au pays, notre distingué confrère M. l'abbé Lionel Groulx, directeur de l'**Action française**, de Montréal, C'est un témoignage à conserver:

M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire canadienne à l'Université de Montréal, après avoir passé quelques mois à Paris, vient de partir pour le Canada. Il nous laisse un très précieux souvenir de son séjour au pays des ancêtres. Invité par la "Corporation des Publicistes chrétiens", il leur exposa naguère, en un puissant et vivant raccourci, l'histoire et la vertu de notre ancienne colonie, de sa jeune nation. Avant de reprendre la mer, il a transformé cette improvisation rapide en une forte brochure. Elle vient de paraître, sous ce titre: "La France d'Outre-Mer"

J'ai lu bien des articles et des ouvrages sur les origines et les développements du Canada français, sur le caractère et les idées de nos parents d'Amérique. Je ne me souviens pas d'en avoir trouvé qui, sous un plus petit volume, enferment plus de substance et de vie. Tous les Français, qui tiennent à connaître exactement ce brillant et vigoureux rameau de notre famille nationale, devraient lire ce résumé. Il leur apprendrait, au surplus, avec quelle force, quelle couleur et quelle finesse on écrit notre langue, au Canada.

Et puis, cette brochure n'a pas pour seul mérite de nous révéler plus clairement et plus pleinement les Canadiens français. Elle apporte, en outre, un précieux témoignage à deux grandes vérités, dont la connaissance est plus nécessaire que jamais: la vitalité de notre race et la connexité qui s'affirme entre l'expansion française et l'apostolat catholique.

Au seuil de son étude, M. l'abbé Groulx pose une double attestation Si "coloniser, pour un pays", signifie "transposer sur un territoire vierge ses nationaux avec sa vie et sa civilisation" l'on peut déclarer que la France du dix-septième siècle' avait accompli là-bas, dans l'Amérique du Nord, le chef-d'oeuvre peut-être de toutes les entreprises coloniales" ; ce qu'elle créa, sur les bords du Saint-Laurent,"ce fut une force française, qui devint spontanément, par le pli de son esprit et de ses institutions, par la ligne droite de son histoire, une force catholique".

Toute l'histoire de la Nouvelle-France est la démonstration de ces deux formules.

Nous ne pourrions suivre le savant professeur au cours de son travail. Chaque phrase est une condensation de faits. Notons, cependant, pour répondre à certains préjugés qui persistent encore en quelques cerveaux, que, par des chiffres et des documents précis, M. l'abbé Groulx nous prouve à quel point la source de la population canadienne-française est limpide: aucun élément trouble ou malsain n'y fut expédié de la métropole, ainsi qu'on la pratiqua dans certaines colonies de relégation; aucun mélange de sang indien n'altéra la pureté du sang français. Ce fut une race de catholiques, honnêtes, entreprenants, laborieux et sains, qui s'enracina sur cette terre nouvelle et qui, progressivement, la conquit à la France et à Dieu.

Elle s'y développa, principalement sous la discipline religieuse, avec une admirable fécondité. L'émigration s'arrête vers 1667— et ce fut une première faute,— alors que le Canada ne comptait guère plus de 4000 âmes. A peu d'exception près, les quatre millions de Canadiens-Français, qui vivent actuellement au nord de l'Amérique, descendent tous de ces quatre mille colons.

Les premières générations, nées de ces fondateurs, essayèrent de garder leur sol, comme leurs âmes, à la mère-patrie. Mais, abandonnées par la France, elles ne purent lui donner que le témoignage de leur héroïsme. Alors, commença la seconde période de leur existence nationale. "Dans la première partie de son histoire, écrit l'abbé Groulx, la Nouvelle-France fut, en somme, une force française au service du catholicisme. Par une heureuse revanche des choses, la force catholique va se mettre au service de la force française, celle-là ayant choisi de s'appuyer humainement sur celle-ci, pour durer."

Si les 65,000 colons français livrés à la couronne britannique en 1760, engendrèrent un peuple français, malgré tous les oublis de la France et tous les efforts de l'Angleterre, il est incontestable qu'ils le durent à la foi catholique. En quelques pages, remplies de traits lumineux et vifs, M. l'abbé Groulx en établit la démonstration. Groupés en familles patriarcales, qui se serraient à l'ombre des clochers formés dans les écoles paroissiales, puis dans les collèges classiques, et plus tard dans les Universités, qui germaient du coeur des prêtres, les Canadiens puisèrent, dans leur foi maintenue et vivifiée l'énergie d défendre leur langue et leur race et ils comprirent, en même temps, que la personnalité française était la plus solide armature et la plus sûre garantie de cette foi.

Et, aujourd'hui, se sentant une force indomptable et féconde, ils peuvent épanouir leur vitalité, longtemps comprimée dans la lutte; ils développent à la fois, sur le fond solide de leur agriculture traditionnelle et nourricière, leur commerce, leurs finances et leur industrie: leur culture intellectuelle, leurs oeuvres religieuses et leur action sociale. Ils sont en train de devenir un grand peuple.

Ce grand peuple, affirme l'abbé Groulx d'un accent loyal et chaud qui vibre de vérité, demeure fidèle à la France. "Nous l'aimons parce qu'à elle nous rattachent les liens du sang; parce que sa grande histoire, jusqu'au dix-huitième siècle, nous est commune. Nous l'aimons parce que d'elle et de Rome nous viennent toute notre vie intellectuelle, les meilleurs éléments de notre vie morale et chrétienne... Et nous avons appris qu'au commencement de tout ce qui se fait de grand dans l'Eglise et dans le monde, il y a une pensée française."

Puis, le savant professeur de Montréal ajoute: "En retour de cette loyale affection, pouvons-nous, en toute simplicité, demander à la France de s'appliquer a nous mieux connaître!"

La demande est légitime ; elle est juste. Il est de notre devoir d'y répondre avec élan et mieux encore, avec persévérance. Et ce devoir coïncide avec notre intérêt. C'est notre intérêt, notre intérêt vital et supérieur, de proclamer et de pratiquer, avec un pays tel que le Canada, ce que l'abbé Groulx appelle excellement "la solidarité française". Intérêt national, intérêt catholique aussi! Mettons-nous donc à l'oeuvre et commençons par propager des livres aussi entraînants et aussi opportuns que ce petit chef-d'oeuvre.

François Veuillot

Chanoine D. Gosselin

LE MANDAT PALESTINIEN

M. Wilson, ancien président des Etats-Unis, est, semble-t-il, le papa des "mandats."

Le "mandat," maintenant introduit dans le droit international, est presque l'équivalent, en principe du moins, de ce que le droit civil désigne sous le nom de "tutelle."

Ce qui les différencie saute aux yeux, et explique la méfiance publique à l'égard d'une procédure qui n'est qu'un trompe-l'œil, qui n'est qu'en définitive qu'une annexion déguisée.

Le mandat de la Palestine, on le sait, a été attribué à l'Angleterre. Conséquence : la France est définitivement évincée d'un pays sur lequel elle exerçait un protectorat plusieurs fois séculaire. Plus que cela, cette mise à la porte a été préparée et consentie par une série d'accords diplomatiques, qui portent la signature de Poincaré en 1912 ; de Cambon en 1916 ; de Pichon en 1917 ; de Millerand en 1920, à San-Remo, et de Leygues en 1920, qui mit le sceau à l'abdication.

Il appert aussi que, du commencement à la fin des négociations, le Saint-Siège a été complètement ignoré, bien qu'il ne puisse se désintéresser en pareille matière.

Les droits historiques de la France en Palestine — comme d'ailleurs dans tout l'Orient — que ni la monarchie, ni la Révolution, ni l'Empire n'ont jamais abdiqués, la IIIe République reste responsable de les avoir sacrifiés. Le sacrifice a été consenti non pour de hautes considérations morales, mais en échange de puits de pétrole attribués sur le papier Il n'y a plus d'ailleurs, que la "politique des pétroles."

"Ainsi, pour un puits de pétrole, écrit la "D. C." nous avons vendu nos droits sur la Palestine, nous avons même renoncé à y ouvrir des écoles : donc à y répandre notre civilisation, notre langue et notre foi catholique."

Pourquoi le premier actuel d'Angleterre tenait-il tant à cette Palestine d'abord promise aux Français, puis internationalisée, concédée ensuite aux Arabes, et qu'il a fini par se faire adjuger, comme plusieurs le présumaient. Sans nier qu'il puisse être susceptible de motifs surnaturels comme le commun des mortels, le fait que l'Egypte est ainsi reliée n'a pas dû lui échapper.

J'ai mentionné tout à l'heure les droits historiques de la France en Palestine et dans l'Orient. Pour connaître la genèse de ces droits historiques, en comprendre l'importance et en avoir une idée nette, il faut naturellement consulter l'histoire.

Au cours de ses luttes avec Charles-Quint, dont l'enjeu était l'existence et l'indépendance de la France, François Ier crut bon de tendre la main au Sultan des Turcs. Soliman, diplomate avisé et au courant de l'histoire de son empire, avait compris que l'élan des Croisades n'avait été paralysé et brisé que par la compétition des nations chrétiennes de l'Europe, et surtout par la fameuse "guerre de Cent ans." Il n'est jamais trop tard pour apprendre la cause d'un fait historique comme celui-ci.

Aussi, pour prévenir et rendre à jamais impossible le retour d'un péril qui avait failli faire crouler l'empire ottoman il s'empressa de gratifier la France d'un traité qui, dans son opinion, supprimait dans l'avenir le danger de nouvelles Croisades. Sans y être forcé par aucun fait militaire, point qu'il importe de souligner, par une espèce de "motu proprio," pourrais-je dire, Soliman se dépouilla en faveur de la France d'une partie de sa souveraineté. Par un traité en date de 1535, il consentit à ce que les ressortissants du roi de France, en territoire ottoman, fussent gouvernés par le roi lui-même, et presque entièrement soustraits à la juridiction ottomane.

De plus, il reconnaissait comme protégés et sujets du roi de France en Orient tous ceux que celui-ci couvrirait de sa protection. Conséquences : "les Français et les protégés de la France jouissait de l'inviolabilité de leur domicile, étaient soustraits aux pouvoirs de la police ottomane, naviguaient, circulaient et commerçaient librement, jouissaient d'un régime de faveur en matière fiscale, ne relèvent que des juridictions françaises, qui peuvent même requérir la force armée ottomane pour prêter main forte à leurs décisions enfin, les crimes commis par les Français dans le Levant étaient déférés à la Cour d'Aix en Provence."

Le traité de 1535, a été plusieurs fois ratifié, précisé, amplifié, et analysé et malgré son grand âge, il n'a jamais été renié comme un simple chiffon de papier. Ce déshonneur est le fait d'une nation chrétienne.

La qualification "capitulation" sous lequel les historiens le désignent indifféremment, ne pouvait à mon sens du moins, être plus mal choisi. Intéressé il l'était sans doute ; mais volontaire également, dans toute la force du terme Un acte gracieux ne peut être à la fois une capitulation. C'est pourquoi, ce traité qui est le plus bel hommage qu'un pays ait jamais reçu, ressemble à une capitulation juste autant que le jour ressemble à la nuit.

Beaucoup plus tard, d'autres nations ont obtenu de la sorte des traités analogues ; mais la France, de droit commun reste la protectrice des chrétiens et par le consentement concordant de la Porte et du S.-Siège, gardienne des droits des catholiques sur le Saint-Sépulcre."

Ce protectorat français en Orient, Rome l'a toujours reconnu, défendu et recommandé.

Quant à la Sublime Porte, elle accordait en 1864, un firman concernant la répartition du sanctuaire du Saint-Sépulcre entre Latins, Grecs et Arméniens. Ce firman est resté jusqu'à dernièrement le "statu quo" des Lieux Saints, statu quo confirmé par le traité de Berlin en 1878.

Or, le mandat palestinien détruit "en trois lignes cet édifice bâti par les siècles." La preuve, elle se trouve dans l'article 8, que je reproduis immédiatement :

"Les immunités et privilèges des étrangers, y compris les avantages de la juridiction et consulaire, tels que les assuraient jusqu'ici les "Capitulations" ou la coutume dans l'empire ottoman" sont définitivement abrogés en Palestine."

Cette clause, claire et nette, met bien en évidence, le fait que "tous les droits des catholiques sont lésés." En effet, le protectorat religieux traditionnel des catholiques est transféré à la puissance mandataire, "en passant sous silence l'avis des deux intéressés, le Saint-Siège et la France." Si bien que, parmi les grandes confessions religieuses représentées en Palestine, l'Église catholique se trouve être la seule privée de son avocat d'office auprès du mandataire."

Pour tout dire le Saint-Siège ne s'oppose nullement en principe au mandat britannique. Cependant, il a dû protester contre certains termes du mandat, qui lui semblent ne pas sauvegarder suffisamment les droits des catholiques.

Dans ce mémorandum on lit, en particulier l'alinéa suivant : "Divers actes du gouvernement accomplis déjà en Palestine par la Puissance mandataire, quoique non encore officiellement investie, montrent avec évidence son intention si la voie lui est laissée libre, de transformer et de laïciser le régime juridique actuellement en vigueur."

"Par exemple, le haut commissaire britannique de Palestine" refuse de tenir pour valide et définitive la solution donnée par le patriarche latin de Jérusalem à des causes matrimoniales de Palestiniens catholiques."

En tout cas, "sans la ratification du traité de Sèvres, le mandat britannique en Palestine ne peut pas encore être exécutée." Il manque de base juridique, parce que la Turquie et la France n'ont pas encore signé.

Le reconnaître maintenant et sans réserve serait un empiètement sur la souveraineté et l'indépendance des Etats.

Telles sont les conditions des experts qui ont étudié la question. On dit même que ce mandat confirmé ne peut supprimer les droits de la France en Palestine sans violer le pacte de Versailles.

Quoiqu'il en soit, l'Angleterre occupe la Palestine, et en vertu du "Beati possidentes," elle y restera, cette "béatitude," elle l'a toujours poursuivie.

Le mandat qu'on lui a confié — malgré elle probablement — elle l'exécutera qu'il manque ou non de base juridique.

Bien que tout mandat soit censé provisoire, celui-ci sera eternisé. Le "Foyer national juif," qu'elle y a installé, lui sera une raison toujours ancienne et toujours nouvelle de ne jamais l'abdiquer.

Ce "Foyer national juif" ne sera jamais que nominal, car les juifs, comme le démontre l'Histoire depuis 1800 ans, resteront dispersés à travers les nations jusqu'à la fin du monde. Mais le noyau palestinien sera un puissant atout politique aux mains de l'Angleterre.

Quoiqu'il advienne, ce fragment d'histoire met suffisamment en lumière le rôle glorieux de la France depuis trois siècles en Orient et la valeur de l'héritage qu'elle vient de perdre sous la IIIe République.

CHAN. D. GOSSELIN

L'INFORMATION

Le Jeudi, 14 septembre 1922

—L'église célèbre aujourd'hui la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix de notre Divin Sauveur. Comme aux jours mémorables où le Labarum de Constantin vint changer la face des choses, en christianisant enfin le pouvoir païen, qui s'était constamment montré, depuis trois siècles, le persécuteur des fidèles serviteurs du Rédempteur, la Croix, en nos jours troublés, mérite de commander la vénération générale du monde civilisé et de servir de drapeau de ralliement contre tous les ennemis de l'ordre chrétien. Par ce signe nous vaincrons !

—L'"Osservatore romano" publie, sur la situation de l'Autriche, une note officieuse où le journal du St-Siège insiste pour que l'on donne, à ce malheureux pays, les moyens de vivre.

—La grève des travailleurs du port, au Hâvre, France, a été réglée. Le paquebot "France", de la Cie Générale Transatlantique, qui n'avait pu partir à l'heure marquée, hier, à cause de cette grève, sera en mesure de quitter ce port à 2 heures aujourd'hui.

—La grève des chemins de fer, aux Etats-Unis, est virtuellement réglée en vertu d'une entente entre patrons et employés, à laquelle a servi de base l'accord préliminaire intervenu entre les négociateurs Jewell et Willard. Environ la moitié des réseaux ferrés où sévissait la grève sont affectés par ce règlement à l'ouvrage. On est d'avis que l'accord va se généraliser promptement.

—Le gouvernement fédéral fait procéder à une enquête sur les dangers, qui lui ont été signalés, d'une active propagande bolcheviste au sein des colonies ukraniennes de l'Ouest canadien. Il s'est rendu compte que le danger existe en effet, et il va prendre d'énergiques mesures pour réagir.

—Le premier ministre Dunning, de la Saskatchewan, avertit les créanciers des agriculteurs de sa province qu'ils prendraient un gros risque, en pressant trop, par voies légales, la rentrée de leurs créances, pour le moment. Ils tendraient ainsi à réunir nombre de leurs débiteurs, tout en compromettant leurs propres chances de rentrer dans leurs créances.

—Au ministère des affaires étrangères, au Quirinal, on proclame que l'Italie a fait tout en son pouvoir pour assurer la paix entre Grecs et Turcs, en urgeant la convocation de la conférence de Venise. La presse italienne tient l'Angleterre responsable de la faillite de cette tentative.

—Un journal qui parait refléter l'opinion du ministère italien des Affaires étrangères, publie que l'Angleterre n'acceptera pas la défaite des Grecs, qui constitue pour elle un fiasco diplomatique. Il ajoute que la Grande Gretagne va essayer de mater la Turquie en lui suscitant de nouvelles complications, par exemple en aiguisant les appetits serbes et roumains au sujet de la Thrace.

—M. Schanger, ministre italien des affaires étrangères, dans une note adressée à la Grande Gretagne, et à la France, insiste sur la politique par lui préconisée, de la nécessité de hâter la paix entre la Grèce et la Turquie, avant que la situation présente en Asie Mineure n'ait de fatales conséquences, comme serait l'entension du conflit pardessus les détroits, jusqu'en Thrace. Des rapports circulent que l'armée ottomane est à se réorganiser, en Thrace.

—Avec l'occupation de Brousse par les Turcs Nationalistes ont disparu les derniers vestiges de la résistance hellénique en Asie Mineure. C'est hier soir que les Turcs se sont emparés de cette ville, où les Grecs avaient mis le feu sur divers points, avant de l'évacuer. L'incendie a pu être circonscrit à un seul quartier. A Midania, port de mer de Brousse, que les Turcs ont aussi occupé, ils y ont trouvé des troupes de France, qu'on y avait débarquées pour protéger les établissements français.

—De nombreuses mutineries se produisent dans l'armée grecque, en Thrace; les hommes réclament leur démobilisation. Dans le personnel du service naval grec, il règne également une vive agitation.

—On mande d'Athènes que 20,000 soldats indemmes et 8,000 blessés, de l'armée d'Asie Mineure, ont été ramenés dans la capitale, et le mouvement de rentrée se poursuit.

—Des quartiers généraux turcs on rapporte qu'il n'y a plus un seul soldat grec en Asie Mineure, à part les prisonniers de guerre et les fugitifs.

—A Dublin, le ministre de l'Intérieur, M. Kevin O'Higgins, déclare que l'éclat des choses permet aujourd'hui l'établissement et la consolidation du gouvernement civil dans plusieurs zônes de l'Irlande du sud.

—Il est rumeur, à Dublin, que De Valera et Mulcahey auraient eu une conférence, où le général irlandais aurait informé le chef insurgé que la paix ne sera possible que lorsque les rebelles auront déposé les armes.

—Le ministre de l'Intérieur à Ottawa, l'hon. M. Stewart, qui revient d'une tournée dans l'Ouest canadien, exprime l'opinion que le pressant besoin de cette partie de notre pays est une vigoureuse politique d'immigration et des capitaux pour assurer le développement de ses ressources naturelles. Il assure que le gouvernement King est disposé à faire cort dans ce sens.

" L'ACTION CATHOLIQUE "

103, RUE SAINTE-ANNE

L'ACTION CATHOLIQUE EST IMPRIMEE ET PUBLIEE AU NO 103 RUE SAINTE-ANNE PAR " L'ACTION SOCIALE LIMITEE."

NAZAIRE FORTIER, Président. N.-J. PROULX, Gérant.

Lévis Bienville Lauzon

LES CHEVALIERS DE COLOMB ET LA TAXE D'EAU.

Une nombreuse délégation de Chevaliers de Colomb de Lévis a rencontré les membres du Conseil hier soir, dans le but d'obtenir une réduction de la taxe d'eau.

L'édifice des Chevaliers de Colomb, rue Fraser, est évalué à $32,000, et la valeur locative est fixée à $2,500. Elle était de $2,612 l'an dernier.

En 1921, l'eau leur a coûté $480. Cette année, étant donné la réduction du taux de la taxe d'eau à 32½ p. cent, les Chevaliers de Colomb auront à payer $312, soit une diminution de $168.

MM. S.-A. Gravel, L.-J. Roberge Grand Chevalier, M. l'abbé Gosselin, aumônier, M. Emile Gelly ont représenté que l'Association des Chevaliers de Colomb à un caractère social, philantropique et même religieux, qu'elle s'applique à aider à tout mouvement religieux et patriotique, qu'elle groupe la jeunesse à laquelle elle fournit des amusements sains, que l'édifice des Chevaliers de Colomb à Lévis, qui a été considérablement agrandi et amélioré, est un véritable ornement pour la ville, et tous s'accordent à exprimer l'espoir que la ville voudra bien aider l'association, dont les finances ne sont pas florissantes, en lui accordant une diminution de taxe.

M. l'échevin Leblond dit que ce serait établir un précédent et que maintes autres institutions pourraient aussi demander des réductions de taxes.

M. l'échevin Blais propose de réduire la taxe d'eau des Chevaliers de Colomb à $250.

M. l'échevin Pelletier estime que l'état financier de la ville ne permet pas d'accorder cette demande.

Le maire est aussi de cette opinion, et il ajoute que si la demande des Chevaliers de Colomb était accordée, il faudrait en faire autant aux autres propriétaires.

On décide finalement de référer la question à un comité d'étude.

LA DEMISSION DE L'ECHEVIN GAGNE

Les membres du Conseil de Ville ont exprimé beaucoup de regret au sujet de la démission de M. l'échevin Gagné, mais l'ont acceptée à l'unanimité.

DU CHARBON WELSH A $12.75 LA TONNE

Le maire Demers de Lévis a reçu une lettre de la Compagnie Stinson-Reeb Builders Supply Ltd. qui offre de fournir à la ville 25,000 tonnes de charbon Welsh au prix de $12.75 la tonne livré à Montréal par quantités de 500 à 3,000 tonnes.

DU BOIS POUR LES NECESSITEUX.

Le maire a été informé officiellement que le gouvernement fédéral permet que le bois mort sur ses propriétés dans les environs de Lévis, soit ramassé par les nécessiteux, sur recommandation du maire ou du curé de la paroisse.

$100 PAR MOIS

Le Conseil a décidé hier soir d'exiger une taxe de $100 par mois pour la fourniture de l'eau à la Perfect Fish Regd Coy, qui se propose d'établir à Lévis un grand réservoir pour faire l'exportation du poisson vivant. La compagnie devra en plus payer les frais d'installation pour conduire l'eau à ce réservoir, c'est-à-dire environ $75.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Une réunion de la Chambre de Commerce de Lévis a eu lieu hier soir dans les salles des Chevaliers de Colomb. L'assistance était très peu nombreuse, parce qu'il y avait en même temps une séance du Conseil de ville.

Le président a annoncé qu'une réunion du Conseil de la Chambre aura lieu ces jours-ci pour préparer un programme d'étude pour l'année, afin de créer plus d'intérêt parmi les membres. Ce programme comprendra une série de conférences dont la première sera donné très prochainement par M. J.-K. Laflamme, ancien maire. Le sujet de cette conférence sera : " La dette de la cité de Lévis ".

D'autres conférences seront données, entre autres sur l'histoire des municipalités et l'avantage de l'annexion de quelques-unes de ces municipalités.

Le président a aussi annoncé qu'un comité sera formé à la prochaine séance, pour préparer un programme de la démonstration que l'on se propose de faire à l'occasion du 50ème anniversaire de la fondation de la Chambre de Commerce de Lévis.

DES CIGARES AUX CONSTABLES

La compagnie de La Traverse a envoyé au chef de police Marsan, une boîte de cigares, pour être distribués aux constables, en reconnaissance pour la manière avec laquelle la police s'est acquittée du règlement du trafic pendant la semaine de l'Exposition.

MARIAGE LACHANCE-GAMACHE

Mardi matin a eu lieu à la chapelle privée de l'église de Notre-Dame de Lévis le mariage de Mlle Marie-Jeanne Lachance, fille de M. Louis Lachance de Lévis, avec M. Roch Gamache. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Jos.-Eug. Lachance, frère de la mariée. Le programme musical a été très bien rendu par Mesdames J.-Ernest Déry, J.-N. Turgeon et Mlle Julienne Lachance ; l'orgue était tenu par M. W. Roy, organiste de Lévis. Après un somptueux déjeuner pris à la résidence de M. Louis Lachance, les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Montréal, Ottawa, Toronto et Niagara.

Nos meilleurs souhaits aux jeunes époux.

Courriers de la Ville

Sacré-Cœur de Jésus

EXPOSITION DE ST-SACREMENT

Demain le St-Sacrement sera exposé toute la journée. Les dames et jeunes filles de la garde d'honneur sont priées d'y penser.

AIVS

Ce soir de 7 à 8 heures, aura lieu à la salle paroissiale, l'exercice des cadets zouaves. Les parents doivent se faire un devoir de s'occuper à ce que leurs enfants reviennent à la maison, dès l'exercice fini, afin de pouvoir les surveiller.

A RETENIR

C'est mardi prochain le 19, qu'aura lieu, à la salle paroissiale, un euchre organisé par les dames de la table St-Francois d'Assise. On peut dire à l'avance qu'il y aura de beaux prix à gagner. Le prix d'admission sera de 25c. On pourra se procurer des cartes, en s'adressant aux dames organisatrices. Avis aux amateurs de cartes.

DEPART

Comme il a été annoncé, M. l'abbé L.-H. Paquet nous quittera demain, pour aller exercer son ministère à Notre-Dame de Lévis. Le court séjour qu'il a vécu au milieu de nous, a suffi pour nous faire apprécier son zèle et son dévouement. Nous sommes assurés que son départ rera regretté de plusieurs.

ECHOS

Lundi et mardi avaient lieu les soirées dramatiques et musicales, organisées par les Enfants de Marie, au profit du bazar.

Nous ne pouvons nous empêcehr d'offrir nos félicitations à toutes les jeunes filles qui ont paru sur la scène, pour la manière dont elles se sont acquittées de leur tâche. Vraiment on aurait dit qu'elles étaient artrices de métier: si l'on peut s'exprimer ainsi. C'est dire qu'elles ont attiré l'attention de tous ceux qui étaient présents. Ainsi nous avons eu le plaisir d'entendre l'orchestre paroissial nouvellement formé, à eux aussi, nos sincères félicitations.

Nous avons eu qu'un regret, ce fut celui de voir sitôt terminées ces belles soirées, et nous formons un voeu, celui de les voir apparaître de nouveau sur le théâtre.

L'Ange-Gardien

HONNEUR AU MERITE

Ange-Gardien, Montmorency, 12. —Miles Antoinette Gingras et Jeanne Gariépy, institutrices de Boischatel, ont été gratifiées de la somme de $20 chacun, par l'entremise de M. A.-M. Filteau, inspecteur d'écoles, pour leur succès dans l'enseignement. Cette prime leur a été remise par M. le curé de l'Ange-Gardien.

Nos félicitations.

Saint-Sauveur

AVIS AUX TERTIAIRES

Dimanche soir, à 7 heures, à la chapelle N.-D. de Lourdes, il y aura réunion générale des deux fraternités du Tiers-Ordre pour la célébration de la fête des " Stigmates de S. François ". A cette occasion, un Rév. Père Franciscain donnera le sermon de circonstance et un salut solennel sera chanté par le Choeur St-Louis. Les tertiaires apprendront aussi à cette réunion, quand et comment se fera, cette année, " la sainte visite " ou la retraite du Tiers-Ordre. Qu'ils soient donc tous présents à cette assemblée.

—Les postulants, les novices et les tertiaires qui n'ont pas encore reçu le nouveau catalogue pourront se le procurer à cette réunion. Ceux qui l'ont reçu et qui n'en ont pas encore accusé réception, sont priés d'envoyer leurs lettres au R. P. Pelletier, au presbytère de St-Sauveur, ou de les apporter à la réunion de dimanche. Il faut que tous les tertiaires s'acquittent de ce devoir, afin que le comité de distribution des catalogues puisse présenter un rapport aussi complet que possible à la prochaine réunion des deux discrétoires. Que les tertiaires aient donc soin de s'avertir et de s'encourager mutuellement, s'il y a lieu, et tout atteindra le plus-que-parfait.

N.-D. DES SEPT DOULEURS

C'est demain la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, en mémoire des sept circonstances où la Ste-Vierge a le plus souffert durant sa vie. A cette occasion, les paroissiens devraient se faire un devoir d'assister à la messe et de s'approcher de la sainte table en très grand nombre.

COURS DU SOIR

Les cours du soir, à l'Oeuvre de Jeunesse, s'ouvriront demain soir ; il y aura une heure de classe. Ces cours seront donnés par le professeur Adélard Gagnon, qui en est chargé depuis trois ans.

Les parents des membres de l'Oeuvre de Jeunesse devraient faire tout en leur pouvoir pour que leurs jeunes gens profitent de cet avantage de pouvoir s'instruire gratuitement.

FEU M. JOS. HEBERT

M. Joseph Hébert, épicier, époux de Dame Corinne Pouliot, est décédé en cette paroisse à l'âge de 30 ans. Il était autrefois employé à la Cie Agence Européenne.

Il y a quelques mois, il avait acheté l'épicerie de Mme Vve M. Denis, coin des rues Bayard et Napoléon, où il demeurait actuellement. Le défunt était le fils de M. Joseph Hébert, épicier, coin des rues Hermine et St-Germain.

Nous offrons nos sympathies à la famille.

M. CHARLES MARCHAND

Depuis bientôt dix ans, M. Charles Marchand, interprète de la " Bonne Chanson " et folkloriste canadien, propage par son chant la pensée et les idéals canadiens-français. La presse entière du Canada et de la Nouvelle-Angleterre a si bien compris la mission de M. Marchand qu'elle en a faite des appréciations très flatteuses.

Le public de Québec aura l'avantage d'entendre M. Marchand, lundi soir, le 18 du courant, à la salle St-Pierre, à l'occasion d'une soirée organisée sous le patronage de l'Oeuvre de Jeunesse. On pourra se procurer des cartes, au prix de 35 sous, à la porte de la salle. Il devrait y avoir foule puisqu'en encourageant une oeuvre de jeunesse on encouragera en même temps l'un des nôtres dans la personne de M. Marchand.

GRAND'MESSES

Demain, à 5.30 heures, grand'messe du jour pour le repos de l'âme de M. F.-X. Falardeau, recommandée par MM. Arthur et Wilfrid Richard.

A 6.15 heures, grand'messe du jour, pour le repos de l'âme de Lucien Breton, recommandée par Mme Vve Elzéar Breton Breton et ses enfants.

A 7 heures, grand'messe d'action de grâce au Sacré-Coeur, recommandée par M. Albert Noël.

—oOo—

NOCES D'ARGENT

DE MONSIEUR ET MADAME FRANCIS ROBITAILLE

Le trente août dernier restera un jour bien mémorable pour ces heureux jubilaires. Une messe d'actions de grâce fût célébrée ce jour dans l'église St-Coeur de Marie. Quel bonheur pour eux de venir, après un quart de siècle d'union conjugale, s'agenouiller de nouveaux au pied du Saint-Autel pour rendre hommage à Dieu des bienfaits reçus et recevoir la bénédiction que le prêtre implore du Ciel pour leurs années à venir. C'est le Révérend Père Dagnaud, curé de la paroisse, qui fût le célébrant et servi par le fils des jubilaires. Avec le bienveillant concours de la Chorale des Enfants de Marie, des solis furent rendus par Mlles Y. Gendron et Y. Juneau. M. Geo. Chouinard touchait l'orgue.

Après la messe le déjeuner fut servi à la demeure des jubilaires. La vieille mère de M. Robitaille ainsi que le vieux père de Madame Robitaille, malgré leur âge avancée, avait encore le bonheur d'assister à cette belle fête de famille; ils étaient accompagnés de quelques invités. Dans le cours de la journée, le Rév. Père Curé leur fit l'honneur d'une visite qui fut bien appréciée et bien douce aux coeurs des jubilaires. Il a béni de nouveau ce foyer, qui, déjà, est béni de Dieu en appelant à la vie religieuse franciscaine l'aîné de leurs fils François et une de leurs filles Emilienne (celle qui est au centre de la photographie). Ils ont dit adieu au monde quelques jours plus tard, reconnaissant que c'est dans la paix du monastere, et non dans les frivolités de la vie, qu'ils trouveront le bonheur. Quel bonheur pour vous Parents chrétiens.....On souffre sans doute de la séparation car les coeurs chrétiens sont les plus délicats et les plus aimant, mais la foi fait bien vite éclater l'Alleluia. Si le bonheur est grand de donner son fils ou sa fille à Dieu, le mérite est grand aussi car on Lui sacrifie ce que l'on a de plus cher au monde et Dieu qui ne se laisse pas vaincre jamais fait couler la grâce dans les âmes dociles ; ainsi Il leur donna de jouir d'une nombreuse progéniture. Huit enfants sont issus de leur union dont quatre qui ont joui, dès leur jeune âge, des félicités éternelles. Ils sont aussi parents adoptifs, dès sa naissance, d'une nièce qui a atteint sa quatorzième année. Ils ont encore le bonheur de posséder un bébé de vingt mois, le petit Jean Baptiste, qui, on le comprend, fait la joie du foyer et la consolation des parents pour les chers disparus.

L'aînée de leurs filles, Mlle Lily, fût l'organisatrice de ces fêtes ; elle avait bien à coeur de ne pas laisser passer ce bel anniversaire sans qu'il leur en reste un souvenir. Quelques jours avant cette fête elle réunissait plusieurs parents et amis à la demeure de M. Emile Robitaille, neveu et filleul des jubilaires, qu'il avait, avec sa bonne générosité de coeur qu'on lui connaît, mis à leur disposition. Une magnifique adresse leur fût lue par laquelle M. Robitaille répondit en son nom et au nom de sa digne épouse en exprimant leur vive reconnaissance et à chacun un cordial remerciement.

Le travail de l'enlumination de cette adresse fût confié, sans qu'il sut que ce fût pour lui, à M. Robitaille lui-même. Etant expert en ce genre de travail et ayant eu ordre d'en faire un joli il s'y exécuta assez facilement et avec sa belle composition due à M. Eudore Langlois il en est sorti un très joli morceau souvenir. Il leur fut présenté un magnifique service à thé en argent ; il y eut chant et musique et un excellent goûter fut servi par Mesdames Emile et Raoul Robitaille et tous se séparèrent à une heure assez avancée avec un bon souvenir et se promettant de se réunir, si Dieu veut, à leurs noces d'or.

AD MULTOS ANNOS

—oOo—

CERTIFICATS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

Un magnifique certificat imprimé en quatre couleurs et comportant comme fond un calice, une hostie et des anges adorateurs, comme cadre une guirlande de vigne, de lis et d'épis de froment, et aux angles quatre médaillons " Les sacrements aux Catacombes ". Très apprécié et beaucoup demandé. Le cent, $7.00; franco, $7.25.

Au Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec. Casier. 126.

ETES-VOUS BILIEUX?

Employez l'Eau Purgative

" RIGA "

Elle chasse la bile, guérit la constipation, purifie le sang. C'est le laxatif par excellence des familles.

Les Produits Riga, Limitée, 2 rue SteCécile, Montréal. (Tél. Main 4992.)

COURS PUBLICS DE DACTYLOGRAPHIE

Par le champion du Canada

19ème COURS

Scott, P. Q., le.....1922

Mon cher ami,

Vous avez obtenu le " Diplôme Initial " sur la machine Underwood, à une vitesse de 46 mots a la minute : mes sincères félicitations!

Vous me demandez s'il ne serait pas avantageux de transcrire exclusivement les textes qui ont été fournis déjà dans les concours internationaux en vue de vos prochains concours.

S'il est bon de vous familiariser avec cette sorte de littérature, ne perdez jamais de vue que les combinaisons et les autres exercices de votre méthode, surtout ceux des 16ième et 17 ième leçons seront toujours les plus fructueux. Ensuite, si vous voulez pratiquer des textes, vous en avez de tout spéciaux à la suite des 17 leçons fondamentales du D. C. Dans ces séries de lettres que vous y trouverez, faites si vous le voulez des exercices de vitesse. Vous n'aurez pas la peine de compter les mots, car ces indications vous y sont données.

Je me flatte d'avoir conquis le titre de champion bilingue en dactylographie après avoir suivi exclusivement les avis que je vous donne présentement. Je ne me suis pas contenté de faire tous les exercices une fois, mais c'est au moins 30 à 40 fois que j'ai fait et refait les 405 exercices fondamentaux, sans parler des pratiques quotidiennes sur les 16ième et 17ième leçons.

Imitez le pianiste qui revient sans cesse aux exercices fondamentaux et aux gammes s'il ne veut pas se laisser enliser dans certains défauts en n'exécutant que des pièces de concerts.

Je suis heureux de vous savoir toujours plein d'enthousiasme. Ne vous arrêtez jamais dans la voie du progrès. Quand vous occuperez une position de dactylographe dans un bureau, revenez de temps en temps à votre méthode et participez aux concours de vitesse, ce que je ne vous conseille pas durant votre cours cependant.

Racontez toujours vos succès à Votre ami,

J.-H. MAROIS.

Les prix montent

Voilà que le consommateur est revenu un peu aux jours de la guerre et doit recommencer à se plaindre des prix qu'il va payer pour se procurer certains articles. Aujourdhui, il s'agit de combustible qui sous ses diverses formes l'inquiète avec raison.

Quel prix payons-nous actuellement le combustible, et surtout, quel prix le paierons-nous demain ? On parle déjà de $22 à $25 la tonne pour le charbon dur, et on ne promet rien pour demain. Il semble donc assuré que nous allons passer une nouvelle période de profitéisme. Henry Ford, le prévoyait d'ailleurs, il y a quelques semaines, puisqu'il annonçait pour le 16 septembre la fermeture de ses usines, non pas précisément parce qu'il manquerait de charbon, mais parce qu'on le lui ferait payer trop cher. Du charbon, disait-il, je pourrais m'en procurer la quantité que je désirerais, mais à des prix que je ne veux pas payer.

On peut donc présumer que la crise du combustible va provoquer de nouvelles fortunes chez quelques-uns et de nombreuses misères chez un grand nombre d'autres.

On ne peut ignorer la loi de l'offre et de la demande, elle a certainement son mot à dire en l'occurrence; mais, en ce cas comme en bien d'autres, elle ne doit pas être la loi unique et suprême.

On prétend d'ailleurs qu'elle n'autorise pas une semblable hausse. Le coût de revient du charbon ne devrait certainement pas permettre des prix aussi élevés. En effet, même avec les nouveaux accords, les salaires payés ne sont qu'égaux à ceux que l'on donnait avant la grève, ce qui veut dire à peu près, que le coût d'extraction est pratiquement celui de l'an dernier. D'un autre côté, le coût du transport a sensiblement diminué, ce qui devrait rendre le détail moins exigeant, à moins que l'intermédiaire supérieur ne profite de la situation pour se donner une commission usuraire.

L'"Evénement" avertit bien charitablement les marchands qu'ils commettraient une grosse erreur s'ils se croyaient autorisés de profiter des circonstances pour exiger de s prix trop élevés. Il leur dit même que s'ils oublient qu'ils ont besoin du public, il pourrait bien se former un certain nombre de coopératives capables de se passer d'eux.

Nous avons là un nouvel exemple des avantages que peut donner la coopérative. Ils ne sont pas toujours aussi évidents, et il peut même arriver qu'ils ne soient pas directement très appréciables lorsque la situation est absolument normale, et que le seul fait de leur existence donne la sagesse commerciale requise aux intermédiaires ; mais il arrive souvent, fort souvent même, qu'ils deviennent très précieux.

Retenons bien cette invitation indirecte faite aux consommateurs et s'ils devient nécessaire d'y répondre, n'hésitons pas à le faire.

Thomas POULIN.

Enfin. La fin prochaine de la grève des employés de chemins de fer aux Etats-Unis semble maintenant assurée. En effet, le secrétaire du Travail américain annonce d'une manière presque officielle que les parties en conflit sont maintenant d'accord. La grande question qui causait la prolongation du conflit, c'est-à-dire la reconnaissance du droit d'ancienneté, aurait été réglée à la satisfaction des grévistes. Il n'y avait plus, depuis assez longtemps, que cette question pour retarder l'accord.

On s'attend maintenant que les compagnies vont toutes signer la nouvelle entente, et que le travail va reprendre comme aux anciens jours sur les chemins de fer.

Réglée. La grève des employés du port du Havre, France, est réglée. Elle durait depuis une couple de semaines et avait donné lieu à des manifestations très regrettables. A un moment on invita les fédérations françaises à déclarer le chômage comme mesure de sympathie.

—oOo—

ASSEMBLEES SYNDICALES

AUJOURD'HUI :

A la Bourse du Travail. Union nationale des ingénieurs ; Union nationale catholique des journaliers.

DEMAIN

A la Bourse du Travail. Union protectrice des cordonniers-monteurs ; Union nationale catholique des employés de brasseries et d'ateliers d'eaux gazeuses.

Au Secrétariat. Union nationale catholique des gantiers.

UN DON AUX POMPIERS

Les pompiers viennent de recevoir un autre don pour le fonds de secours pour leurs veuves et leurs orphelins. Ce don vient de M. Eléard Verreault, marchand de pierre, qui leur envoie la somme de $10 en reconnaissance des services rendus lors de l'incendie de son garage.

—oOo—

L'homme qui n'a point de religion vit protégé par la religion des autres.

DE BONALD

LE CHAPELAIN DES POMPIERS DE N.-Y.

Le Rév. Père O'Connell, chapelain de la brigade du feu de New York, était de passage à Québec hier, et est allé rendre visite au chef Donnelly, de la brigade du feu de Québec. Il a fait la visite de la ville en compagnie du sous chef McManus et s'est déclaré enchanté de tout ce qu'il a vu. La brigade du feu de New-York compte actuellement 7,500 hommes.

La force du mal est, en ce monde, moins redoutable que la faiblesse du bien.

GUIZOT.

Eaux Gazeuses

"FORTIER"

La marque par excellence

Une des gloires du bon vieux Québec.

SPECIALITES

LIMONADE VICHY GINGER ALE SEC, CIDRE CHAMPAGNE

En Vente Partout

ELZEAR FORTIER, LTEE

123 RUE ST-DOMINIQUE QUEBEC

VALEURS D'AUTOMNE

Nous venons justement de recevoir notre assortiment d'automne en lainages et les prix se ressentent de la baisse générale. En plus de la baisse sensible sur toutes les marchandises il y a certaines lignes que nous faisons un effort spécial pour généraliser, tels que les manteaux et costumes, et sur lesquelles nous vous faisons des escomptes qui les réduisent pratiquement au coût de la manufacture.

COSTUMES

15 costumes légèrement passés, faits de vécuna, tweed ou serge, grandeurs pour dames, nuances noir, marin, beige, gris. Valeur de $10.00 à $20. Prix d'annonce, chaque **$2.98**

Riches costumes en serge tricotine, bengaline, vénitien, nuances noire, marin, beige, brun, gris. Valeurs de $22.00 à $70.00, réduits de **$15.00 à $40.00.**

SOUS-VETEMENTS

Pour dames et enfants. Pour enfants, toutes les grandeurs depuis les tricots en coton épais jusqu'aux pure laine. Pour dames 33c à . **$1.90**
En merino depuis 60c à **$1.40**
En pure laine fine de **$2.00** à **$3.00**

BAS

Bas golf pure laine, gris ou brun mélangés, pour enfants ou grands garçons 50c, 59c et **$1.10**

Bas en laine, côtelés, noirs, très forts, la paire **69c**

Bas en laine à couleurs mélangées pour dames, avec ou sans jambière écossaise **$1.10** et **$2.00**

Riches bas en cachemire rayé beige, gris, bruns, verts pour **$1.10**

LAINE A BAS

60c, 90c et $1.35 la livre.

CASQUETTES EASTERN

Nouvel assortiment pour .. **$1.10, $1.25, $1.35, $1.50, $1.75** et **$2.00**

MANTEAUX

20 manteaux en drap, serge ou tweed, pesanteur de demi-saison, nuances claires ou foncées pour clore **$1.98**

Très beaux manteaux en polo, drap velours, chevron, serge popeline, styles élégants, toutes les couleurs fashionables valant de $18.00 à $75.00 Offerts depuis **$12.00 à $39.00**

Manteaux pour enfants, faits de tweed drap velours ou polo 331-3 pour cent de réduction.

TISSUS A MANTEAUX

Pour dames, messieurs ou enfants, une grande variété de couleurs en polo, couverte velours mélangés, la verge pour **$2.50, $3.00, ET $3.50**

CHAPEAUX D'ENFANTS

Les dernières nouveautés en chapeaux de velours, cordu-Roy, ou combinaison de velours et cuir, **$1., $1.55, $2.**

EN-TOUT-CAS ET PARAPLUIES

Nos parapluies mêmes aux prix réguliers sont des occasions, nous vous ferons cependant des réductions considérables.

En-tout-cas de $1.25 à $4.25 offerts à **98c, $1.29, $2.19, $2.49, $2.98 ET** **$3.19**

Parapluies de $2.50 à $4.75 pour **$1.98, $2.19, $2.69, ET $3.29**

MENAGES D'AUTOMNE

Poles à extension en cuivre **8c, 10c, 15c, 17c, 25,** et **35c** chaque.

Poles doubles pour cretonne et mousseline, chaque **45c**

TAPISSERIE

Tapisseries pour chambres et cuisines **10c, 11c, 12½c, 15c à 25c** la pièce.

Pour salons **17c, 20c, 25c à 75c** la pièce.

Tapisserie gruau **27c à 37c** la pièce.

Tapisserie vernie, **35c** la pièce.

SYNDICAT DE LEVIS

57 à 65 Côte du Passage - - - - - LEVIS

POUR LES SEMINARISTES

Casquettes

$2.50

Casquettes Anglaises, faites spécialement pour le séminariste. Ces casquettes ne changeront pas de couleur et de plus ne se déformeront pas, et nous les vendons le même prix qu'une casquette ordinaire.

Une de ces casquettes vous durera des années.

Holt, Renfrew & Co.
Limited.

Rue Buade, QUEBEC.

Bovril

augmente le plaisir de vivre

LE COLLEGE D'ARTHABASKA

dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes, Arthabaska, P. Q.

Pour des causes incontrolables d'agrandissement et de séparation, nous sommes forcés de remettre la rentrée de nos pensionnaires au 2 octobre prochain.

LE DIRECTEUR,
Frère M.-Elisée.

COURRIERS DE LA PROVINCE

GRAND'MERE

NOUVELLES DIVERSES

Grand'Mère, Champlain, 8. — Malgré la crise du charbon le bois de chauffage n'a pas encore subi de hausse sensible en notre ville. Beaucoup de concitoyens prévoyants se font des provisions de bois pour cet hiver.

Mlle Pearl Bilneo, fille de M. Percy Bilneo, de la Cie Laurentide, de cette ville, et ancienne infirmière de la Victorian Order of Nurses, en cette ville s'est mariée, mercredi dernier à M. Rube Marquhandt, une étoile du base-ball de cette ville.

M. H.-M. St-Cyr, un fervent de la chasse, de cette ville est parti ces jours derniers pour une excursion de chasse aux canards, pour quelques semaines.

On chuchotte en certains milieux que la Cie de Poêles "Idéal" et de "Spécialités". Autrefois la "Beaver Stove", de cette ville subirait une nouvelle réorganisation qui remettrait cette industrie sur un pied d'activités. Si cette rumeur peut devenir réalité elle ne manquera pas de plaire à nos contribuables.

Nos cultivateurs des alentours, sont à finir leur récolte de grains. Tous s'accordent à dire que, tout comme pour le foin, les grains sont en abondance cette année. De plus la température a favorisé nos cultivateurs tout le temps de la moisson.

M. le Gérant Ortiz ne déposera son rapport municipal de juillet qu'à la session générale du Conseil du 3 septembre prochain. Ce rapport de juillet étant compris dans le rapport annuel pour l'année fiscale finissant le 31 juillet dernier.

Bon nombre de nos jeunes garçons et filles nous ont laissés ces jours derniers pour aller suivre des cours dans les maisons d'éducation supérieure de l'étranger.

On nous apprend que les Directeurs de choeur de chant de l'Eglise St-Paul de cette ville feront une réorganisation complète du choeur de chant d'ici quelques semaines. Avec un peu de zèle et de la bonne volonté de la part de tous nos chantres il y a certainement moyen de faire un bon choeur.

La rentrée des élèves à l'Académie Commerciale, dirigée par les F.F. de l'Instruction Chrétienne ainsi qu'au Couvent des Dames Ursulines de notre ville, a eu lieu lundi et mardi dernier. Les classes sont commencées de mercredi le 6 septembre. Les inscriptions sont très nombreuses dans ces deux écoles.

L'épreuve finale de Golf pour la course à la coupe Chahonn, a été jouée dernièrement entre Mesdames Geo. Chahoon et J.-R. Wallace. La partie fut belle et intéressante. Mme Wallace fut la vainqueur et gagna par 5 à 4. Mme Chahoon fit 97 et Mme Wallace 91. Il est à noter, cependant que Mme Chahoon avait donné un handecap de 3 à la gagnante.

La municipalité de Ste-Flore-Est, émettra sous peu sur le marché, une émission de débentures, lequel emprunt devant lui permettre de parachever la construction de son système d'aqueduc et de ses égouts.

M. Paul Lachance, entrepreneur-plombier de notre ville est à terminer les travaux d'un contrat qu'il a pris, à St-Tite, pour peinturer, à l'aluminium, le clocher et la couverture de l'église St-Tite.

Notre marché local, trois fois la semaine, est inondé de légumes de ce temps-ci. Les prix sont de beaucoup plus bas que l'an dernier.

Grand'Mère, grâce à l'initiative de son Gérant et du Conseil, n'aura pas à craindre le froid, malgré la disette de charbon. Nous aurons sous peu et en bonne quantité du charbon gallois qui coûtera à nos concitoyens la somme de $11.50 la tonne.

M. Donat Bélanger, boulanger de Ste-Flore, était à Grand'Mère, ces jours derniers quand un drôle lui vola son attelage et se sauva du côté de Shawinigan. On retrouva cheval et voiture dans la route de Charrette's Mills. L'individu n'avait probablement pas le sou et voulait aller à cet endroit à bon marché.

Quatre Chevaliers de Colomb, de notre ville MM. Phydime Roy, J.-H. Desroches, N. P., J.-P. Lalonde, N. P., et J.-P. Emile sont allés au service de Mme Denoncourt, mère de M. l'abbé Denoncourt, à St-Georges de Champlain, ces jours derniers.

On est à faire agrandir la batisse des pompes de l'aqueduc municipal afin de donner un logement convenable au gardien de l'usine de pompage.

Une vague de chaleur, digne du mois de juillet s'abat sur notre région depuis quelques jours.

M. et Mme J.-A. Gagnon sont revenus ces jours derniers d'une promenade de quelques jours, en auto, à Montréal.

Un groupe d'amateurs de cette ville de St-Tite et de Grandes-Piles donneront au Lac à la Tortue, le 24 septembre prochain, une grande séance dramatique et musicale pour le bénéfice d'une bonne oeuvre.

Mme Camille Beauséjour recevait ces jours derniers la visite de sa soeur Mme Henry Vallerand et de son fils Georges de Waterbury.

M. le Gérant H. Ortiz, M. Le Bérubé, Sec.-Trés., M. Léo Dugal, Comptable en Chef et MM. les Echevins J.-O. Pelletier, J.-A. Desbiens et Albé Matteau qui composaient la délégation de notre ville pour le Congrès des Municipalités de Québec, à Chicoutimi, sont revenus en notre ville vendredi dernier, enchantés de leur voyage.

MM. Gilles Dessureault et Edouard L'Heureux, de St-Tite, étaient en notre ville dimanche dernier.

Les Chevaliers de Colomb auront une importante assemblée à leurs salles mardi prochain. On procèdera à l'élection des nouveaux officiers pour l'année 1922-23.

M. E. Carrier, de cette ville, propriéaire d'un autobus qui fait le service entre Grand'Mère, Shawinigan et Trois-Rivières nous apprend que l'an prochain, afin de donner un meilleur service il mettra deux chars à la disposition des voyageurs.

Mlle Angelina Lacerte est partie ces jours dernier pour Montréal où elle continuera ses cours à l'Institut Nazareth.

M. Nazaire Garceau, conseiller, a donné dernièrement, nous annonce-t-on, sa démission comme membre du Conseil de la Municipalité de Ste-Flore-Est. M. Garceau allègue pour raison principale que ses occupations ne lui permettent plus de s'occuper de cette charge. Le dit Conseil n'a pas encore accepté cette résignation.

Un service solennel a été chanté à St-Georges de Champlain, jeudi dernier pour le repos de l'âme de Dame Denoncourt, mère de M. le curé de St-Georges.

BRONCHITE ASTHMATIQUE

Soulagée par "Fruit-a-tives" d'étouffements et de respiration pénible.

Madame PENNIGTON

New Rockland, Prov. de Québec.

"En 1919, je fus atteinte de bronchite asthmatique. Personne ne sait combien je souffris pendant l'hiver. Je commençai à avoir des crises d'étouffements. J'avais trois de ces crises pénibles par jour. Le médecin me déclara qu'il ne pouvait rien faire pour moi.

"Au printemps 1920, je commençai à prendre du "Fruit-a-tives." En quelques jours les crises cessèrent et je n'en ai pas eu depuis le 7 mai 1920. Je désire dire à toutes celles qui souffrent comme j'ai souffert, ce que fit pour moi le Fruit-a-tives. Plusieurs crurent que l'asthme allait revenir avec l'hiver, mais grâce au "Fruit-a-tives", il n'a pas reparu."

Madame J. M. PENNIGTON.

50c la boîte: 6 pour $2.50. Boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou expédié par la poste sans frais par Fruit-a-tives, Limitée, à Ottawa.

NOTRE-DAME PIERREVILLE

SEANCE

N.-D. de Pierreville, Yamaska, 8. —Ces jours dernier, à 8 heures du soir, eut lieu dans la salle de notre école du village, une séance dramatique et musicale, sous l'organisation de M. Lucien Fontaine, ecclésiastique, au profit de l'Hôtel-Dieu de Nicolet.

Le joli programme suivant fut rendu avec un excellent succès par nos séminaristes ainsi que nos jeunes filles et jeunes gens du village.

PROGRAMME

1—Ouverture—"QuiêVive".
2—Drame en un acte : Les Fruits mûrissent.
3—Duo de chant : "La Charité".
4—Chant Canadien : "Alouette".
5—Opérette : "Trois bonnes sous le même bonnet".
6—Duo de chant : "Etoile du soir".
7—Opérette : "Prieur et Fumeur".
8—Choeur Canadien : "Pot-pourri".
9—"Chant de l'Adieu."
10—"O Canada", par l'assistance.
11—Piano : "Vive la Canadienne".

Parmi la foule nombreuse qui s'assistait, on remarquait : MM. les abbés F.-X.-J. Letendre, curé de notre paroisse, E. Tessier, curé de St-François du Lac, Antonio Chaurand, préfet des Etudes au Séminaire de Nicolet, Elp. Janelle, curé de la Visitation, P.-A. Gouin, curé de la Baie du Febvre, A. Lemaire, vicaire à la Baie ; le Rév. Père Apollinaire, Franciscain ; MM. les abbés E. Bonin, A. Roux, R. Charland, Taillon professeur au Séminaire, MM. Lafond et Donat Descheneaux, eccl., sans oublier nos Révdes Soeurs de l'Assomption.

La soirée fut des plus intéressantes et se termina par une touchante allocution de notre bon et dévoué curé, qui répondit aux quelques mots d'adresse qui lui furent adressés par huit séminaristes de notre paroisse lui exprimant leur regret de se voir absents lors de sa partance de Notre-Dame, pour une paroisse nouvelle : Ste-Perpétue, à la fin du mois de septembre courant.

Nous remercions bien sincèrement MM. les abbés qui ont bien voulu nous honorer de leur présence, ainsi que toutes les personnes qui sont venues contribuer avec nous à cette bonne oeuvre.

NOTES

La rentrée des classes pour nos écoles de la paroisse eut lieu le 5 courant ainsi que la partance de plusieurs de notre jeunesse et de MM. Lucien Fontaine et Donat Descheneaux, eccl., pour une nouvelle année d'études au Séminaire de Nicolet.

—Notre curé passe ces jours-ci à Montréal pour affaires importantes. Comme il doit nous quitter bientôt, il est allé dimanche dernier à Ste-Perpétue, sa nouvelle cure et il a été remplacé durant son absence par M. l'abbé Robert Charland, du Séminaire de Nicolet.

—M. et Mme Georges Kelly, de Montréal, étaient de passage, dimanche dernier, chez M. Romuald Descheneaux, de cette paroisse.

—Mlle Malvina Rasconi, de Montréal, est retournée ces jours derniers, après avoir passé une quinzaine chez sa tante, Mme Vve Joseph Chênevert.

—Etaient de passage chez M. Donat Larosée, la semaine dernière, MM. Léger et Hermann Descheneaux, Mlle Gabrielle Descheneaux et son ami M. Edouard Allard, tous de Montréal.

—Nous souhaitons une année de succès à Mlle Marie-Alice Chenevert, fille de M. Roch Chenevert, qui est partie pour enseigner à née, ainsi qu'à Mlle Félia Desmarais qui a également quitter les siens pour aller enseigner à St-Cyrille de Wendover.

—Mme Donat Larosée est partie pour un voyage indéterminé sur les Grands Lacs.

STE FLAVIE

HONNEUR AU MERITE

Ste-Flavie, Matane, 7. — Mme Emilio Langlois, de Ste-Flavie (née Lucia Michaud), vient de recevoir du département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. J.-Henry Lavoie, I. E., une récompense pour succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

ST-UBALD

BAPTEMES

S. Ubald, Portneuf, 7.—M. et Mme Philippe Frenette, une fille, baptisée sous les noms de Marie-Rita-Angéla. Parrain et marraine, M. et Mme Zéric Frenette, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme François Perron une fille, baptisée sous les noms de Marie-Marguerite-Cécile. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Motard.

—M. et Mme Jean-Marie Thibault une fille, baptisée sous les noms de Marie-Alvina-Delvina-..... Parrain et marraine, M. et Mme Thibault, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Emilien Perron, un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Charles-Grégoire. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Hardy, grands-parents de l'enfant.

DE PASSAGE

M. et Mme Eedras Gignac, de St-Tite, de passage chez M. Clodomir Bédard.

Mlles Isabelle et Léonie Naud, de St-Marc, de passage chez leur oncle M. Eugène Soulard.

—M. Adrien Volt, de passage aussi chez M. Soulard.

—M. et Mme Honoré Gravel, de passage chez son père M. Pierre Gravel, ainsi que chez son frère M. Célestin Gravel. Etaient aussi avec eux, Mlles Juliette Perreault, Berthe Perreault et Irène Raymond. Cette dernière a bien voulu monter au choeur de chant, pour chanter les louanges de la Sainte-Vierge ; elle a chanté un très beau cantique et aussi chante-t-elle très bien. A cette jeune fille vont nos félicitations.

NOUS

M. Roméo Côté, M. D., est revenu parmi nous pour y demeurer définitivement. Espérons que les gens sauront l'encourager. Nous lui souhaitons la bienvenue.

DECE

Vendredi dernier est décédé M. Alexis Perron, à l'âge de 74 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu au milieu d'un concours de parents et d'amis.

Nos profondes sympathies à la famille en deuil.

Violette.

—o0o—

CATECHISME LITURGIQUE

Explication en forme catéchistique du culte extérieur, de la prière publique et de toute l'année liturgique. C'est un tonique pour la piété de toutes les personnes qui assistent quotidiennement au Saint Sacrifice de la messe. Près de 500 pages. Auteur: Dom Camille Lefebvre bénédictin.

Prix: $1.00 franco, au Secrétariat des Oeuvres, 105, rue

CIGARETTES PLAYER'S NAVY CUT

Quelle Satisfaction!

Paquet de 10 - 20¢
" " 20 - 35¢
Boîte métallique " 50 - 90¢
" " 100 - $1.75

VISITEZ NOTRE OUVERTURE D'AUTOMNE

EPICERIES

Beurre de crèmerie, pain d'une livre dans une boîte de carton	40c
Jambon cru, fumé spécial, la livre	37c
Jambon roulé "cottage" la livre	35c
Bacon pour déjeuner, la livre	40c
Jambon cuit, la livre	70c
Saindoux pur, marque "Feuille d'Erable" pain d'une livre	22c
Chaudière de 3 livres	59c
Chaudière de 5 livres	95c
Chaudière de 10 livres	$1.85
Chaudière de 20 livres	$3.65
Mouton rôti boîte d'une livre	45c
Poulet à la gelée de Amieux Frères, France, boîte de 14 onces	$2.00
Poulet aux champignons, boîte de 1-2 kilo	$1.60
Bleu à laver de Rickett, 9 barres pour	11c
12 barres de savon Comfort pour	87c
Nettoyeur de mains 'Union' 3 boîtes pour	25c
Pois cuisiniers, premier choix de Amieux Frères, France, boîte de 1 kilo	95c
Beau choix naturel, boîte de 1 kilo	85c
Fèves vertes, boîte de 1-2 kilo	55c
Blé d'Inde "Polland", la boîte	25c
Ananas en tranches, marque "Signapore", boîte de 1 1-4 livre	40c
Marmelade d'oranges de Hartley, jarre en pierre d'une livre	35c
Salades de fruits frais, marque Raffello, poids net d'une bouteille, 2 livres et 6 onces. La bouteille	$2.50
Fruits Cocktail, bouteille de 1 1-2 livre	$1.40
Marinades sucrées, bouteille de 1 -14 lb	$1.75
Cerices au brandy, bouteille de 22 onces	$2.50
Thé noir Stadacona, Old Blen, boîte en bois de 10 livres, première qualité	$5.10
Deuxième qualité	$4.40
Thé de Lipton, étiquette rose, la livre	80c
Etiquette grise, la la livre	70c
Chocolat non sucré de Baker, barre de 1-4 livre	15c
Chocolat Dot pour couvrir les bonbons, barre de 1-2 livre	25c
Chocolat de Luxe de Cowan, à la vanille, barre de 1-4 livre	20c
Menthes écossaises, la livre	45c
Gelatine de Cox, 2 paquets pour	33c
Biscuits au sucre, 2 livres pour	45c
Biscuits Fluted Sugar, 2 livres pour	45c
Biscuits Village, 2 livres pour	19c
Biscuits "Rice Cake" la livre	33c
Biscuits Sandwich, assortis, la livre	35c
Pouding de McLaren, 12 essences différentes, 3 paquets pour	23c
Riz pour la soupe, 5 livres pour	31c
Riz glacé, 5 livres pour	54c
Riz Caroline, 5 livres pour	89c
Sagou ou tapioca, 5 livres pour	56c
Orge "barley" grosse, 5 livres pour	39c
Orge perlée, 5 livres pour	42c

Les Nouveaux MANTEAUX Et COSTUMES

N'êtes-vous pas anxieuse de faire le choix d'un costume ou d'un manteau d'automne, dans lequel vous pourrez vous promener et être fière de votre apparence, assurée de créer une impression très favorable ? Nos étalages sont actuellement on ne peut plus intéressants, et il y a des surprises en magasin pour le beau sexe.

Costumes de drap velours, couleur Rockie, genre demi-tailleur, avec bande dans le dos, collet et simili-castor, doublure en soie, ceinture étroite, bande de simili castor au bas, poches au manteau, pour dames et jeunes filles. Prix $58.50

Costumes en drap velours bleu marine, collet en opossum, manteau long agrémenté de floss marine et blanc, doublure en soie fantaisie. Prix $65.00

Costumes en drap velours, collet de manteau en simili castor, avec bandes dans le dos, bas fini en fourrure, agrémenté de jolis motifs en floss, doublure en soie charmeuse, pour dames et jeunes filles. P. $60.00

Manteau en drap Bolivia bleu marine, style très ample, collet en opossum gris, manches larges avec glands, doublure de soie fantaisie, très chic et très nouveau, pr dames et jeunes filles. Prix $90.00

Manteaux en drap velours brun, garni de petits plis roulés, ceinture trois-quarts attachée chaque côté, complètement doublé en soie brune, pour dames et jeunes filles. Prix $65.00

Manteaux en drap Bolivia bleu copenhague foncé, grand collet en renard taupe et rayures en floss de soie noire et soie charmeuse zéphir, manches larges, pour dames et jeunes filles. Prix $105.00

LES NOUVEAUX SOULIERS D'AUTOMNE

Les décolletés et les souliers à courroies, avec talons bas, chic, élancés et confortables, en cuir verni, veau noir et brun, ainsi qu'en suède sont réunis ici attendant votre choix.

Souliers en veau noir ou brun, ou cuir verni, à lacets ou avec courroies, talons moyens ou bas, pointures 2½ à 7 pour Dames. Prix .... $2.99 ET $3.50

Souliers en veau brun, avec courroies large, talons moyens, semelles fortes, trépointe Goodyear, pointures 2½ à 7 pour dames. Prix $3.50

Souliers en veau noir ou brun, ou cuir verni, avec courroies larges et boucles, les plus jolis styles, tous les genres de talons, trépointe Goodyear, pointures 2 à 7 pour Dames. Prix $4.95 ET $5.95

Souliers en veau brun et cuir verni, garnitures de suède, en différentes couleurs, à lacets ou avec courroies, semelles fortes, trépointe Goodyear, pointures 2 à 7 pour dames. Prix $5.95 ET $7.00

CHAPEAUX D'AUTOMNE Pour DAMES

Les nouveaux chapeaux d'automne sont des adaptations des styles de différents pays. Paris rafolle des ornements en aluminium et de motifs faits à la main, tandis que l'Egypte opte pour les turbans qui sont extrêmement à la mode. Un grand nombre d'autres pays y vont de leur quote-part.

Forme Napoléon pour dames, en velours de soie violet, garnie avec bandeau en soie et ornements en fil d'or. Prix $11.50

Grande forme tombante pour dames, en soie gris et rebord en velours bleu marine garnie avec ornements fleuris bleu marine. Prix $11.50

Forme tombante de moyenne grandeur pour dames, calotte en velours de soie noir et rebord en duvetine beige, garnie avec bandeau en autruche. Prix $13.00

Forme Napoléon pour dames, en velours de soie gris, garnie avec galon gris et de fantaisie et épingles en argent. Prix $14.50

TELEPHONE --6900--

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.

TELEPHONE --6900--

LE TOURNOI DE TENNIS

Hier, trois parties seulement ont été jouées au tournoi du club de tennis Québec. Mlle Yvette Lafferty a défait Mlle Juliette Taschereau par 3-6,6-3, 6-4, au cours d'un brillant match. Le résultat a causé quelques surprises aux amis de Mlle Taschereau qui lui prédisaient une belle victoire. Mlle Lafferty dut faire une partie de maître pour s'emparer du troisième "set". Dans les parties simples pour hommes, M. Geo. Donohue a défait M. F. Choquette, par 3-6, 6-3, 6-4 et le Dr Labrèque a battu J. Rouillard, par 6-1, 3-6, 6-3.

Une intérssante partie sera jouée aujourd'hui entre Mmes Hamel et Beaupre.

Le tournoi pour la coupe Rondeau, l'emblème du championnat individuel du district de Québec, commencera la semaine prochaine. En premier lieu, les fidéi-commissaires de ce trophée avaient décidé de l'offrir au gagnant d'une série dans laquelle chacun des clubs de la ville n'aurait eu qu'une seule entrée, mais dans le but d'encourager les jeunes ils ont résolu de permettre aux clubs d'enrégistrer cinq jours chacun. La liste des entrées sera fermée samedi, le 16 septembre. Les secrétaires des clubs sont invités à envoyer leurs entrées, avec le prix d'admission, qui est de $2.00, d'ici à cette date, au secrétaire du Quebec Lawn Tennis Club, boîte postale 584, Québec.

Les cinq représentants du club Québec dans ce tournoi seront MM. Ernest Savard, J. de R. Tessier, Henri Coulombe, R. Boisvert et C. Murphy.

Voici le programme des matchs du jour :

PROGRAMME DE JEUDI

11.00 a. m.—Cour No 1, Mlle Garneau vs Mlle Taschereau.

12.00 a. m.—Cour No 2, Dr DeVarennes et Lavoie vs Choquette et Savard ; cour No 3, Gingras vs Dr Labrèque ; cour No 4, Mlle Donohue et Boisvert vs Mlle Hudon et Coulombe ; cour No 5, C. Taschereau vs Donohue.

2.00 p. m.—Cour No 2, Mlles Dupré et Savard vs Mmes Carter et Lavoie.

4.00 p. m.—Cour No 2, Mme Beaupré vs Mme Hamel ; cour No 3, C. Taschereau vs Dr Labrèque.

5.15 p. m.—Cour No 2, Mme Carter vs Mlle B. Baillargeon ; cour No 3, Rémillard vs le gagnant de Labrèque-Lavoie.

—o0o—

Se dévouer, c'est mettre son coeur dans son devoir, et rien de grand et d'efficace ne se fait dans la vie si le coeur n'y est pas.

M. CHESNELONG.

LES QUILLES CHEZ LES COLOMBS

Les chevaliers de Colomb sont à organiser une grande ligue de quilles qui engloberait les six villes de l'est de la province : Québec, Lévis, Shawinigan, Trois-Rivières, Richmond et Sherbrooke. M. C.-J. Lockwell, qui vient d'être réélu grand chevalier encourage de toute son aide le projet qui parait en bonne voie de réalisation.

"Rien ne sera fait avant le premier octobre, c'est-à-dire avant la fin de l'année fiscale", dit M. Lockwell. "Je rencontrerai l'exécutif, et, alors, je serai en mesure de dire quels sont les projets sportifs des Chevaliers de Colomb. Chose certaine, c'est que nous n'oublions par l'atlétisme. Si ce projet est réalisable, nous aurons une ligue de quelles".

Les villes de Québec, de Lévis, et de Shawinigan Falls ont promis d'organiser des équipes. Sherbrooke a déjà laissé entendre que le projet lui souriait. On aurait quatre clubs du coup, puis on enverrait une invitation aux Trois-Rivières et à Richmond qui ne manqueraient pas de l'accepter.

—o0o—

LE SHERBROOKE A LE DESSUS

Sherbrooke, 14.—Le club de Base Ball Sherbrooke a vaincu le Montréal, hier, par 3 à 2, dans la troisième partie de la série de fin de saison entre ces deux clubs. Sherbrooke prend le dessus dans cette série avec deux victoires. Voici le résultat :

		R.	H.	E.
Montréal	000001001	2	8	3
Sherbrooke	000000031	3	8	3

Batteries : Jenkins et Duplessis; Granas et Landry.

—o0o—

ALBUM-SOUVENIR

Les Religieuses Ursulines du Monastère de Québec ont eu l'heureuse idée de publier un ALBUM SOUVENIR des fêtes du 250e anniversaire de la mort de la Vén. Marie de l'Incarnation.

L'Album est sur papier glacé, magnifiquement imprimé et contient une cinquantaine de gravures, pour la plupart inédites, du vieux monastère.

L'Album est spécialement recherché des anciennes élèves des Ursulines.

On se le procure au Secrétariat des Œuvres ,105 rue Ste-Anne Québec.

DANS LES LIGUES MAJEURES

LIGUE NATIONALE

A Brooklyn :
Cincinnati, 2; Brooklyn, 3.
A Boston :
Pittsburg, 8; Boston. 1.

2ème joute :—
Pittsburg, 6; Boston, 1.
A New-York :
Chicago, 3; New-York, 8.
A Philadelphie :
St-Louis, 13; Philadelphie, 4.

2ème joute :—
St-Louis. 11; Philadelphie, 1.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.
New-York	82	53
Pittsburg	78	59
St-Louis	74	62
Cincinnati	74	63
Chicago	72	63
Brooklyn	67	69
Philadelphia	48	84
Boston	46	88

LIGUE AMERICAINE

A Cleveland :
Washington, 44; Cleveand, 1.
A St-Louis :
Boston, 3; St-Louis, 1.
A Detroit :
Philadelphie, 5; Detroit, 6.
A Chicago :
New-York, 3; Chicago. 7.

2ème joute :—
New-York, 6; Chicago, 3.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.
New-York	85	51
St-Louis	84	56
Detroit	73	68
Chicago	70	71
Cleveland	68	71
Washington	62	74
Philadelphia	57	83
Boston	56	81

LIGUE INTERNATIONALE

A Rochester :
Buffalo, 0; Rochester, 6.

2ème joute :—
Buffalo, 5; Rochester, 0.
A Baltimore :
Newark. 3; Baltimore, 6.

2ème joute :—
Newark, 10 ; Baltimore, 15.
A Reading :
Jersey City, 3; Reading, 10.

2ème joute :—
Jersey City, 6; Reading, 6.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.
Baltimore	108	50
Rochester	96	61
Buffalo	92	67
Jersey City	79	78
Toronto	74	80
Reading	69	89
Syracuse	60	98
Newark	48	107

—o0o—

LES ANNEAUX

Le club St-Maurice a défait le club St-Jean-Baptiste par une majorité de 194 points.

Voici l'alignement :

ST-JEAN-BAPTISTE

L. Amyot	818
D. Paquet	741
R. Déroche	635
A. Plamondon	706
R. Vézina	712
E. Giguère	556
	4168

ST-MAURICE

P. Trudel	733
L. Côté	707
G. Papillon	793
D. Dolbec	704
L. Gosselin	747
E. Papillon	678
	4362

Arbitre Jos. Côté.
Compteur Jos. Pelletier.
Marqueur, R. Drolet.

Ces deux clubs joueront 2 parties dans 3, vendredi, sur le terrain du St-Jean-Baptiste, rue Lavigueur.

Une joute d'exhibition aura peut être lieu sur un terrain étranger.

—o0o—

PERREAULT DE RETOUR A MONTREAL

Omer Perreault, le nageur canadien-français, qui a tenté de nouveau sans succès, il y a quelques semaines, la traversée de la Manche, est de retour à Montréal. La tentative que Perreault faisait était pour un prix de $4,800 offert par le Daily Sketch de Londres.

Perreault fait ainsi le récit de sa tentative infructueuse mais qui ne le décourage pas :

Après avoir été enduit d'huile et de graisse, dit M. Vincent, Perreault prend la mer, qui est calme. Il est 7 heures et 23. Perreault nage environ 35 brasses à la minute.

A 7 heures 35, le pilote le rassure et lui conseille de porter son effort à 38 brasses à la minute. Le nageur écoute le conseil et il gardera son mouvement jusqu'à la fin.

A 8 heures 40, le temps change: le vent souffle nord-ouest, la houle se forme, la mer se démonte et Perreault lutte. Le capitaine Bernier conseille au nageur de garder le même mouvement, qui lui permettra de traverser dans 15 heures. Perreault avait à ce moment parcouru un quart de la route, ce qui avait pris 1 heure et 13 minutes pendant laquelle il n'avait absorbé aucun aliment.

A bord du "Saint-Antoine", tout le monde était malade, exception faite du capitaine. Vincent cria à Perreault :

—Comment te sens-tu ?

—Très bien !

A cette réponse, on fut rassuré. Mais, la mer grossissait toujours. Parfois, l'on perdait le nageur de vue. Perreault cria :

—J'ai le mal de mer !

—Reste à l'eau ! Tu sais ce que tu as promis. Continue, lui répondit-on.

—Nous lui donnâmes alors, dit M. Vincent, du sucre avec de la menthe, sur les conseils du médecin du bord. Mais, il était facile de voir que malgré son effort héroïque le nageur ne pouvait réussir.

Cependant, malgré la mauvaise mer, il lutta jusqu'à 10 heures et 2 minutes, alors qu'il abandonna.

LE MAL DE MER

Il fut repêché, souffrant péniblement du mal de mer. On lui fit sa toilette et on lui donna des massages.

Les journalistes interrogèrent Perreault et il répondit : "C'est la plus rude épreuve que j'ai encore tentée, mais je recommencerai".

On pouvait remarquer, dit M. Vincent, que Perreault était en pleine forme. Cependant, il avait fait 12 milles dans des conditions terribles et s'était arrêté à 9 milles des côtes anglaises. Il contournait la batterie de la Varne où, bientôt, le jusant l'allait prendre pour le jeter ,en épargnant l'effort du nageur, sur Douvres.

Perreault avait nagé 3 heures et deux minutes dans une eau de 51 degrés, c'est-à-dire froide.

"Nous sommes rentrés à Calais et pendant deux jours nous guettâmes un moment propice, car Perreault en très belle forme ne voulait pas abandonner son projet. Mais le temps fut si inclément, la mer si formidable que c'eut été folie que de permettre à Perreault de tenter encore une fois l'aventure.

"Perreault, dans les circonstances, conclut M. Vincent, a fait le meilleur temps de tous les nageurs qui ont tenté ce coup difficile. Il n'est pas découragé et il recommencera".

JEUNES FILLES LE CITRON BLANCHIT LA PEAU

Pressez le jus de deux citrons dans une bouteille contenant trois onces d'Orchard White, que vous pouvez vous procurer chez n'importe quel pharmacien pour quelques sous, agitez bien et vous obtiendrez un quart de chopine de blanchissage au citron inoffensif et délicieux.

Cette lotion faite à la maison est de beaucoup supérieure à la glycerine et à l'eau de rose pour adoucir la peau. Des actrices renommées s'en servent pour obtenir un teint clair et rosé, surtout parce que cette lotion n'irrite pas la peau.

POUR CADEAUX

De splendides livres de prières, reliures de grand luxe, au Secrétariat des Œuvres, 105 rue Ste-Anne, Québec.

POUR LA VISITE PASTORALE

Un feuillet de 4 pages avec encadrement rouge, contenant toutes les prières du sacrement de Confirmation.

Une troisième édition vient de paraitre du Cérémonial de la Visite pastorale; ce petit livre si utile au clergé, aux servants lors du passage de l'évêque est de nouveau en vente au Secrétariat des Oeuvres, 105 rue Ste-Anne, Québec. Casier, 126, aux conditions suivantes: l'unité, 50 sous, la douzaine, $5.00, franco.

ASPIRIN

A moins que le nom "Bayer" ne soit écrit bien lisiblement sur chaque tablette, vous n'avez pas de l'Aspirine du tout. Pourquoi prendre des risques?

BAYER

N'acceptez que des paquets complets, avec la marque " Bayer " lesquelles contiennent des directions qui sont le fruit de bien des années d'expérience de milliers de médecins qui le proclament un remède sur pour:

Rhumes,	Rhumatismes,	Nevrose,
Maux de tête,	Douleurs,	Lumbago,
Névralgie,	Maux de dents,	Maux d'oreilles.

DES BOITES COMMODES DE BAYER DE 12 TABLETTES. AUSSI BOUTEILLES DE 24 CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Aspirine est la marque de commerce "enrégistrée au Canada" de la Manufacture Bayer de Monoaticacidester de Salicycacid. Quoique Aspirine veut dire produit de la manufacture Bayer et pour mettre le public en garde contre toute imitation, rappelez-vous que les tablettes fabriquées par la Compagnie Bayer sont toutes marquées du sceau général de la Compagnie: "La Croix Bayer."

ACHETEZ VOS VIANDES OU L'ON VEND BON MARCHE.

Lisez nos prix et comparez. — Suivez la foule.

Steak	20c	Lard salé	22c
Rostbif	20c	Saucisse 2 livres pour ..	25c
Boeuf pour rôtir	15c	Oeufs frais de la semaine	37c
Veau	15c	Viandes fumées de toutes sortes.	
Agneau	15c et 25c		
Lard	20c et 22c	Légumes de toutes sortes.	

Nous remplirons toute commande d'épiceries.
Une attention toute spéciale aux commandes par téléphone 2590

F. X. LACHANCE,
Boucher et Epicier.
159, rue Bayard. St-Sauveur. Québec.

--: AVIS :--

AUX COMMUNAUTES RELIGIEUSES

Tous les collèges, pensionnats et communautés religieuses feront de grandes économies en achetant directement de nous AU PRIX DU GROS, les marchandises suivantes : Jambons fumés et cuits, lard salé, saindoux, saucisse,—saucisson, moutarde préparée, etc.

Le tout de première qualité.

SYLVAIN FRERES,
161, Durocher.

LA CLINIQUE DENTAIRE

(Suite de la dernière page)

tants des sociétés les plus importantes de la cité.

La cérémonie fut ouverte par M. Stocking qui, en quelques paroles, remercia le maire Samson et la ville de la coopération qu'elle a accordée au Rotary Club pour lui permettre de mener à bonne fin son entreprise de doter la ville d'une clinique dentaire. M. Stocking loua l'esprit civique de notre premier magistrat et des membres du conseil en disant que c'est cette coopération pratique que les contribuables aiment à trouver chez eux ceux qui ont charge de leurs intérêts. Le président du club remit une clef commémorative de l'inauguration de la clinique.

M. Stocking laissa ensuite la parole au Dr Hamel, dentiste, qui a été la cheville ouvrière de cette entreprise sociale et à qui revient dans une très large mesure le mérite de l'organisation de cette clinique, qui est un modèle du genre.

Le Dr. Hamel a parlé d'une manière très heureuse. Enfin, dit-il, en commençant, la clinique dentaire municipale va s'ouvrir. Il y a eu bien des retards, mais on aurait tort de les attribuer à l'apathie ou à la négligence. Ils sont dus à des obstacles qui ne pouvaient être surmontés qu'avec le temps. Il remercia la ville de sa coopération en assurant aux promoteurs de l'oeuvre un local magnifique qu'elle a amélioré pour répondre aux besoins. En ce faisant la ville a répondu à un besoin urgent et elle a droit à la reconnaissance de tous.

Le Dr Hamel remercie aussi tous ceux qui ont aidé de quelque façon à la réalisation du projet du Rotary Club. Celui-ci n'a rencontré partout que de l'empressement et du dévouement et cette aide lui a rendu le travail encore plus agréable. Rien ne lui a été refusé et il a reçu partout l'accueil le plus courtois et le plus attentif. Ses remerciements s'adressent spécialement à M. Faucher, contre-maître du département de la voirie, qui s'est montré très dévoué et bien à la hauteur de sa tâche.

Enfin, il félicite la ville du choix du Dr Lantier, comme directeur de la clinique. Le Dr Lantier a bien mérité de la ville et de ses concitoyens et il souhaite que sous sa direction éclairée, la clinique obtienne tout le succès qu'en attendent ses fondateurs. Ceux-ci ont voulu établir une clinique vraiment digne et quelles que soient les reproches qu'on puisse leur adresser, ils ont la ferme conviction d'avoir travaillé dans le meilleur intérêt de la société. En terminant le Dr. Hamel remercie de nouveau tous ceux qui ont aidé à la création de la clinique et annonce que c'est l'intention du club d'en établir d'autres, plus rudimentaires, dans la partie basse de la ville, à mesure que le besoin s'en fera sentir et quand il sera possible de se procurer un local convenable.

Le maire Samson prit ensuite la parole.

"C'est pour moi un grand honneur, comme Maire de Québec, d'avoir en cette occasion solennelle le plaisir de venir remercier publiquement le Rotary Club et tous ceux qui se sont dévoués avec un tel succès à la cause sanitaire de notre ville. C'est grâce à leurs efforts et à leur persévérance que nous pouvons aujourd'hui prendre part à la fête qui nous réunit dans cette nouvelle Clinique Dentaire Municipale de Québec.

"A l'instar des grandes villes d'Amérique, nous n'avons pas voulu rester en arrière dans la voie du progrès. Avec l'accroissement constant de notre population, il était depuis des années devenu nécessaire de faire face à la grave situation que nous présentait la question sanitaire, et, grâce à la bonne campagne des membres du Rotary Club et des citoyens dévoués au bien public, nous sommes fiers de pouvoir montrer que Québec reste digne de sa haute réputation et fait sa grande part dans l'accomplissement des réformes dont le besoin se fait sentir de plus en plus à Québec.

"La Clinique Dentaire, dont la création est aujourd'hui un fait accompli, a dû subir bien des retards et des contretemps. Mais elle est désormais assurée d'avoir un fonctionnement régulier pour le plus grand bien du public.

"Je puis dire sans crainte de me tromper que c'est avec plaisir que le Conseil de Ville de Québec a appuyé les démarches du Rotary Club, et la meilleure preuve de ce que j'avance, c'est que cette Clinique est établie dans l'édifice même de l'Hôtel de Ville.

"Je n'ai pas besoin de vous faire l'éloge de ceux qui ont été désignés pour prendre la direction de cette Clinique. Ils ont toute votre confiance et sauront accomplir leurs devoirs avec tout le dévouement et toute l'habileté que nous sommes en droit d'attendre d'eux.

"Quant à l'installation, tout en étant clerc en la manière, je ne crois pas me tromper en disant qu'elle est de tout ordre et qu'elle rencontre l'approbation de ceux qui s'y connaissent.

"Je suis sûr que ce nouveau département sanitaire rendra de grands services à notre population et fera honneur au Comité de Santé dont il relève.

"Encore une fois, Messieurs, je vous félicite de votre beau succès et vous remercie au nom des citoyens, de l'initiative que vous avez bien voulu prendre pour le plus grand bien de notre ville de Québec.".

Les invités furent ensuit conduits à la clinique dont la visite se fit sous la direction du Dr Lantier.

La clinique a fait l'admiration de tous. De l'aveu de tous les invités, et spécialement des dentistes de la ville qui l'ont visitée, c'est un modèle du genre. L'installation est ce qu'il y a de plus moderne et de plus beau, et le local a été aménagé avec une propreté incomparable. Québec a une clinique splendide dont elle a raison d'être fière.

La clinique sera ouverte tous les jours de 4 à 6 heures. Elle est ouverte à tous les enfants pauvres qui fréquentent les écoles, sur présentation d'une carte que leur remettront les garde-malades chargées de la visite des écoles. Le Dr Lantier, directeur, y donnera les soins aux jeunes patients aux heures indiquées, de même que le matin de 8 à 9, pour les cas d'anesthésie sur appointement. Le Dr. Hamel, assistant, sera à la clinique le jeudi matin pour les anesthésies.

NE PROLONGEZ PAS PLUS LONGTEMPS LA DIETE ALIMENTAIRE

L'ancienne méthode de prescrire la diète absolue à tous les dyspeptiques devient de moins en moins populaire parmi les médecins moderns; un peu à cause de ses effets affaiblissants; mais surtout, parce qu'ils ont découvert que la plus grande partie des troubles d'estomac est due à l'excès d'acidité. Les organes de la digestion sont eux-mêmes en très bon ordre mais naturellement, la trop grande quantité d'acide irrite le tissu fragile de l'estomac, et cause la fermentation de la nourriture. Le traitement logique à cela, est d'enlever l'acide dans l'estomac et la digestion se fera normalement.

Pour cela, une cuillérée à thé ou 4 tablettes de " Bisurated Magnesie dans un peu d'eau neutralise l'acide, arrête la fermentation de la nourriture, fait passer les gaz, et dès lors, permet à l'estomac de fonctionner comme à l'ordinaire sans aucun inconvénient. A cause de ses meilleures propriétés curatives, le Bisurated Magnesia" que l'on peut se procurer chez n'importe quel pharmacien en tablettes ou en poudre devrait être employé de préférence à toute autre forme de Magnesie, tels que: lait, citrate, carbonaee ou oxyde.

Avis est donné à tous ceux qui souffrent de l'estomac d'essayer cette méthode pour trois semaines seulement, et de bien examiner les résultats.

EPICERIES

2 lbs. de saumon, 1 lb pr	.25
3 btes de Corn Flake pour	.39
Puffed Rice 2 livres pour	.35
Soupe Campbell pour ...	.80
Marmelade Sheriff 4 lbs pr	.80
Chocolat spécial assortis la livre	.35

Spécialité: Fruits et légumes de toutes sortes.

Poissons frais de toutes sortes.

JEAN-BAPTISTE DORION

188, rue Crémazie,
QUEBEC,
Téléphone 6188.

Août 24 31. sept. 7 14.

Chemin de Fer National du Canada

QUEBEC-MONTREAL en 5 HEURES

Via le pont de Québec

"LE MONTREAL"	"LE QUEBEC"
Quot. ex-dim.	Quot. ex-dim.
Dép. de Québec - 12.15 p. m. (Gare du Palais)	Dép. de Montréal - 8.30 a. m. (Gare Bonaventure)
Arr. à Montréal - 5.15 p. m. (Gare Bonaventure)	Arr. à Québec - 1.30 p. m. (Gare du Palais)

Service Wagon Salon et Restaurant

TRAINS DE NUIT TOUS LES JOURS

Via le pont de Québec

" LE MONT-ROYAL "	" LE CITADELLE "
Quot.	Quot.
Dép. de Québec - 10.45 p. m. (Gare du Palais)	Dép. de Montréal - 11.30 p. m. (Gare Bonaventure)
Arr. à Montréal - 6.10 a. m. (Gare Bonaventure)	Arr. à Québec - 6.45 a. m. (Gare du Palais)

Wagons-Lits modernes Eclairés à l'Electricité.

LA VOIE NATIONALE

Pour billets et réservations dans les wagons-lits, ainsi pour autres détails, s'adresser au bureau des voyageurs, 10 rue Ste-Anne, 529-530. Gare du Palais, 2125. Gare Carré Parent, 3427. Gare Lévis, 89.

SERVEZ-VOUS DE NOS ANNONCES CLASSIFIEES

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES DE L'ACTION CATHOLIQUE

1 CENTIN DU MOT: Pas moins de 25 centins par insertion. 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCE, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire: chaque mot additionnel: 1 centin.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 10 heures h. a. m. POUR LE SAMEDI jusqu'à 8½ hres a. m.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiancailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis " non responsable."

Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

4 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner vos annonces au même taux qu'au bureau:

J. E. GIGUERE, tabaconiste, 283 rue St-Joseph .... Tél. 2053

J. C. GIGUERE, tabaconiste, 357 rue St-Joseph ..... Tél: 4761

O. VEZINA & Cie Enr., confiserie, 766 rue St-Vallier. Tél: 8154

J. A. TAILLON, tabaconiste, 1251B rue St-Vallier Tél: 1681

J. O. KIROUAC & et Cie. Enrg., 177-5e rue Limoilou. Tél 1974

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DE L'ACTION CATHOLIQUE, TELEPHONE 8700

A VENDRE

CHALOUPES de SAUVETAGE— Deux, bonnes pour moteur à gazoline. Chaudière locomotive, portative, 60 forces. Deux petits "engins" composés à vapeur avec chaudière, pour chaloupe ou yacht. Quebec Machinery et Supply L'td, 19 Canoterie.
Sept. 8 12 14.

TERRAINS — $300.00 et plus, terrains dans diverses parties de la ville. S'adresser à Jules La Rue notaire, 84 rue St-Pierre, Québec.
Sept. 14 12 fois.

AUTOMOBILES — 2 Ford touring à vendre; truck Studebaker à vendre ou échanger et carosserie d'autobus, pouvant servir comme carosserie de truck. S'adresser à Garage Andrews, 96, Blvd. Langelier. Tél. 3186.
Sept. 2 12 fois.

MAISONS — Rues Crémazie, 3 logements; Aberdeen, 3 et 4 logements; Avenue Bougainville, 3 logements; rues St-Cyrille, 3 logements, Dolbeau, 2 logements ; Avenue du Parc, cottage. A vendre à de bonnes conditions. S'adresser J. F. Lavoie, 156, Aberdeen, entre 6 et 8 heures le soir ; Tél. 2411f.
Août 26 25 fois.

POSITION DEMANDEE

COMMIS — Jeune institutrice demande emploi comme commis dans un magasin ou bureau de poste. Ecrire immédiatement à casier 85, l'Action Catholique, Québec.
Sept. 11 6 fois.

Docteurs Lebon
DENTISTES
71, rue St-Joseph, Tél. 4024

Tél: Bureau 5315
Tél: Rés. 5506F
RENE BOISVERT
Avocat.
B. L., LL. L.
De l'étude légale:
BOISVERT & DUMOULIN
Si collection, correspondez
111 Bloc Morin,
Côte de la Montagne,
QUEBEC

J.O.D. HAMEL
BOUCHER & EPICIER
ÉTABLI DEPUIS 1909
117 St OLIVIER TEL: 2913

TESSIER, FAGES & CIE
Assurances
Edifice Lindsay, Tél. 1662

INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTRICES — La Municipalité Scolaire de St-Joseph de Rivière Bleue, Témiscouata, a besoin de 4 institutrices pour enseigner dans les rangs. Bon logement, facilités pour venir à l'église. Salaire $250.00. S'adresser au Président de la Commission Scolaire ou au Secrétaire, Jos Bérubé.
Sept. 13 8 fois.

INSTITUTRICE. — La Municipalité Scolaire de St-Prosper Dorchester a besoin d'une institutrice diplomée élémentaire pour faire la classe à 4 milles de l'église. Salaire $250.00. S'adresser à Joseph Morin, Séc.-Trés.
Sept. 8 6 fois.

INSTITUTRICES — La Municipalité Scolaire de St-Antoine de Pontbriand aurait besoin de trois institutrices pour enseigner dans les écoles élémentaires des arrondissements No 4-6-7. Salaire $250. Références exigées. Pour plus de détails s'adresser à Jos Houle, sec. trés. ou à Alyre Dumas, président.
Sept. 8 6 fois.

TERRAIN A VENDRE

LOTS A BATIR :— Autour de l'église St-François d'Assise. $100,000 de nouvelles constructions bâties en 1922. Prix $600, et plus. S'adresser à LE PARC JACQUES-CARTIER Ltée. L.-C. Jacques, notaire-gérant, Immeuble "Quebec Railway. Téléphone Bureau 180. Résidence 4487.

TERRE — Magasin et terre, avec animaux, près de l'église, du couvent et de la beurrerie, $5,700,00 ou $3,000.00 comptant. Pour informations s'adresser à Ludger Gallant, St-Alexis, Co Bonaventure.

DIVERS

LINGERIES A VENDRE — Bel assortiment de lingeries, prix raisonnable, lainage. Une balance de thé et café, ainsi qu'un moulin à moudre le café "électrique". S'adresser à Mme Nap. Durand, 445, rue St-François.
Sept. 14 6 fois.

ECHANGERA — Résidence privée de 2 logements pour terrain ou automobile ou autres valeurs. Renseignements s'adresser 216, 41ème rue Limoilou, Tél. 1949w.
Sept. 14 6 fois.

A LOUER

MAISON — Maison à louer, 4 appartements. S'adresser à 14, rue Dauphine.
Sept. 14 6 fois.

LOGEMENT — Logement neuf de 7 chambres, chambre de bain comprise; en face de l'église des Pères du St-Sacrement, 865, Chemin Ste-Foy. S'adresser à Jules Rochette, 7 rue Déligny.
Sept. 13 6 fois.

MAGASIN — Grand magasin avec ou sans logement privé, en face de l'église des Pères du St-Sacrement, 865 Chemin Ste-Foy. S'adresser à Jules Rochette, No 7 rue Déligny.
Sept. 13 6 fois.

ON DEMANDE

EMPRUNTS — On demande à emprunter diverses sommes, sur garanties de première classe. Dire le montant disponible et le taux d'intérêt exigé. S'adresser à Jules LaRue, notaire, 84, rue St-Pierre, Québec.
Sept. 14 12 fois.

NOUVELLE METHODE

L'Anglais enseigné par la poste 20c la leçon. Vous ne pouvez voyager sans savoir l'anglais. Ecrivez pour plus de détails S. A. F. Fortier, Saint-Ubald, Co. Portneuf, P. Q.
Août 30 25 fois.

AVIS DE SOUMISSIONS POUR EGLISE

Les Syndics de St-Jules comté de Beauce, recevront des soumissions pour la construction d'une église en brique jusqu'au 21 septembre courant.

Les plans et devis seront visibles tous les jours à partir d'hui au 21 courant au presbytère de St-Jules et chez J. S. Bergeron architecte, 145 rue S. Jean, Québec.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté de 10 p. c. de la soumission.

Les Syndics ne s'engagent pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

J. S. BERGERON,
Architecte.

AUX JEUNES MERES

Demandez: Les premiers pas sur la grand'route, 17 sous l'unité, franco $12.00 le cent. Au Secrétariat des Œuvres 105 rue Ste-Anne, Québec.

LES PRODUITS DE LA FERME

Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec— 30-34, Place Marché, Champlain. Tél. 8311 8312.

BEURRE

Pasteurisé, en pain de 1 lb. .38
Pasteurisé, solide .37 1-2
Beurre de choix .37
Beurre de choix solide .36 1-2

FROMAGE

Spécial, blanc ou coloré

Fromage fort, meules d'environ 25 .22
Fromage doux, mles d'env. 12 lbs .18
... 25 lbs .20
... 2 lbs

SAINDOUX PUR

... .25
En chaudière de 3 à 5 lbs .17 1-2

SUCRE ET SIROP D'ERABLE

En pain de 1 à 5 lbs .22
... 2.50
Sirop d'érable No. 2 2.00

MIEL

Blanc en chaud de 30 lbs 16
Blanc en chaud de 5 à 10 lbs 18
Ambré en chaud de 30 lbs 13
Brun en chaud de 30 lbs 11
Brun en chaud de 15 lbs 12

FEVES BLANCHES No 1

Fèves blanches No. 1 0.6

POIS DE SOUPE BIEN CUISANTS

En poches de 120 lbs $4.10 le minot.

LARD SALE DE CHOIX

... 0.20
Américain en baril de 100 lbs 22

OEUFS

Oeufs canadiens strictement frais .43
Oeufs No. 1 .36

PATATES

Patates blanches No. 1 1.00

VIANDES FUMEES

Petits jambons 0.35
Moyens jambons 0.33
Gros jambons 0.31

LAINE

Blanche cardée paquets de 5, 10, 15, 20 et 25 lbs 0.50
Blanche lavée No 1, par quantité de 30 lbs et plus 0.33
Blanche non lavée No 1 0.22
Laine blanche lavée No. 2 .27

TABAC EN FEUILLES

Quesnel No 1, en balles de 26 lbs 0.40
Grand Havane No 1, en bls de 25 0.20
Rouge en balles de 25 lbs 0.20
Connecticut en balles de 25 lbs 0.20
Brésil en balles de 25 lbs 0.35
Beaver Brand en balles de 25 lbs 0.30
Rouge Quesnel en b. de 25 lbs 0.30
Parfum d'Italie 0.35
Comstock 0.20

VIANDES FRAICHES

Lards légers 18 cts la lb.
Lards gros de 14 cts à 16 la lb.

A ces prix il faut ajouter 2 1-4% de taxe pour le lard salé, laine et le tabac.

Marché ferme et demande assez bonne.

PROVISIONS ET VIANDES

PRIX DU MARCHE
[illegible]MOND & COTE, Enrg.
Provisions en gros.
Bureau : 2[illegible] rue St-Pierre, Québec.
Entrepôt : 40-51, Sault-au-Matelot.
Magasin : 31-33 Marché Finlay.
Tél. 900—901.

Beurre Château .0.38
Beurre de beurrerie No. 2 .0.37

FROMAGE

Fromage Petit 0.18
Fromage Gros 0.18
Fromage Oka 0.35
Fromage McLaren à la crème 0.30
Fromage "Kraft loaf" 0.30
Fromage "Kraft loaf" Swiss 0.42
Fromage "Kraft loaf" Pimente 0.32
Fromage McLaren Canada Small 0.95
Fromage McLaren Medium (doz) 1.40
Fromage McLaren Indivduial Jars (doz.) 1.50
Fromage McLaren Jarre Petite doz 2.90
Fromage McLaren Jarre Moyenne (doz.) 5.50
Fromage McLaren Jarre Grande (doz.) 11.00

OEUFS

Oeufs strictement frais .0.40
Oeufs No. 1 .0.35
... 0.33

SAINDOUX

Saindoux pur seaux 20 lbs .3.30
Saindoux pur canistre 10 lbs 0.13
Saindoux pur canistre 5 lbs 0.53
Saindoux pur en pain 1 lb .10

VIANDES FUMEES

Jambons, petits 0.37
Jambons, moyens .36
Jambons cuits .55

Rolls 0.24
Picnics 0.20
Cottages 0.26

VIANDES FRAICHES

Lards "légers" .17 à 18c
Lard "gras" .15 à 16c

Marché très ferme ; demande bonne.

LE LOYER DE L'ARGENT

Il baisse, comme nous en avons depuis longtemps prévenu nos clients. Plus que jamais ils doivent scruter leur portefeuille avec grand soin, en extraire les valeurs qui arrivent à échance et les échanger au plus tôt. On trouve d'excellentes obligations telles que celles de Soissons qui rapportent jusqu'à du 6¾%. Il est rare que l'on trouve des valeurs canadiennes donnant pareille rente. Cela peut se présenter exceptionnellement. Nous ne saurions donc mieux faire que de conseiller à nos clients: 1o de se garder contre la tentation d'enfouir leurs économies dans des placements industriels peu sûrs— il en est d'excellents, mais tous présentent un élément de risque que ne comportent pas les obligations provinciales, nationales, scolaires ou paroissiales—sous prétexte qu'elles veulent obtenir du sept ou même du six pour cent; 2o. de reviser promptement leur portefeuille et de profiter de ce que certains de leurs titres font prime à l'heure actuelle pour les échanger.

Des bénéfices que leur donnera l'échange, ils pourront constituer un prix moyen leur permettant, en quelques cas, de continuer à toucher 5¾ ou même 6%. L'important c'est de communiquer avec nous au plus tôt.

Nous sommes à l'entière disposition de nos clients et toujours chantés de les conseiller en quoi que ce soit.

(De "La Débenture")

—oOo—

EMPRUNT NOUVEAU

$100.000.00—6%, 1 à 10 ans

Un emprunt qui promet d'être enlevé rapidement c'est celui que vient de contracter la Corporation des obligations Municipales avec les RR. PP. Rédemptoristes de la Province de Québec. Ces obligations comportent 6% à échéances annuelles de 1 à 10 ans. Comme cette émission d'obligations promet d'avoir une très grande popularité, nous conseillons fortement à nos clients de réserver, les échéances qui pourront leur convenir, afin de ne pas être pris par surprise, vu la rapidité avec laquelle ces obligations devront s'enlever.

LES GRAINS

Toronto, 14.— Blé du Manitoba vieille récolte: 1.03 3-4; No 3, du nord 1.02 1-4;

Avoine du Manitoba: nominal.

Maïs américain No 2 jaune : 0.80 No 3; jaune: 0.79.

Avoine de l'Ontario No. 2, blanche: de 0.33 à 0.35 cts.

Blé de l'Ontario No 2, d'hiver en quantité de char: de 0.92 à 0.97.

Orge maltée: 0.55 à 0.58.

Seigle No 2, 0.62 à 0.67.

Son par tonne: $21.

Foin, extra No 2, à $16.00.

Paille en quantité de wagons à la tonne: $11.

—oOo—

A GIFFARD

Les soumissions au projet d'émission de $85,000 de la municipalité de Giffard ont été ouvertes hier soir et c'est celle de la banque Provinciale du Canada qui a été acceptée comme étant la plus haute et la plus satisfaisante pour la municipalité.

L'émission de $85,000 était du type 5½ pour cent et d'une durée de vingt ans. Le produit de cet emprunt doit servir à défrayer le coût de construction d'un aqueduc et d'un tuyau de drainage dans la municipalité.

En tout quatre soumissions ont été reçues, dont une d'une banque et trois de maisons faisant le commerce d'obligations. La plus élevée, celle de la banque Provinciale du Canada, était au prix de 98.75. La Corporation des Obligations Municipales avait envoyé la soumission suivante : 97.00 pour les obligations des dix premières années et 94.00 pour celles des dix dernières années.

Les deux autres soumissions sont celles de La Provincial Securities à 92.55 et celle de la Compagnie des Valeurs Canadiennes et Etrangères à 92.23.

—oOo—

POUR LES GARCONS ET LES FILLETTES

Le livre de lecture idéal, **REN CHABRIER par l'abbé Hays près de 400 pages, illustré ; éminemment instructif, éducateur et récréatif. Indispensable dans la bibliothèque de famille. Près de 400 pages.**

Prix: 75 sous l'unité, franco. Edition de l'A. C. J. C. avec préface, divisions et notes par le R. P. Archambault, S. J. L'unité, 15 sous, par la poste, 17 sous; la dos. $1.50, par la poste, $1.60; le cent, $12.00.

Au Secrétariat des Oeuvres, 105 rue Ste-Anne, Québec, casier 126.

TESSIER, FAGES & CIE
Assurances
Edifice Lindsay, Tél. 1662

BOURSE DE NEW-YORK

(Par N. Belleau et Cie.)

Valeur	Clôt préc	Midi
Atlantic Gulf	32 1-4	—
Am. International C.	36	35 5-8
Am. Bosch Magneto	43 3-4	—
Am. Sumatra Tobacco	42 7-8	42 3-8
Alcool	65 3-8	—
Anaconda	54 1-4	54 1-8
Am. Car Foundry	193	—
Am. Locomotive	124 1-2	125
Atchison Ry.	103 7-8	—
Allis-Chalmers	58 5-8	—
Baltimore & Ohio	57 3-8	57 1-8
Beet Sugar	46 1-2	47
Bethelem Steel	78 5-8	79 1-8
Baldwin Locomotive	137 1-2	137
Butte & Superior	29 1-8	—
C. P. R.	148	149
Crucible Steel	92 3-4	—
Corn Products	118 5-8	117 1-2
California Petroleum	64 1-2	—
California Petrol., p.	—	—
Chesapeake & Ohio	76	—
Central Leather	43 1-2	43 1-8
Col Fuel Iron	35 1-8	36
Chandler	63 1-8	—
Cuban Sugar	13 3-4	14 1-8
Erie	15 5-8	16 1-8
Great Northern, p.	94 1-4	94 3-4
Great Northern Ore	41 7-8	—
General Asphalt	65 1-2	—
General Motors	14 5-8	14 3-4
Houston Oil	—	—
Inspiration Copper	41 5-8	—
Inter. Harvester	112 7-8	112
International Paper	62	—
Kennecott	36 3-4	—
Kansas City & S.	25 1-4	—
Keystone	8 7-8	—
Lackawanna Steel	79 3-4	—
Lehigh Valley	70 1-4	—
Marine	13 1-2	14 1-4
Marine, priv.	57 3-4	61 1-8
Mexican Petroleum	190	191 1-2
Missouri Pacific	22 7-8	22 5-8
Missouri Pac., priv.	61 7-8	—
Maxwell Motors	19 7-8	—
Middle States Oil	13 1-4	13 1-4
Nickel	17 7-8	—
Norfolk & Western	122 1-2	—
Northern Pacific	88	88 1-8
New Haven	32 1-8	32
New York Central	98 1-8	—
Nevada Copper	16 3-4	16 3-4
Pan American	87 1-4	81 3-8
Pensylvania Ry.	47	46 7-8
Pressed Steel Car	94	—
Pierce Arrow	12 3-4	—
Pacific Oil	58 1-4	58 3-8
Reading	80	80 7-8
Ry Steel Springs	125 3-8	—
Rubber	56 1-4	56 1-4
Republic Steel	69 1-2	71 3-4
Royal Dutch	58	58
Retail Stores	86 1-2	—
Repogle	33 1-4	34
Sugar Refinery	83 3-8	83 1-2
Studebaker	130 7-8	130 3-4
Southern Ry.	26 1-2	26 7-8
Smelthers Ref.	64	63 3-8
Southern Pacific	94 1-2	94 1-8
St. Paul	33 1-2	34 1-2
St. Paul, priv.	52 3-8	52
Stromberg Carbur.	57	—
St. Louis Missouri	—	—
Sinclair Oil	33 1-2	34 1-4
Texas Oil	48 1-8	48 1-8
Texas Pacific	31 3-8	—
Union Pacific	152 1-2	152 1-8
United Drug	—	—
U. S. Steel	105 1-8	105
United Fruit	153	—
Union Bag	78	—
Utah Copper	69	68 3-4
Vanadium	52 1-8	52 1-8
Westinghouse	64	—
Willys-Overland	7 7-8	—
Woollens	102 3-4	102 1-8
White Motor	53	52 1-2
Workington Pump	43 3-4	—
Famous Players	102 3-4	102 1-4
Mexican Seaboard	20	—
Burn Brothers 'B'	48 1-4	—
Cuban Amer. Sugar	25 1-8	25 3-4
Virginia Chemical	—	—
Superior Oil	7	—
West. Maryland 2 p.	—	—
Russe — 5½	14-16	—
Russe — 6½	14 16	—
St. L. Southwest., p.	50 1-8	—
Colorado Southern	49 1-2	—

NOUVELLES COMPAGNIES

NOUVELLES INCORPORATIONS

Fédérales :—

Boy's Specialties, Ltd., Montréal, Qué. $50,000.

The Can. Wireless Telephone Co., Ltd., Toronto, Ont., $100,000.

Dominion Bronze and Iron, Ltd. Winnipeg Man., $100,000.

Elegant Shoe, Ltd., Montréal, Qué. $49,000.

Federal Gas and Oil Distributors Ltd., Toronto, Ont., $100,000.

L. B. Holliday and Co., of Canada Ltd., Montréal, Qué., $50,000.

The Major Till Auto Service Co., Ltd., Ottawa, Ont., $200,000.

The Matheson Lindsay Grain Co. Ltd., Winnipeg, Man. $500,000.

The Mutual Protectrice Association of Canada, Ltd., Montréal, Qué., $150,000.

Parsons Automatic Window Appliance Co., Ltd., Toronto, Ont., $360,000.

Phoenix Securities Corp., Ltd., Montréal, Qué., $150,000.

Red Star Sales Co., Ltd., Montréal Qué. $25,000.

Stanley and Aylward Ltd., Kingston, Ont. $150,000.

Transportation and Power Corp. Ltd., Montréal, Qué. $15,000,000.

Wat. Electrical Mfg. Co., Ltd., Winnipeg, Man. $500,000.

Québec :—

Alex. Bastien, Limitée, Québec, Qué. $299,000.

Collège P. E. Lalime, de Montréal, Ltée, Montréal, Qué. $1,000.

La Compagnie Dechêne, Limitée Québec, Qué. $199,000.

La Compagnie de Construction Mondoux, Limitée, Aylmer, Qué. $20,000.

Lechasseur, Limitée, Montréal, Qué. $20,000.

Les Habitations Limoilou, Ltée, Québec, Qué. $20,000.

Rivières du Loup Auto Co., Ltée Rivières du Loup, Qué. $20,000.

Roma Bakery Company, Limited Montréal, Qué. $49,000.

Si je fais quelque cas de la science, c'est qu'elle me donne le droit de réclamer le silence quand je parle de religion.

LEIBNITZ

PRIX DEFIANT COMPETITION

Ville de SOISSONS
81 50/100
6%
Rapportant environ
8%

LISEZ CECI!

?
Pourquoi Payer davantage?
Aussi Obligations des Villes de

BORDEAUX......$83 1/4
MARSEILLES....$83 3/4
LYON............$84
DEPT. de la SEINE
GOUV. FRANC..
GOUV. FRANC..
(Sujet à confirmation)

E.-L. HARDY & Cie
98 ST-PIERRE QUEBEC
TEL: 8630-4472

LE MARCHE DE MONTREAL

Montréal, 14.— Un des principaux articles d'exportation du Canada à l'heure actuelle, qui encombrait les entrepôts se dirige en flots continus vers les transatlantiques toujours nombreux dans notre port La campagne un peu désespérée du marasme persistant de ce marché, manifeste ses sentiments en augmentant ses achats pour les approvisionnements d'automne.

On constate aussi une baisse assez sensible dans les objets manufacturés, étoffes, chaussures, ferronneries, etc.

PRIX COURANTS

Beurre.— Beurre pasteurisé, 35 7-8c; No 1, 35 1-8 ; No 2, 33 7-8c.

Fromage.— Fromage de l'Ouest, 16 3-4c à 17c ; fromage de l'Est, 16½c.

Oeufs.— Frais pondus, 40c ; choisis, 35c ; No 1, 30c.

Sirop d'érable en canistre de ½ ou de 1 gallon impérial, No 1, $1.65 ; No 2, $1.50 ; No 3, $1.50.

Sucre d'érable en pains de 1 livre, No 1, 16½c ; No 2, 15½c ; en gros pains, No 1, 15c ; No 2, 14c ; No 3, 13c la livre.

Miel, blanc No 1, 12½c ; No 2, 11½c; No 3, 9c ; ambré, No 1, 9c ; No 2, 8c ; brun No 1, 8c ; No 2, 7c ; No 3, 5c le livre.

Fèves blanches, No 1, 5½c ; No 2, 4½c la livre.

Pois, 5½c à 6c la livre.

Volailles vivantes.— Poules de choix, 28c ; No 1, 25c ; No 2, 24c ; No 3, 21c. Coqs, 16c la libres. Poulets du printemps, extra choix, 33c ; choix, 31c ; No 1, 27c ; No 2, 24c ; No 3, 20c.

Pigeons, 40c le couple.

Lapins, 12c la livre.

Patates, 60 à 70c le sac de 80 livres.

Peaux de boeuf pesant moins de 47 livres, 10½ ; pesant plus de 47 livres 8½c peaux de taureaux pesantes, 6c la livre ; peaux de moutons, 70c chacune ; peaux de veaux des champs, 9c ; peaux de veaux de lait, 15c la livre ; peaux de chevaux, $2.50 chacune.

Farine de blé, première qualité, en quantité de char, $6.80 ; seconde qualité, $6.30 ; forte pour boulanger, $6.10 le baril.

La demande de farine de blé d'hiver est tranquille aux prix suivants : farine de choix $5.20 à $5.30 ; extra choix, $5.50 à $5.60 en petits lots ; farine de choix, en quantité de chars, $4.80 à $5 le baril.

Farine de blé d'Inde, $4.50 le baril.

Son du Manitoba, $21 ; gru, $23 la tonne.

Avoine roulée, $2.90 à $3 le sac de 90 livres.

Foin, Mil No 2, en quantité de chars, $18 à $19 ; mil No 3, $16 à $17 ; trèfle et mil en mélange [illegible] à $13 la tonne.

Tabacs en feuilles, (en paquets de 35 livres) "Quesnel" No 1, 40c ; "Grand Havane" No 1, 20c ; "Rouge" No 1, 20 "Connecticut," 20c ; "Brésil" No 1, 35c ; "Beaver Brand" No 1, 30c ; "Rouge Quesnel," No 1, 30c. A ces prix, il faut ajouter 2 1-4% pour la taxe.

LE BÉTAIL

Les arrivages d'animaux vivants, à Montréal, ont été de 87 bouvillons, 205 veaux, 737 moutons et agneaux, 695 porcs et quelques wagons qu'il reste encore à décharger.

Le marché a été plutôt stable et les prix se sont maintenus. Les bouvillons étaient pour la plupart des bouvillons communs de l'Ouest, des vaches laitières des troupeaux des alentours de Montréal et quelques taureaux légers. Les bons veaux ont été fermes à $9.00 et ceux de qualité moyenne ont commandé de $7.00 en montant. Les veaux d'herbe ont été pris à $3.00 et $3.50. L'agneau a été stable à $9.00 et $10.00 pour les meilleures bêtes et les lots communs, à $7.00 et $8.50.

Il n'y a pas eu de changement pour le mouton, qui n'est guère en demande. Le porc a commandé $12.50 pour les premiers choix et les animaux recherchés par les bouchers locaux. Le reste a été pris à $12.00.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 3280
COUR DE CIRCUIT
P.-C. Falardeau,
demandeur,
VS
Joseph Côté,
défendeur.

AVIS PUBLIC est donné que les biens mobiliers du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref d'exécution de bonis, seront vendus en vertu du même bref, à dix heures avant-midi, le vingt-troisième jour de septembre courant, "ancienne heure" au No. 41 rue Octave, à Québec; les dits biens mobiliers consistant en un phonographe de la marque Colombia, genre cabinet et en chêne fumé.

Le tout suivant la loi:
Québec, le 14 septembre 1922.
JOSEPH GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

COURS DES CHANGES

(Par E.-L. Hardy & Cie)

L. Sterling	Angleterre	$ 4.44 1-4
"	Irlande	4.44 1-4
Franc	France	.0766
"	Belgique	.0726
"	Suisse	.1892
Lire	Italie	.0424½
Couronne	Norvège	.1684
"	Suède	.2660
"	Danemark	.2143
Florin	Hollande	.3895
Markkaas	Finlande...	.0222
"	Hong-Kong	.5822
Peseta	Espagne	.1542
Drachme	Grèce	.0276
Mark	Allemagne	.0008
Couronne	Tchéco-Slovaquie	.0341
"	Yougo-Slavie	.0034½
"	Autriche	.000022
"	Hongrie	.0006
Lei	Roumanie	.0070
	Pologne	.0004½
	Etats-Unis	1.0025

BONSDE LA VICTOIRE

(par L. G. BEAUBIEN & Cie)

SANS TAXE

1922	5½%	100.00	5.50%
1927	5½%	100.75	5.45%
1937	5½%	105.75	5.00%
1923	5½%	100.00	4.50%
5933lf	5½%	103.50	5.00%

EMPRUNTS DE GUERRE

1925	5%	98.00	5.62%
1931	5%	98.00	5.35%
1937	5%	100.00	5.00%

AVEC TAXE

1924	5½%	99.55	5.70%
1934	5½%	100.25	5.45%

—oOo—

LE CONGRES

Suite de la page 1.

elle est une formation précieuse de l'esprit, qui a fait ses preuves et qu'on n'a pu encore remplacer.

Pour la culture de la mémoire, on détermine l'importance qu'il convient de lui donner pour meubler l'intelligence, la méthode à suivre dans le choix des textes et leur explication préalable, les procédés de mémorisation.

Une Commission étudie les meilleurs moyens de donner à l'élève l'éducation sociale, nécessaire à tout homme appelé à vivre en société, plus nécessaire à l'adolescent de nos jours que le désordre actuel des idées et des pratiques au point de vue des relations mutuelles risque d'égarer.

Cette formation suppose : 1o une initiation doctrinale puisée aux sources de la philosophie et de la théologie catholiques, capable de donner à l'élève des idées claires sur Dieu et son Eglise, la famille et l'individu, les droits et les devoirs envers le prochain, etc.; 2o une initiation pratique du vrai patriotisme, du goût de l'association, du sens de la charité, donnée par l'exercice de ces vertus naturelles et surnaturelles, à propos des événements présents et dans les circonstances qui peuvent se présenter.

Une autre Commission étudie pendant ce temps la formation pédagogique des maîtres. Cette formation est nécessaire, en éducation comme en tout le reste, et l'empirisme ne doit pas être confondu avec l'expérience. Il faut, et à tous les degrés, un apprentissage pour exercer cet art des arts qui consiste à élever une jeunesse pour la patrie et pour l'Eglise. Elle peut commencer au Grand Séminaire, pour se continuer aux Facultés catholiques, pour se perfectionner sans cesse par la lecture, les conseils des confrères plus expérimentés, les conférences pédagogiques, l'observation personnelle, surtout la prière et la méditation sur ses devoirs d'état.

Lorsque les travaux du Congrès furent terminés, M. le chanoine Lahargou, président, dit :

"Notre Congrès de 1922 est terminé, ou à peu près, et mon rôle de président avec." Il a ajouté les raisons qui l'empêchaient d'accepter, après vingt et un ans de présidence, le renouvellement de ce mandat. Aussi le Comité de l'Alliance lui a-t-il donné un successeur, à l'unanimité des suffrages, dans la personne de M. le chanoine Guillemant, vicaire général d'Arras. Les titres de M. Guillemant à la présidence, ceux de M. le chanoine Labourt, supérieur du collège Stanislas, à la vice-présidence, M. le chanoine Lahargou les expose en termes heureux. L'ancien président a été nommé président d'honneur de l'Alliance.

—oOo—

"LE DROIT FAMILIAL"

Les deux volumes de M. le Chanoine Guimont sont en vente au Secrétariat des Œuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec, au prix de $1.35 le volume, franco.

LES ELECTIONS PROVINCIALES

(Suite de la première page)

le gouvernement, après les élections partielles de Labelle et de Sherbrooke, convoque les Chambres avant de faire d'autres élections partielles, donne plus de force à la rumeur qui veut que des élections générales aient lieu très prochainement.

D'autres personnes croient que les élections auront lieu avant que l'hiver soit passé. On exprime l'opinion que les élections auront lieu à l'automne. On fait le raisonnement suivant à ce sujet : "M. Taschereau, en annonçant la session pour le 24 octobre, a déclaré que "comme notre Législature se compose d'un grand nombre d'agriculteurs, ceux-ci préfèrent, pour la plupart, une session d'automne alors que leurs travaux sont finis, à une session de printemps qui parfois les retient plus qu'ils ne voudraient." Lorsqu'il s'agit des élections, un plus grand nombre d'agriculteurs sont concernés et, sans doute, le Premier Ministre ne voudra pas faire une élections générale au printemps alors que les travaux commencent. Il fera cette élection à l'automne.

On ajoutait : "A l'élection partielle de St-Maurice, un candidat indépendant, M. Ricard, remporta la victoire contre le candidat choisi par la convention libérale."

"A l'élection partielle de Kamouraska, M. Nérée Morin se présenta comme indépendant et fut élu malgré l'opposition du candidat choisi par une convention libérale."

"Dans Témiscouata, le gouvernement, pour remplacer le Dr Parrot, a choisi comme candidat un cultivateur, M. Godbout, afin de réunir les suffrages de tous ses partisans."

"Dans Labelle, le candidat libéral a été élu, mais le gouvernement a bien réalisé, après tout le déploiement de ses forces, que la population devient plus indépendante."

Le gouvernement constate aussi que le parti conservateur de cette province se réorganisera et que le mouvement des fermiers-unis, malgré tous les obstacles, se développe de plus en plus.

"Il faut arrêter ces mouvements et le gouvernement s'empressera de faire des élections générales. La session sera courte ; on passera des lois concernant l'entretien des orutes de la province, le charbon, les pouvoirs d'eau et quelques autres mesures et la session sera terminée. Les Chambres seront dissoutes et les élections auront lieu en décembre."

On nous rappelait que Sir Lomer Gouin, en 1916, avait fait des élections générales un mois après la dissolution des Chambres. La session avait eu lieu du 1er janvier au 16 mars ; les élections eurent lieu le 13 avril.

Nous donnons pour ce qu'elles valent ces rumeurs qui circulent actuellement dans le public. Les événements futurs diront qui avait raison.

DECLARATION DE M.TASCHEREAU

Le premier ministre de la province, M. L. A. Taschereau, après avoir annoncé la session provinciale en date du 24 octobre prochain, nous a donné le communiqué suivant:

"L'entretien des grandes routes que le gouvernement a construites est le problème le plus urgent auquel l'administration ait à faire face.

"Si nous voulons empêcher ces routes de se détériorer, et ne pas perdre le bénéfice des $40,000,000 que le gouvernement a dépensés pour donner à notre province la plus belle voirie du Dominion, il nous faut exécuter sans tarder d'importants travaux d'entretien.

"En vue de diminuer les obligations financières de nos municipalités, et pour aider le plus possible notre classe agricole le gouvernement a décidé, comme je l'ai déjà publiquement annoncé, de prendre entièrement à sa charge l'entretien des grandes routes qui relient nos principaux centres. C'est la continuation de la grande politique de voirie dont le parti libéral a fait un des principaux articles de son programme.

"Mais le gouvernement ne peut mettre en vigueur la décision qu'il vient de prendre avant de l'avoir fait approuver par la Législature. Il nous serait impossible d'organiser les travaux qui devront s'effectuer dès le printemps prochain, si la session n'avait pas lieu avant janvier. Comme à l'ordinaire, nous entendons donner aux députés tout le temps voulu pour étudier et discuter notre programme.

"La tenue de la session cet automne nous mettra aussi en état d'adopter à temps des mesures propres à remédier à la disette de charbon qui crée pour notre province une situation beaucoup plus grave qu'on ne le croit. C'est ainsi que la ville de Montréal a demandé au gouvernement de l'autoriser à importer une quantité de charbon suffisante pour parer à toutes les éventualités.

"Une telle autorisation ne peut être accordée que par la Législature. La crise du charbon rend donc également urgente la réunion des Chambres.

"La session commencera plus tôt que d'habitude. Mais la chose s'est vue plusieurs fois dans le passé, sous les gouvernement conservateurs comme sous les gouvernements libéraux. D'ailleurs, comme notre Législature se compose d'un grand nombre d'agriculteurs, ceux-ci préfèrent pour la plupart une session d'automne, alors que leurs travaux sont finis, à une session de printemps, qui parfois les retient plus qu'ils ne le voudraient.

La Journée Populaire

Nos ventes du Vendredi, sont toujours des occasions d'achats très importants. La satisfaction vient surtout du fait des prix qui n'ont rien de conforme avec les qualités que nous donnons.

La faiblesse des chiffres offerts ne peut soutenir la vente au delà d'un jour, c'est d'en profiter.

Vendredi le 15 Septembre sera particulièrement avantageux.

AU PREMIER ETAGE
Serge pure laine, 54 pouces, noire ou couleur, prix régulier $1.75. Vendredi $1.00
Bas tout laine, côtelé, noir, 5½ à 10, 2 paires pour $1.00
Bas de cachemire noir, 8½ à 10 pour Dames $1.00
2ème ETAGE
Souliers désassortis, 2½ à 7 pour dames $1.49
Corsets blancs, 4 jarretières 79c
2ème ETAGE
Middy blanc, Dames ou fillettes 69c
Complets de tweed pour garçons de 2 à 7 ans. Valeur jusqu'à $8.00 $3.69
Pantalons de tweed toutes les tailles depuis 5 à 18 ans $1.95
Casquettes en tweed pour hommes 69c
1er ETAGE
Bonne veste tricottée pour garçons. Valeur de $1.75 pour 98c
Bas de cyclistes pour 59c
Serviettes blanches l'unité 14c
ALUMINIUM
Service à friture, 3 morceaux, $3.29 ré. $2.29
Petite poêle à frire, 98c réduit à 75c
Poêle à frir, $1.19 réduit à 79c
$1.69 réduit à $1.09
Chaudronne couverte, $2.69 réduit à $1.75
Chaudronne sans couvert, $2.49 réduit à $1.49
Bouilloire, $3.95 réduite à $2.95
Plats, $1.29 réduits à 95c
$1.59 réduit à $1.05
Bain-Marie, $4.59 réduit à $3.24
VAISSELLES EMAILLEES GRISES pour VENDREDI
Chaudronne, 8 pouces x 5 67c
10 x 6¼ $1.19
10¼ x 8 $1.38
11¼ x 8 $1.94
12 x 10 $2.19
Sauce-pan, 1¼ à 5 pouces 68c
8 x 5½ pouces 89c
8 x 5½ pouces 62c
Bain-Marie, 1 pinte 75c
1 pot 95c
5 chopines $1.89
Chaudières à patates, 8 x 5 pour 95c
9¼ x 5½ $1.05
10½ x 7 $1.39
Théières 95c
Bidons, 1 chopine 74c
1 pinte $1.04
1 gallon $1.09
Bols à lait 24c
Bols à fromages 27c
Plats à vaisselle 74c
Plats assortis, 9c, 14c, 19c et 24c
Choix de pièces de granit gris assortis 9c

Myrand & Pouliot
LTEE ST. ROCH

La CAISSE D'ÉCONOMIE de Notre-Dame de Québec

LE ROCHER DE QUEBEC

est l'emblème d'une force tranquille qui symbolise bien l'oeuvre de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec.

Solide comme le roc, nous invitons vos épargnes.

12 Bureaux à Québec et Lévis.

POURQUOI ?

PLACER VOS ARGENTS
A 3 OU 5½%
Lorsque vous pouvez avoir
DE 7 A 7½%

Demandez nos circulaires et listes de placements, elles vous convaincront de la sécurité de nos valeurs.

Le Pret Municipal Limitée

107, Côte de la Montagne.
Téléphone: 4200—7050, J. A. FOURNIER, Gér.

En venant à l'Exposition, passez à nos bureaux, No 107 Côte de la Montagne, et demandez une table d'intérêts, elle vous sera très utile et remise gratuitement.

CALENDRIER

Vendredi, 15 septembre 1922
Fête de N.-Dame des Sept-Douleurs

Qu'est-ce que le service de Dieu? C'est l'accomplissement de la volonté du bon Dieu. Servir le bon Dieu, c'est faire sur la terre ce que font dans le ciel les saints et les anges.

Bulletin météorologique.

BEAU ET FRAIS

REPUBLICAINS

Les élections pour le Congrès se préparent aux Etats-Unis. Plusieurs Etats viennent de tenir les élections primaires qui choisissent les candidats des différents partis. Ces élections tiennent lieu de caucus.

Le parti républicain est assuré d'une victoire à peu près complète.

Cette prédiction est basée sur le résultat des élections du Maine, qui ont eu lieu cette semaine. Cet Etat tient ses élections deux mois avant le reste du pays, et le vote du Maine est une indication certaine du vote général.

Sans doute, il n'y a pas de règle sans exception ; mais de mémoire d'homme jamais ce critère n'a été trompé.

Or, comme les Républicains ont remporté le Maine par une majorité de plus de 25,000, tout porte à croire que ce parti contrôlera facilement le Congrès. En 1918, le Maine donna une majorité de 5,051 aux Républicains, qui obtinrent 50 sièges de majorité au Congrès.

On prédit donc, sans crainte de se tromper, que la majorité républicaine dans la prochaine chambre sera d'au moins cinquante.

AU PROFIT DE LA CRECHE

VENTE DE NOEL

Une vente de charité aura lieu la semaine du 27 novembre prochain à la salle paroissiale du Saint-Coeur de Marie, rue Scott, en faveur de la Crèche.

Nous donnons ici les noms des dames qui ont bien voulu prendre charge des tables à cette vente de charité. On voudra bien les encourager. C'est la seule récompense qu'elles attendent avec la reconnaissance des Religieuses de la Crèche.

Organisatrice générale : Mme E.-B. Garneau.

Table des variétés : Présidente, Mme J.-A. Jacques. Aides : Mmes E.-B. Garneau, O.-N. Shink, H. Colette et Geoffrion.

Lingerie : Mmes Elie Cantin, Jos. Côté, Eug. Jobin, B.-T. Gaudry, G. Tessier et Dr A. Marois.

Lingerie d'enfants : Présidente, Mme H. Fluet. Aides : Mmes Max. Hudon, J.-O. Auger, Naz. Guay, G. Brousseau. Adj. Brulotte.

Mouchoirs et tabliers : Présidente, Mme M. Dohan. Aides : Mmes J. Myler, Lawrence Donnelly, W.-J. Hackett, Martin Connolly, Buchanan et E.-R. Bélanger.

Jouets : Présidente, Mme Chs. Cloutier. Aides : Mmes N.-E. Papillon, F. Gingras, Ulric Bilodeau, Le Matte, P. Bédard, L.-J. Gingras; Mlles Vézina, M. Falardeau et Roussel.

Comité d'amusements : Présidente, Mme F. Bruneau. Aides : Mmes Dr A. Lessard, Dr A. Lavoie et R. Carrier.

Cartomancienne : Mme Adjutor Dussault.

Rafraîchissements : Présidente, Mme Arthur Côté. Aides : Mmes A. Paquet, Jules Gingras, F. Côté, P.-A. Juneau, Tho. Savoie, Raymond, W. Bédard, N. Bédard, B. Rondeau, Mlles L. Catellier et V. Doguise.

Thés : Présidente, Mme A.-J. Painchaud. Aides : Mmes G. Henry et L. Lefebvre.

BANQUET CE SOIR

C'est ce soir, à 8.30 heures, qu'aura lieu au Kent le banquet officiel par la colonie française de Québec et les amis de la France, sous les auspices de la Société Française de Bienfaisance de Québec, au commandant et aux officiers de l'aviso français, "Ville d'Ys", actuellement dans notre port.

Le président de la Société Française de Bienfaisance, M. Jean Thomas, nous prie d'annoncer que les invités et les souscripteurs pourront s'y présenter sans aucune formalité.

Cet après-midi, à trois heures, M. le commandant Douguet et les officiers du Ville d'Yys recevront à bord de l'aviso. Pour assister à cette réception, il faudra présenter sa carte d'invitation.

" LE GUIDE DU COLON "

Nos compliments à l'auteur et nos remerciements au Ministère de la Colonisation, pour l'envoi du "Guide du Colon", édition de 1922. C'est une intéressante compilation d'une centaine de pages, préparée et mise à jour, avec un soin consciencieux, par notre digne confrère M. Hormisdas Magnan, publiciste de la Colonisation. Pour la grande campagne de la colonisation qui s'impose, et que tous les patriotes appellent de leurs voeux, on trouvera là une source de précieuses indications.

IL REVIENT

M. David Morency, après une absence de 32 ans, est revenu à Québec ces jours derniers. Il est l'hôte de sa soeur Madame C. Dugal, rue Scott.

L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE

DE L'UNIVERSITE LAVAL

L'Ecole Normale Supérieure rouvrira le 29 septembre.

Les cours de littérature grecque qui se donneront les 29 et 30 septembre seront suivis dès lundi, 2 octobre, par les cours de français et de latin.

Il nous fait plaisir de savoir que les candidats à la licence ès lettres seront nombreux cette année. On nous dit aussi que la section des sciences commence en septembre ses cours de préparation à la licence ès sciences. Avant donc qu'il soit des années, l'Ecole Normale Supérieure aura formé pour nos collèges des licenciés en lettres, en philosophie et en sciences.

Le public, croyons-nous, sera heureux de ces nouvelles. Il a généreusement concouru à la souscription en faveur de l'Université-Laval en 1920. Il en voit le résultat dans la fondation de l'Ecole de Chimie et de l'Ecole Normale Supérieure qui déjà donnent plus que des promesses.

Les candidats aux diverses licences de l'Université ne sont pas les seuls à bénéficier de l'Ecole Normale. Depuis deux ans déjà, des professeurs de collège, des étudiants en droit ont préparé et obtenu des certificats d'études supérieures, les uns de littérature française, les autres de littérature latine. Ces certificats faisant partie de la licence, ceux qui les obtiennent pourront, les circonstances s'y prêtant, terminer le travail de la licence soit à l'Université-Laval, soit même à Paris. La Sorbonne accorde l'équivalence aux certificats délivrés par l'Université-Laval.

Avec les professeurs de collèges et les étudiants en Droit pourquoi n'y aurait-il pas, à préparer des certificats d'études supérieures, de ces jeunes gens, bacheliers, qui ont des heures de loisir ? Quel avantage de mener de front la besogne qui fait vivre et la culture intellectuelle ?

L'an dernier, les cours fermés de littérature française ont été fréquentés par quelques auditeurs libres. Ces messieurs et ces dames ne sont pas tenus aux devoirs écrits ; mais toutes les leçons théoriques, même de grec, de latin et de langues vivantes leur sont ouvertes. Pour plusieurs, c'est une excellente occasion d'entretenir et de développer leur goût et leur culture littéraires. C'est une distinction à se donner. Elle en vaut bien d'autres.

On le croira facilement : l'Université-Laval est plus qu'heureuse de voir le public profiter de tous les développements qu'elle s'efforce de donner à son enseignement.

Aux professeurs des années passées, messieurs de Champris, Croissant, Levesque et Courchêne s'ajoutera cette année M. Joseph Bellcau pour les langues vivantes.

Les cours publics de ces messieurs n'ouvriront qu'au mois de novembre.

LA CLINIQUE DENTAIRE

L'Ouverture officielle donne lieu à une belle cérémonie, hier après-midi à l'Hôtel de Ville. — Un grand nombre d'invités y assistent. — Discours du maire Samson, de M. Stocking et du Dr Hamel.

Québec est dotée depuis hier d'une clinique dentaire municipale où les enfants pauvres qui fréquentent les écoles de la ville pourront désormais recevoir les soins nécessaires.

La clinique a été inaugurée hier après-midi dans une cérémonie solennelle à laquelle assistaient plusieurs personnages en vue et un grand nombre d'invités. L'inauguration a suivi un lunch donné au Château Frontenac par le Rotary Club qui a pris l'initiative de l'établissement de la clinique, et dont les membres du Conseil étaient les hôtes à cette occasion. A ce lunch, l'hôte d'honneur était M. Weber, président du Rotary Club de Montréal, qui revient de la convention de ces clubs à Los Angeles et qui a donné ses impressions de voyage. M. le maire Samson et quelques autres ont aussi adressé la parole et, avant de se transporter à l'Hôtel de Ville pour inaugurer la Clinique, les convives ont adopté, sur proposition de l'échevin Delagrave, une résolution demandant au gouvernement provincial de donner suite au projet de la ville pour l'élargissement des rues S. Louis et des Jardins.

Puis on procéda à l'inauguration de la Clinique à l'Hôtel de Ville. Le maire Samson, accompagné des échevins Bédard, Delagrave, Emond, Dessureault, Drolet, reçut les invités dans le salon de l'Hôtel de Ville et c'est là que se fit la cérémonie qui fut suivie de la visite de la Clinique située à l'étage supérieur.

On remarquait parmi les personnes présentes à la cérémonie Mgr Gariépy, Recteur de l'Université et Supérieur du Séminaire, le R. P. Calmein, supérieur du Patronage, M. Stocking, président du Rotary Club, le Dr Philippe Hamel, président du comité de la Clinique, au-delà d'une cinquantaine de membres du club, un grand nombre de dentistes et des représen-

Suite à la page 6

LA VILLE VA FAIRE AMENDER SA CHARTE

PLUSIEURS AMENDEMENTS IMPORTANTS SERONT DEMANDES A LA LEGISLATURE — LES TRAVAUX PERMANENTS A FAIRE L'AN PROCHAIN — LE MAIRE SAMSON REVIENDRA A LA CHARGE AVEC SON PROJET D'UN PALAIS DE L'INDUSTRIE POUR L'EXPOSITION

La convocation des Chambres Provinciales pour le 24 octobre prochain va faire naître encore plus d'activité à l'Hôtel de Ville où nos édiles vont avoir à faire pour préparer les amendements à sa charte que la ville se propose de demander cette année à la législature.

En apprenant que la session était fixée, le maire Samson à qui nous demandions ce que la ville allait faire a déclaré : "Nous allons nous mettre à l'oeuvre dès maintenant, car nous avons plusieurs demandes à faire à la législature. Le comité des amendements à la charte va être formé vendredi et commencera à siéger dès la semaine prochaine."

De son côté, l'échevin Martin, président du comité des chemins, a déclaré que la ville devra s'occuper immédiatement des pavages qui devront être faits l'an prochain dans les quartiers nouveaux de la ville afin de s'assurer les ressources dont elle a besoin pour l'exécution de ces améliorations permanentes.

—"Nous allons nous réunir dès la semaine prochaine, et je suis sûr que les échevins ont déjà choisi les rues qu'ils désirent voir paver au printemps. D'ailleurs, il y a quinze jours que je leur ai demandé la liste. Je vois que nous avons bien fait de nous précautionner. Le travail du comité des amendements à la charte va se trouver ainsi bien simplifié. S'il est possible", ajouta le président des Travaux Publics, "nous ferons l'an prochain plus de travaux que cette année. A la dernière session, nous obtenions $260,000 pour faire des pavages. Nous achevons de dépenser ce montant et les travaux ont été faits avec le plus grand soin. Mais nous sommes envahis de demandes pour l'an prochain. Les nouveaux quartiers surtout nous demandent des rues convenables, et nous ne pouvons rejeter leurs demandes. Les pavages permanents coûtent cher, mais la ville est encore mieux d'en faire que de payer sans cesse pour des réparations et des travaux d'entretien dans des rues pavées à bon marché. Le président des Travaux Publics nous disait ensuite qu'il avait consulté les échevins, et que leur intention à tous semblait être de faire l'an prochain plus de travaux dans les rues qu'il n'en a été entrepris cette année. M. Martin nous disait aussi que les travaux de cette année ont été poursuivis activement et qu'il ne reste plus à paver que quelques rues nouvelles où il s'est fait beaucoup de construction pendant l'été et qui ne pouvaient être fermées, même temporairement, sans de grands inconvénients.

La ville de Québec aura un bill important, cette année, devant la législature. Les amendements qu'elle demandera seront principalement dans le but de faciliter les améliorations publiques projetées. Ainsi, il est certain qu'on reviendra à la charge pour obtenir la permission de bâtir un palais de l'industrie à l'Exposition. Le maire Samson est confiant que cette année, convaincus par les succès de la dernière exposition que cette oeuvre ne peut manquer d'obtenir les succès qu'en attendent ses administrateurs, les législateurs accorderont à la ville les pouvoirs nécessaires pour leur permettre de la doter d'un palais convenable pour l'exposition industrielle.

LES BATISSES DU PARLEMENT

ELLES SERAIENT CHAUFFEES A L'HUILE DE CHARBON — UN SYSTEME PLUS ECONOMIQUE QUE LE CHAUFFAGE ACTUEL

On étudie actuellement, au département des Travaux Publics, au parlement, le projet de chauffer les bâtisses au moyen de l'huile de charbon. On nous affirme qu'il est pratiquement décidé d'adopter ce système plus économique.

On utiliserait l'huile brute comme combustible. Cette huile se vend six sous le gallon et il faut 100 gallons pour représenter une tonne de charbon. Comme la tonne de charbon se vend au gouvernement environ $16., on peut voir l'économie qu'il y aurait en employant le pétrole. On se trouverait à payer $6. une tonne de charbon.

L'an dernier, le gouvernement a dépensé 1700 tonnes de charbon pour chauffer ses bâtisses et il lui en a coûté $35,000. Ce montant représente les salaires des employés au chauffage et le coût du combustible.

Avec le pétrole, on diminuerait les employés et le coût du combustible serait moins élevé.

LES OCTROIS AUX COLLEGES CLASSIQUES

Suivant le loi passée à la dernière session, concernant l'aide aux collèges classiques, l'hon M. David, secrétaire de la province, a fait adopter, hier, au Conseil des Ministres, un ordre en conseil qui l'autorise à donner une somme de $10,000 à chaque collège classique ou à des écoles protestantes.

Il y a 19 collèges classiques et 4 écoles protestantes. Une somme de $230,000 sera divisée entre ces 23 institutions.

LES SOUMISSIONS POUR L'EMPRUNT

ELLES SERONTT OUVERTES CET APRES-MIDI AU COMITE DES FINANCES. — UN RENOUVELLEMENT DE PRES DE 2 MILLIONS L'AN PROCHAIN

Cet après-midi à 4 heures à l'Hôtel de Ville, le comité des Finance procèdera à l'ouverture et à la prise en considération des coumissions reçues pour l'emprunt de $495,000 de la cité.

Les soumissions sont reçues jusqu'à trois heures et après-midi. On s'attend à ce que les soumissionnaires soient nombreux, car le trésorier de la cité, M. P. N. Verge, a reçu de nombreuses demandes de renseignements, quelques-unes venant même des Etats-Unis.

On se souvient que le dernier emprunt de la ville a été négocié à des conditions très avantageuses. Celle-ci avait obtenu 99.27 pour ses obligations. Tout porte à croire que l'émission qui sera vendue cet après-midi obtiendra autant sinon plus de succès que la dernière et qu'elle sera un témoignage de plus au bon crédit de la ville.

La ville sera appelée à renouveler au mois de juillet prochain un emprunt de $1,872,000 fait en 1893, sous le maire Frémont, pour un terme de 30 ans. C'est l'un des rares emprunts municipaux sans fonds d'amortissement, qui ne sont pas encore arrivés à maturité. La ville possède l'autorisation nécessaire à son renouvellement et elle fera cette fois avec un fonds d'amortissement, de façon à ce que la dette s'éteigne graduellement. Il est possible qu'on profite des conditions avantageuses du marché pour renouveler cet emprunt plus tôt.

M. SASTRI AU CLUB CANADIEN

LE MINISTRE HINDOU RECLAME DES DROITS POUR SES COMPATRIOTES DU CANADA

Sprinivaza Sastri, membre du Conseil d'Etat des Indes orientales, venu en mission spéciale au Canada, a été, hier l'hôte d'honneur au premier diner de la saison du Club Canadien. Sir Chs. Fitzpatrick et l'hon M. Taschereau ont réhaussé de leur présence, ce premier diner du Club Canadien de cette ville. Parmi les autres convives, on remarquait MM. G.-S. Fayfal, secrétaire de M. Sastri, le Dr L. C. Christie d'Ottawa, M. Dupré, secrétaire du Club Canadien, W. J. Lynch, gérant du Québec Railway, R. A. Benoit, secrétaire du premier ministre, J. W. Ramsay, Campbell, O. Gagnon, Sutherland, l'hon L. A. David et plusieurs autres.

Présenté par le Col. Beckett, président du Club Canadien, M. Sastri, dans un anglais bien compréhensible, parla aux convives de sa mission spéciale dans notre pays. M. Sastri est venu parmi nous pour demander au gouvernement canadien de donner aux hindous, résidents au Canada, les mêmes droits qu'aux citoyens canadiens.

Le ministre hindou, après avoir affirmé qu'il croit à la nécessité de l'empire anglais, ajoute qu'il est nécessaire, pour le maintien et la force de l'Empire que les relations entre les diverses colonies soient plus unies et plus resserrées.

Il explique que durant la guerre, les hindous ont aidé à l'Empire comme les autres dominions l'ont fait et il voudrait que l'union qui a existé, au cours de la guerre, se continue dans la paix.

M. Sastri fait l'éloge de la population des Indes et dit que les qualités de cette population ont été méconnues par les autres dominions. Il appuie alors sur le but de sa mission. Il veut, et c'est le gouvernement des Indes qui demande, que les résidents hindous au Canada soient considérés comme des citoyens canadiens. Actuellement, il y a 1200 hindous dans notre pays, dont 1100 dans la Colombie Anglaise. Ces hindous, dit M. Sastri, sont traités comme les représentants d'une race inférieure; il est temps que le gouvernement canadien reconnaisse les droits de cette population.

M. Sastri affirme que lors de la conférence des premiers ministres des dominions de l'Empire, ce problème fut étudié et quune résolution adoptée en faveur des droits des hindous.

Il ajoute que M. Art. Meighen a approuvé cette résolution et il voudrait que le gouvernement actuel reconnaisse les droits des hindous.

Parlant de sa visite dans Colombie Anglaise, M. Sastri affirme que la population ouvrière de cette province nest pas opposée à ce que le gouvernement accorde la franchise aux résidents hindous.

M. Beckett a remercié le conférencier.

NOTE PERSONNELLE

Le Docteur J.-B. Trudelle de Moose-Jaw, Sask., qui a assisté au congrès médical à Montréal, a laissé Québec, hier, pour l'Ouest, avec sa femme et son enfant.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

LES COMMISSAIRES RENAISSENT A LA VIE

Responsabilité civile. — La Cour d'Appel. — Pas de terme criminel. — Un médecin trompé. — Une affaire de meurtre? — Arrière garantie.

LA COURONNE INTERVIENDRAIT

M. le Coroner a tenu une enquête sur le cadavre d'un nouveau-né. Il y aurait eut mort violente, déterminée par une intervention externe.

La personne qu'on soupçonne garderait présentement le lit. Les autorités entourent sa personne d'une surveillance très diligente.

Ce matin, aucune plainte n'avait encore été formulée.

ENCHERE ERRONEE

Ce matin, a commencé de se plaider devant M. le juge Tessier la cause de Turcotte vs Côté et Dion. Il s'agit d'un plaidoyer d'erreur relatif à une enchère.

Un médecin distingué de Québec avait acheté, sur decret, la part de indivise d'un immeuble, croyant en acquérir la totalité.

Le shérif mit en vente un fonds de terre bâti. L'adjudicataire enchérit, puis paya $3,000. Grande fut sa surprise de lire sur le titre qu'il ne possédait que le 1-6 du bien convoité.

L'adjudicataire prétend s'être trompé et demande la nullité du decret, soit de la vente en justice.

Mtres E. Bédard, P. Robitaille et P. Taschereau représentent les parties intéressées.

ARRIERE-GARANTIE

M. le juge Lemieux présidait, ce matin à un litige intéressant, qui a trait à la garantie civile.

La Cie Davie Shipbuilding a versé à la veuve d'un manoeuvre un indemnité de $2,500, en compensation d'un accident de travail.

Or, l'employeur veut aujourd'hui rentrer dans ses frais. Il appelle en garantie la Cie Samson et Filton, qui, elle, revient sur Ziff. Celui-ci cite à son tour en justice la Cie Baker and Betchman qui aurait vendu la marchandise homicide.

RESPONSABILITE CIVILE

L'hon. M. Belleau a rendu jugement, hier, dans la cause de M. Antoine Fréchette vs M. J. R. Gareau.

M. Gareau possède à Ducharme-Siding une usine. Or, M. Fréchette y travaillait pour le compte du défendeur, quand il se fit enlever l'index de la main droite. Il poursuivit donc son employeur, sollicitant une indemnité de $2,800. Le tribunal vient de lui accorder $1774.

Une question assez intéressante a été soulevée au cours du litige. Le défendeur se dit entrepreneur principal; il estimait qu'il n'était aucunement lié vis-à-vis le demandeur. Celui-ci était l'employé d'un sous-entrepreneur, M. Guérette.

Malgré cela, M. le juge Belleau a maintenu l'action, parce que M. Gareau avait la maîtrise de l'entreprise et qu'il avait confessé sa responsabilité civile pour avoir tenté de régler l'affaire.

Mtre Onésime Gagnon occupait pour le demandeur.

CONDUITE INDECENTE

Des contribuables ont l'intention de porter une plainte contre un adulte, à qui ils reprochent des actes indécents pratiqués sur la personne de jeunes enfants.

L'inculpé appartient à une bonne famille.

PRODUCTION DES FACTUMS

La Cour d'Appel siégera prochainement. Les factums destinés à la division de trois juges devront être produits au soir du 18 septembre courant, et les autres le 22 du même mois.

La Cour d'Appel aura deux séances, l'une à la fin de septembre et l'autre au début d'octobre.

PAS DE TERME

Il est très probable que nous n'aurons pas, à l'automne, de terme criminel. Les Statuts Refondus prescrivent un délai de 30 jours pour l'assignation des jurés. Or, hier après-midi, M. le Shérif Blouin n'avait reçu aucun message relativement à la prochaine session de la Cour d'Assises.

Le Procureur-Général pourrait encore prescrire un terme, mais il devrait, pour suivre la loi, en différer l'ouverture, car la Cour du Banc du Roi (Crown Side) siège ordinairement le 10 octobre.

Le rôle n'est pas chargé, présentement. Les pendaisons récentes ont apeuré bien des chevaliers du crime.

Même si des accusations graves étaient maintenant portées, la lenteur nécessaire des procédures, comparution, ajournements, enquête préliminaire, en feraient inévitablement reporter la vérification au terme d'avril.

INTERVENTION

Le gérant de la Banque Nationale avait accusé de faux prétextes un marchand de Québec. Celui-ci comparut en Cour de Police; il obtint sa libération provisoire sur cautionnement, puis son élargissement définitif à la suite d'un "habeas corpus".

Ce bref de prérogative fut accordé et maintenu, parce que la plainte ne localisait pas l'offense. Le tribunal trancha au passage, une question importante : un prévenu, libéré sur cautionnement, est réputé en prison (constructive emprisonment.)

On nous apprend aujourd'hui que la Couronne interviendrait pour ressusciter ce litige.

INSCRIPTION PREMATUREE

M. Conrad Desrochers, maire à St-Flavien de Lotbinière, a demandé l'émission d'un bref de "quo warranto". Celui-ci est dirigé contre M. Apollinaire Daigle.

L'intimé inscrivit donc la cause, en fixant l'audition au 30 août. Le requérant a fait motion pour faire biffer cette inscription, parce qu'il l'estimait prématurée. Il prétendait que M. Daigle devait, au préalable, produire toutes les pièces nécessaires à la contestation.

Le tribunal vient d'écarter cette inscription. Mtre O. Gagnon représentait le requérant.

SUR FACTUM

Hier après-midi, devant M. le juge Sévigny, s'est terminée l'enquête d'un litige important.

M. Marquis réclame la mise en faillite d'un gros marchand de Québec, alléguant une dette de $11,837.50 et un transport illégal de patrimoine.

Après plusieurs jours d'audition, les plaidoiries ont pris fin. Sur l'avis de M. le juge Sévigny, les avocats ont convenu de consigner dans des factums leurs prétentions respectives, d'hui au 1er octobre prochain.

NOUVEAUX COMMISSAIRES

Nous avons déjà annoncé ce "deadlock" qui frappa comme un coup de foudre les habitués du Palais ainsi que les hommes d'affaires. On s'est réveillé, un beau matin de septembre, sans plus de commissaires. Un arrêt ministériel, à l'instar de l'ange biblique, avait exterminé tous nos braves commissaires de la Cour Supérieure.

Et qui veut être commissaire doit présenter au juge-en-chef de la Cour Supérieure une requête libellée et verser au trésor provincial une contribution d'argent.

Sir F.-X. Lemieux a commencé d'être assiégé. Hier, il a renvoyé, avec son seul désenchantement, un avocat aux cheveux blancs, qui voulait ajouter à sa toge l'éclat d'une nomination de commissaire.

Voici les noms des nouveaux commissaires, à date : MM. J. Vachon, de St-Romuald, le notaire J.-A. Gauvin, de Québec, Paul-G. Owen, J.-N. Délâge, Adjutor Laliberté, O.-N. Matte, cotiseur, S. Caron, J. Mercier et Raoul Gravel. Plusieurs requêtes ont été rejetées.

On peut donc, dès maintenant, s'adresser soit aux assistant-protonotaires, soit aux nouveaux commissaires, en vue de faire assermenter toute déposition, déclaration, etc.

COMPENSATION

Jugement a été prononcé, hier, dans la cause de Morin vs Duhamel et Fugère. M. le juge D'Auteuil a maintenu partiellement l'inscription en droit.

M. Morin réclame de ses locataires et le loyer échu et la résiliation du bail et des dommages.

On plaida que le demandeur avait forfait aux clauses du bail et que les défendeurs n'étaient pas tenus d'exécuter leurs obligations tant que M. Morin n'aurait pas rempli les siennes. De plus, les défendeurs allèguent une contre-créance et l'opposent en compensation.

Le tribunal a tatué que le loyer ne pouvait être compensé par des dommages non liquidés, mais par d'autres dettes clairement établies. De plus, il a dispensé les défendeurs de remplir toutes leurs obligations tant que le demandeur s'obstinerait à ne point exécuter toutes les siennes.

ELLE POURSUIT

Une institutrice prétend avoir été congédiée sans raison. Elle réclame des commissaires qui l'auraient engagée une somme de $216.

La demanderesse, Mlle Boisvert, avait sollicité, de la Commission Scolaire de St-Louis de Lotbinière, un emploi, le 9 juillet dernier. Or, le 17 du même mois, les commissaires auraient agréé cette offre de services, stipulant un salaire annuel de $216. Entretemps, Mlle Boisvert aurait refusé un contrat de louage de services que lui tendait la municipalité de N.-D. de la Salette. Et voilà que le 20 août dernier, Mlle Boisvert fut avisée que ses services ne seraient pas requis.

Mtre Louis Lemay occupe pour la demanderesse.

LEON GRAY.

LES EMPLOYES DE MAGASINS

Le syndicat national catholique des employés de magasins a tenu une importante réunion hier soir et fait l'élection de ses officiers pour le prochain terme. Les membres étaient nombreux, notamment les membres féminins. Les élections ont donné le résultat suivant:

Président, M. Delphis Laliberté, 1ère vice-présidente, Mlle Matte ; 2ème vice-président, M. A. Drolet; Séc.-Archiviste, M. V. Vachon; Séc.-Financier, M. J. E. Gauvin, ass.-séc.-fin., Mlle Jacquesô Trésorier, M. St-Amand ; inspecteur, M. Labbé, inspectrice, Mme Gagnon; gardien, M. Langlois; gardienne, Mlle Poitras ; porte-drapeaux, MM. Sansfaçon, P. Gobeil; délégués au Conseil Central, MM. E. Laliberté, A. Drolet, J. E. Goupil, Jos Hamel, J. E. Gauvin et A. Villeneuve.

CHEZ LES POMPIERS

L'Union nationale des employés du Département du feu, a tenu, à ses séances du 11 et 11 l'élection de ses officiers comme suit: Président M. Philias Patry; 1er vice-président, M. Omer Renaud; 2ème V. P., M. Achille Plante; 3ème V. P., M. Henri Allaire; secrétaire-archiviste, M. David Roy; ass.-séc. arc., M. Ernest Boucher, secrétaire-financier, M. Jos Sanschagrin ; ass., séc.-fin., M. Alexandre Genois; trésorier, M. Albert Vallerand; ass., trés. M. Wilfrid Gagnon; sentinelle, M. Adelard Fortin; ass. sent. M. Jos Desmeules ; inspecteur, M. Ed. Anderson; ass., inspecteur, M. Alfred Talbot, délégués au Conseil Central, MM. Wilfrid Gariépy, Narcisse Loiselle, Auguste Pelletier, le Capitaine P. Patry, Rosario Beaulieu et Etienne Paquet.

MACAROW ACQUITTE

Montréal, 14.—L'hon. juge Décarie a acquité ce matin M. D. C. Macarow ancien gérant général de la défunte Banque des Marchands. M. Macarow était accusé d'avoir fait de faux rapports au gouvernement fédéral concernant les opérations de la Banque des Marchands.

LES GARDES FORESTIERS

Le premier ministre M. Taschereau est à Shawinigan aujourd'hui. Il assiste au banquet donnée à M. Julien Smith, le gérant de la Cie Shawinigan Water and Power.

Il est fort probable que M. Taschereau annoncera aujourd'hui la création d'une école pour les gardes forestiers.

LA BIBLIOTHEQUE EST FERMEE

L'annonce de l'ouverture de la session provinciale au 24 octobre a surpris tout le monde, même les bibliothécaires du parlement. Aussi, suivant la coutume, on ne laissera pas sortir de volumes de la bibliothèque d'ici à la fin de la session.

Tous ceux qui ont des livres appartenant à la bibliotèque du parlement sont priés de les retourner avant le 24 octobre.

L'EMPRESS OF SCOTLAND

IL ARRIVE A QUEBEC CE MIDI AVEC 1318 PASSAGERS

L'"Empress of Scotland", du C. P. R., venant de Hambourg, Southampton et Cherbourg, est arrivé à Québec ce midi, avec 1318 passagers, dont 435 de première, 448 de seconde et 435 de troisième classe. Ces derniers sont pour la plupart des immigrants anglais qui se dirigent vers l'Ouest Canadien.

L'"Empress of Britain", de la même compagnie, est aussi arrivé à Québec aujourd'hui.

Le "Montcalm" est attendu demain, et le "Métagama", samedi.

LES GOELETTES

Partiront vendredi, les goélettes Lorenzo, capt. Emile Fournier, pour l'Islet ; Lala, capt. R. Tremblay, pour Malbaie ; Lel, capt. N. Blanchette, pour Cap St-Ignace ; Légère, capt. T. Pluze, pour Matane, St-Luc et Ste-Félicité.

Les goélettes St-Antoine, capt. H. Lavoie, et Regina, capt. D. Delamarre, sont parties ce midi, la première pour Baie St-Paul, et l'autre pour Ste-Anne des Monts et Cap Chat.

La goélette du capt. L. Boivin partira, samedi, pour la Baie Trinité, Godbout et l'Ile au Caribou.

Le steamer Guide continue aujourd'hui à prendre des marchandises pour la côte nord, au hangar 19—Tél. 3520.

LA MAREE

Marée haute, aujourd'hui, à 11.13 a. m., et 11.46 p. m.

MORT ACCIDENTELLE

Les jurés qui ont fait une enquête au sujet de la mort du jeune Lachance, fils de M. N. Rondeau, du Sacré-Coeur, ont rendu un verdict de mort accidentelle et ont exonéré de tout blâme M. L.-C. Robitaille dont la machine avait frappé l'enfant.

N.-D. DES SEPT DOULEURS

Vendredi soir à 8 heures, aura lieu à la chapelle des Révérends Pères Franciscains, un sermon et salut solennel à l'occasion de la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, patronne de l'Ouvroir.

NOTE SOCIALE

Le Dr G.-Antoine Grondin est parti ce midi pour New-York, en voyage d'étude.

Durant son séjour, il remplira les fonctions de médecin interne au Metropolitan Hospital de New-York.

Jeudi 14 septembre 1 fois.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

POULIN — La famille de M. Alfred Poulin de Ste-Famille, Ile d'Orléans, remercie tous les parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Arthur Poulin, soit par offrandes des messes, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles.

Sept. 14 1 fois.

MAISON D'EDUCATION

L'ANGLAIS ENSEIGNE

PAR LA POSTE

25 cts la leçon

Toute dernière méthode. Résultats suprenants en quelques semaines. Je garantis par écrit, faire lire, écrire et parler mon élève en anglais, dans l'espace de 40 leçons.

Etablie il y a douze ans.

Ecrire pour détails.

MLLE BLANCHE FISHER
1264, Ave Lexington, Dépt. 3
New-York.

SOUMISSIONS

Bureau de Commissaires d'Ecoles Catholiques Romains de la cité de Québec

Des soumissions cachetées et adressées au Secrétaire-Trésorier seront reçues d'aujourd'hui au 18 septembre courant, jusqu'à 4 heures p. m. "nouvelle heure", à son bureau, à l'Hôtel du Gouvernement, Québec, pour fournir au Bureau de Commissaires d'Ecoles Catholiques Romains de la cité de Québec de huit cent à mille tonnes environ les besoins et plus ou moins de charbon canadien "Sydney", run of the mine, de première qualité, livrées aux diverses Ecoles de la Cité, au temps et lieux désignés par le dit Bureau.

Un chèque de $500, accepté par une banque chartrée de la Puissance du Canada devra accompagner chaque soumission et ce chèque sera confisqué en cas de refus de signer le contrat si le Bureau s'engage à accepter la plus basse ni aucune des dites soumissions.

Québec, 13 septembre 1922.

Antoine C. Taschereau
Sécrétaire-Trésorier du Bureau de Commissaires d'Ecoles Catholiques Romains de la cité de Québec

ACCUSEE D'AVOIR TUE SON ENFANT

Une femme, accusée de meurtre, sera bientôt arrêtée et comparaîtra devant les tribunaux de cette ville. C'est à la suite d'une enquête faite par le Dr Jolicoeur, coroner du district, sur le cadavre d'un nouveau-né que l'accusation de meurtre a été portée contre cette femme.

L'enquête, commencée avant-hier, s'est terminée hier après-midi par un verdict de "trouvé mort". Cependant l'autopsie du cadavre de l'enfant avait été faite par le Dr A. Marois, spécialiste en autopsies, et l'examen du corps de l'enfant a démontré qu'il avait été étouffé.

Les jurés ont tenu la mère responsable de cette mort et le département du Procureur-Général a émis un mandat d'arrestation contre la femme. Celle-ci n'a pas encore été arrêtée, car elle est malade au lit. Elle est sous la surveillance des autorités policières; aussitôt que son état le permettra, elle sera conduite devant les tribunaux.

Il est inutile de dévoiler maintenant le nom de cette personne ; bien qu'elle réside à Québec, elle ne demeure pas continuellement dans notre ville et ses parents demeurent à la campagne.

—Chacun veut avoir son journal comme il veut avoir tous les jours son tabac, son thé ou son café.

UN PIANO AUTOMATIQUE AU MECANISME PARFAIT

LE PIANO

"LINDSAY"

AUTOMATIQUE

à

$725.00

Cet instrument a mis à la portée de tous la reproduction des plus belles sélections musicales à un prix exceptionnellement bas et à des conditions des plus faciles.

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY LIMITED

201-203 Rue St-Jean,
QUEBEC